

## Diagnostic du déroulé temporel quotidien et hebdomadaire de l'Esplanade du Flon

Perceptions, intensités et usages changeant selon l'heure de la journée  
et le jour de la semaine

**SCHIFFRIN Matias**

| Études urbaines

Sous la direction du Prof. Antonio DA CUNHA

Expert: Laurent MATTHEY



L'Esplanade du Flon  
Photo: Matias Schiffrin



### Résumé court

Les rythmes quotidiens et hebdomadaires des villes changent. Une étude de cas du déroulé temporel de l'Esplanade du Flon à l'aide d'une enquête par questionnaire et d'une recherche visuelle a permis d'appréhender les rythmes de la quotidienneté et ainsi dépasser une approche qui resterait bloquée dans les phénomènes exclusivement pérennes. Le rythme de l'Esplanade du Flon n'est pas un conglomérat sans forme de temps continu : les contrastes sont importants. Ce travail tente de rendre lisible toutes les nuances d'intensité, d'usage et de perception selon le moment donné.

### Résumé long

Les rythmes quotidiens et hebdomadaires des villes occidentales changent : « *l'environnement urbain, en Europe, est peut-être plus détérioré dans ses rythmes que dans ses espaces* » (Emelianoff, 2007 : 25)<sup>1</sup>.

Ce travail vise à comprendre les modifications sociales et physiques d'un espace public donné selon les différents moments de la journée ou de la semaine. L'étude des temps urbains permet de comprendre les influences réciproques de deux champs de recherche souvent distincts : l'espace et l'usage qu'on en fait. Ce projet est moins une recherche sur la ville comme élément morphologique qu'une tentative de compréhension des rythmes sociaux.

L'étude de cas du déroulé temporel de l'Esplanade du Flon à l'aide d'une enquête par questionnaire et d'une recherche visuelle a permis d'appréhender les rythmes de la quotidienneté et ainsi dépasser une approche qui resterait bloquée dans l'aspect spatial et dans l'analyse des phénomènes pérennes. Afin de saisir toutes les subtilités du déroulé temporel, il a fallu passer de longues heures sur le terrain à observer, enquêter et filmer.

Le rythme de l'Esplanade du Flon n'est pas un conglomérat sans forme de temps continu. Les contrastes sont importants entre les moments de calmes, notamment le matin en semaine ou le dimanche, ainsi que les moments plus animés ; les fins d'après-midi lorsque les gens sortent du travail ou les nuits de fin de semaine. Même si les horaires de travail donnent la mesure, il y a des phénomènes surprenants liés au temps libre. Ce travail rend lisible toutes les variations d'intensité, d'usage et de perception.

En tant que diagnostic du déroulé temporel, ce mémoire de fin d'étude représente un outil d'aide à la décision pour d'éventuels projets urbains. La bonne planification temporelle pourrait donc devenir un instrument de développement urbain durable qui permettrait de concilier intérêts économiques, sociaux et environnementaux.

### Mots-clés

Diagnostic/ Ville/ Temporalité/ Rythmes / Urbain/ Espace public/ Flon/ Esplanade du Flon/ Lausanne/ Perception/ Intensité/ Sociologie urbaine/ Développement durable.

---

<sup>1</sup> EMELIANOFF Cyria (2007, juin). Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ? In DA CUNHA Antonio (Dir). *Urbia, Les cahiers du développement durable, Éco-quartiers et urbanisme durable* (pp. 13-30). n°4, Lausanne : Observatoire universitaire de la ville et du développement durable.



« *Le Petit Prince* », Chapitre XV, Saint-Exupéry, 1943.

La sixième planète était une planète dix fois plus vaste. Elle était habitée par un vieux Monsieur qui écrivait d'énormes livres.

« Tiens ! Voilà un explorateur ! » S'écria-t-il, quand il aperçut le petit prince.

Le petit prince s'assit sur la table et souffla un peu. Il avait déjà tant voyagé !

« D'où viens-tu ? lui dit le vieux Monsieur.

— Quel est ce gros livre ? dit le petit prince. Que faites-vous ici ?

— Je suis géographe, dit le vieux Monsieur.

— Qu'est-ce qu'un géographe ?

— C'est un savant qui connaît où se trouvent les mers, les fleuves, les villes, les montagnes et les déserts.

— Ça c'est bien intéressant, dit le petit prince. Ça c'est enfin un véritable métier ! » Et il jeta un coup d'œil autour de lui sur la planète du géographe. Il n'avait jamais vu encore une planète aussi majestueuse.

« Elle est bien belle, votre planète. Est-ce qu'il y a des océans ?

— Je ne puis pas le savoir, dit le géographe.

— Ah ! (Le petit prince était déçu.) Et des montagnes ?

— Je ne puis pas le savoir, dit le géographe.

— Et des villes et des fleuves et des déserts ?

— Je ne puis pas le savoir non plus, dit le géographe.

— Mais vous êtes géographe !

— C'est exact, dit le géographe, mais je ne suis pas explorateur. Je manque absolument d'explorateurs. Ce n'est pas le géographe qui va faire le compte des villes, des fleuves, des montagnes, des mers, des océans et des déserts. Le géographe est trop important pour flâner. Il ne quitte pas son bureau. Mais il y reçoit les explorateurs. Il les interroge, et il prend en note leurs souvenirs. Et si les souvenirs de l'un d'entre eux lui paraissent intéressants, le géographe fait faire une enquête sur la moralité de l'explorateur.

— Pourquoi ça ?

— Parce qu'un explorateur qui mentirait entraînerait des catastrophes dans les livres de géographie. Et aussi un explorateur qui boirait trop.

— Pourquoi ça ? fit le petit prince.

— Parce que les ivrognes voient double. Alors le géographe noterait deux montagnes, là où il n'y en a qu'une seule.

— Je connais quelqu'un, dit le petit prince, qui serait mauvais explorateur.

— C'est possible. Donc, quand la moralité de l'explorateur paraît bonne, on fait une enquête sur sa découverte.

— On va voir ?

— Non. C'est trop compliqué. Mais on exige de l'explorateur qu'il fournisse des preuves. S'il s'agit par exemple de la découverte d'une grosse montagne, on exige qu'il en rapporte de grosses pierres. »

Le géographe soudain s'émut.

« Mais toi, tu viens de loin ! Tu es explorateur ! Tu vas me décrire ta planète ! »

Et le géographe, ayant ouvert son registre, tailla son crayon. On note d'abord au crayon les récits des explorateurs. On attend, pour noter à l'encre, que l'explorateur ait fourni des preuves.

« Alors ? interrogea le géographe.

— Oh ! chez moi, dit le petit prince, ce n'est pas très intéressant, c'est tout petit. J'ai trois volcans. Deux volcans en activité, et un volcan éteint. Mais on ne sait jamais.

— On ne sait jamais, dit le géographe.

— J'ai aussi une fleur.

— Nous ne notons pas les fleurs, dit le géographe.

— Pourquoi ça ! c'est le plus joli !

— Parce que les fleurs sont éphémères.

— Qu'est ce que signifie : « éphémère » ?

— Les géographies, dit le géographe, sont les livres les plus sérieux de tous les livres. Elles ne se démodent jamais. Il est très rare qu'une montagne change de place. Il est très rare qu'un océan se vide de son eau. Nous écrivons des choses éternelles.

— Mais les volcans éteints peuvent se réveiller, interrompit le petit prince. Qu'est-ce que signifie « éphémère » ?

— Que les volcans soient éteints ou soient éveillés, ça revient au même pour nous autres, dit le géographe. Ce qui compte pour nous, c'est la montagne. Elle ne change pas.

— Mais qu'est-ce que signifie « éphémère » ? répéta le petit prince qui, de sa vie, n'avait renoncé à une question, une fois qu'il l'avait posée.

— Ça signifie « qui est menacé de disparition prochaine ».

— Ma fleur est menacée de disparition prochaine ?

— Bien sûr. »

« Ma fleur est éphémère, se dit le petit prince, et elle n'a que quatre épines pour se défendre contre le monde ! Et je l'ai laissée toute seule chez moi ! »

Ce fut là son premier mouvement de regret. Mais il reprit courage :

« Que me conseillez-vous d'aller visiter ? demanda-t-il.

— La planète Terre, lui répondit le géographe. Elle a une bonne réputation... »

Et le petit prince s'en fut, songeant à sa fleur.

---

**Table des matières**


---

<b>Partie I : Les temporalités urbaines.....</b>	<b>7</b>
<b>1 Introduction .....</b>	<b>8</b>
<b>2 Les temporalités urbaines.....</b>	<b>11</b>
2.1 Le sens du rythme urbain et son importance dans les métiers de l'espace .....	11
2.2 Rythmes anciens versus rythmes contemporains, l'évolution des techniques .....	17
2.3 Maîtres du temps versus esclaves du temps, de nouveaux conflits ? .....	21
2.4 Le temps comme denrée rare, l'éloge de la lenteur.....	25
2.5 Quelques exemples de politiques temporelles dans des pays européens .....	27
	*
	*    *
<b>Partie II : L'Esplanade du Flon comme terrain d'étude.....</b>	<b>31</b>
<b>3 Cadre empirique.....</b>	<b>33</b>
3.1 Échelle spatiale de référence .....	33
3.2 Échelle temporelle de référence .....	35
<b>4 Questions de recherche et hypothèses .....</b>	<b>37</b>
4.1 Questions de recherche .....	37
4.1.1 Question méthodologique .....	37
4.1.2 Question descriptive et compréhensive .....	37
4.1.3 Question prospective.....	37
4.2 Hypothèses .....	37
<b>5 Méthodologie.....</b>	<b>39</b>
5.1 La caméra comme outil d'observation .....	39
5.2 L'enquête par questionnaire.....	40
5.3 Entretiens .....	42

5.4	Observations.....	42
<b>6</b>	<b>Résultats de l'étude de cas : L'Esplanade du Flon .....</b>	<b>43</b>
6.1	Bref historique.....	43
6.2	L'offre : les heures d'ouverture des magasins et des établissements.....	51
6.2.1	Législation et contrat social .....	51
6.2.2	Illustration des heures d'ouverture des commerces et des services.....	59
6.3	La demande : les relations de réciprocité.....	61
6.3.1	Intensités changeantes.....	61
6.3.2	Usages changeants.....	73
6.3.3	Perceptions changeantes .....	79
6.4	Synthèse des temporalités de l'Esplanade du Flon .....	91
	*	
	*   *	
	<b>Partie III : Quelle ville voulons-nous vraiment ? .....</b>	<b>95</b>
<b>7</b>	<b>Prospective, quelles temporalités urbaines voulons-nous ? .....</b>	<b>97</b>
<b>8</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>105</b>
8.1	Retour sur les hypothèses.....	105
8.2	Conclusion générale.....	107
	*	
	*   *	
	<b>Remerciements.....</b>	<b>109</b>
	<b>Sources .....</b>	<b>111</b>
	<b>Acronymes.....</b>	<b>117</b>
	<b>Annexes.....</b>	<b>119</b>



## Partie I : Les temporalités urbaines



Dimanche, 6h59. Photo : M. Schiffrin

## 1 Introduction

Le présent travail de mémoire vise à comprendre les modifications sociales et physiques d'un espace public donné selon les différents moments de la journée ou de la semaine, à comprendre les rythmes circadiens (24h) et hebdomadaires des flux, des intensités et de la perception d'un lieu donné. L'étude des rythmes urbains permet de comprendre les influences réciproques de deux champs de recherche souvent distincts : l'espace et l'usage qu'on en fait. Ce travail est moins une recherche sur la ville comme élément morphologique qu'une tentative de compréhension des rythmes sociaux d'un espace public donné. Cette étude tente d'explicitier les liens et influences réciproque entre pratiques et espace.

Ce qui nous intéresse ici, ce sont les rythmes avec lesquels est vécu un espace public. Quelles sont les activités qui induisent ces rythmes ? Serait-il possible de contrôler ces temporalités ? Quelles sont les variations économiques et sociales que l'on rencontre en un endroit selon l'heure de la journée ou le jour de la semaine ? Cette étude lie par conséquent l'espace physique construit ainsi que les activités qui s'y insèrent et le rythme d'usage qui s'y développe.

Ces dernières années, le thème de la temporalité est devenu un sujet de recherche important : Luc Gwiazdzinsky ou encore Jérôme Chenal, entre autres, ont entrepris des recherches sur le sujet. François Ascher, Yves Chalas, Michel Bassand, Gilles Lipovetsky, et bien d'autres, en font allusion dans leurs différents ouvrages. Dans la première partie du travail, l'état de l'art permettra de bien appréhender la situation actuelle sur les recherches touchant aux temporalités urbaines.

Dans un deuxième temps, l'étude empirique d'un espace bien défini sera entreprise. L'enquête par questionnaire et la recherche visuelle semblent être les démarches méthodologiques adéquates pour appréhender ces rythmes et dépasser une approche qui resterait bloquée dans l'aspect spatial, dans l'analyse des phénomènes pérennes. En effet, ces démarches proposent une réelle analyse de la spatialité et des pratiques. Aspect que les plans, les croquis, les dessins, le texte ne pourraient rendre compte. Ces méthodes offrent une meilleure vision des variations temporelles à l'échelle circadienne (24h) et hebdomadaire. Cette étude est une tentative de compréhension par le biais d'images, de cartes dynamiques, de questionnaires et d'entretiens, des insaisissables changements de l'espace selon le moment donné. C'est un projet multidisciplinaire concernant la géographie urbaine, le droit, l'économie et la sociologie. Il s'intéresse moins à l'*urbs* qu'à la *civitas*. Les temporalités urbaines concernent moins l'aspect physique que l'aspect humain.

Le petit prince est déçu car le géographe ne relève que les choses pérennes. Or, selon lui, il y a des détails importants qui sont éphémères. Le géographe de Saint-Exupéry considère qu'un volcan éteint ou en activité revient au même. Ce travail tente justement de saisir l'éphémère

des temporalités urbaines : les usages, les perceptions et les intensités changent selon l'heure de la journée ou le jour de la semaine. Ce sont des phénomènes immatériels et éphémères par excellence. Ce texte allégorique introduit parfaitement la problématique de ce travail : bien sûr que la fleur éphémère du petit prince mérite de figurer dans le livre du géographe, bien sûr que l'intensité de l'activité volcanique est importante. L'éphémère peut être quelques fois d'une intensité saisissante. Mais pour se rendre compte des rythmes et des temporalités, il faut sortir de son bureau et aller sur le terrain enquêter, filmer, observer et quelque fois flâner pour en saisir toutes les subtilités.



## 2 Les temporalités urbaines

Ce chapitre tente de délimiter un cadre théorique à l'étude. Il explore l'état de la connaissance concernant les temporalités urbaines. Bien évidemment ce chapitre ne saurait prétendre à l'exhaustivité. Néanmoins, il pose quelques balises pour mieux orienter le lecteur. C'est un condensé de l'état de l'art sur le temps des villes. De plus, un bref descriptif sera fait sur des cas concrets d'aménagements temporels qui ont été réalisés ici à Lausanne ou ailleurs dans le monde. Cette partie contient volontairement beaucoup de citations. Ceci peut rendre la lecture un peu dense quelques fois mais il me semble indispensable de mobiliser les points de vue des nombreux chercheurs travaillant sur les temporalités et l'espace urbain.

### 2.1 Le sens du rythme urbain et son importance dans les métiers de l'espace

*« Jusqu'à maintenant, on a surtout aménagé l'espace pour mieux utiliser le temps à l'image du TGV qui rétrécit les cartes de l'Europe. La démarche inverse qui consiste à aménager le temps pour exercer un effet sur l'occupation de l'espace est moins courante »*  
(Gwiazdzinski, 2005 : 73).

Les urbanistes traditionnels ont donc tendance à privilégier les équipements et à délaisser quelque peu le paramètre temporel. Le chrono-urbaniste, ou la chronotopie, tentent de remédier à cela en prenant en compte les temps urbains dans la manière d'appréhender l'espace. Ces approches tiennent compte du déroulé temporel des usages d'un lieu. Les professionnels de l'espace ne crée pas seulement de l'espace, mais aussi des temps : Michel Lussault le dit ainsi :

*« s'il est facile d'admettre que toute politique urbaine produit de l'espace [...], il paraît beaucoup moins évident de considérer qu'elle construit aussi du (des) temps (c'est-à-dire une ou des métriques qui permettent de mesurer, de façon spécifique, la durée d'événements) et des temporalités... »* (Paquot, 2001 : 145).

En effet, les professionnels de l'espace, lorsqu'ils décident d'implanter certaines activités en un endroit donné, conditionnent les usages de ce lieu et, par conséquent les rythmes sociaux et la (les) temporalité(s) de celui-ci. Toutefois, il ne faut pas être trop déterministe en ce qui concerne les temporalités : les professionnels de l'espace proposent des activités et les usagers disposent. Quoi qu'il en soit, le temps est construit par les sociétés (Ibid.).

Crèches 24 heures sur 24 à Helsinki, restaurants nocturnes à Lausanne (Le Nocturne, le Bedroom, la Brasserie du Château ou le Broadway Av.), métro en continu à New York, ouverture des bibliothèques publiques le dimanche à Amsterdam ou extension des horaires

administratifs à Rome. Il semblerait que les services publics et privés tentent de répondre aux modes de vie contemporains qui sont devenus individualisés, imprévus et continus dans le temps (Ascher, 1997, 2000, 2004 ; Bassand, 2007 ; Chalas, 2001 ; Gwiazdzinski, 2003, 2005 ; Lipovetsky, 2006).

Mais qu'en est-il de la ville et de l'usage qu'on en fait ? Quels sont les nouveaux rapports au temps et les répercussions de ceux-ci sur l'utilisation de l'espace public ? Il y a un intérêt grandissant de la part de beaucoup de professionnels de l'espace (architectes, urbanistes, géographes, usagers et consommateurs) pour les « temporalités urbaines ». La ville en continu pose un problème majeur dans la vie sociale : l'aménagement du temps est de plus en plus individualisé, il n'y a plus de points de repère. Nous vivons de plus en plus dans une ville « *polychronique* » où chacun a son rythme. Selon le philosophe Bernard Stiegler, la société est en train d'annuler l'exceptionnel en banalisant chaque moment de la journée. Il y a un risque de perte de lien social car, nous dit-il, « *c'est par la différence entre l'ordinaire et l'exception que se constitue un Nous...* » (Gwiazdzinski, 2003 : 71). En d'autres termes, l'espace public, étant vécu de plus en plus individuellement, est en train de perdre une de ses fonctions primordiales, à savoir assurer le lien social des citoyens. Le marché lausannois du mercredi et samedi matins, par exemple, est un rendez-vous qui permet de créer du lien social. Le marché est un événement ponctuel qui crée du sens, qui rend intelligible le déroulé temporel d'un espace donné. Il permet de vivre l'espace public en communauté et ceci est rendu possible car ce rendez-vous est localisé dans l'espace et fixé dans le temps. Il y a, certes, une contrainte car l'achat se fait à un moment précis, alors qu'avec la ville en continu, les courses peuvent se faire à n'importe quel moment. Cependant, le lien social est renforcé.

D'accord les rythmes sont plus individualisés, d'accord il y a un risque de rupture sociale, mais paradoxalement, la société contemporaine souffre encore des méfaits dus aux rythmes de vies trop synchronisés des citoyens : congestions le matin et le soir aux heures de pointes, affluences dans les sites touristiques lors des vacances, etc. Cette volonté de vouloir créer du lien social pourrait accroître ces nuisances :

*« Cette forte synchronisation des comportements, associée à une assez faible désynchronisation des activités, génère des dysfonctionnements des activités, génère des dysfonctionnements sociaux réparables dans les domaines de la mobilité (embouteillages), des loisirs (surfréquentation à certaines périodes, week-end et vacances et coûts indexés sur ces variations de fréquentation) et plus généralement de la vie quotidienne (augmentation des temps d'attente). Elle est à l'origine du sentiment largement partagé de pénurie de temps et suscite une forte aspiration à une grande maîtrise des structures temporelles » (Paquot, 2001 :39).*

Savoir trouver le bon rythme n'est pas chose aisée : synchroniser versus désynchroniser les comportements, synchroniser versus désynchroniser les activités, etc. Le mauvais sens du rythme soulève de nombreuses questions : quelles sont les rythmes actuels ? Quelle ville voulons-nous vraiment ? La ville en continu représente-t-elle une réponse à ces engorgements ? Qui est-ce qui est compétent pour aménager le temps ?

Mareggi parle de « *chronotope urbain* » (Ibid. : 172) pour décrire un lieu ayant une diversité temporelle. On pourrait donc dire que les places de la Palud ou de la Riponne à Lausanne sont des « *chronotopes urbains* » car il y a tantôt un marché, tantôt rien du tout ; il y a alternance des usages selon le moment donné, et c'est cette dernière qui permet de créer du lien social. En réalité, chaque lieu est un « *chronotope* ». Il suffit juste d'en percevoir le déroulé temporel. Mais il faut reconnaître que certains lieux ont des contrastes plus marqués que d'autres. L'Esplanade du Flon en est un exemple flagrant : la place accueille tantôt une patinoire en hiver, tantôt un cirque en printemps ou encore un festival de film en été. À une échelle hebdomadaire, la place de la Riponne, avec le marché le mercredi et le samedi matin, subit aussi de fortes variations d'affluence. Ces événements sont rendus possibles grâce à la modulabilité de ces deux places. La ville est donc un labyrinthe à quatre dimensions (x,y,z et t) qui évolue dans l'espace et dans le temps (Gwiazdzinski, 2005).

La notion de « *chronotopie* » introduit le déroulé temporel des usages d'un lieu (Paquot, 2001 : 26). Elle permet de prendre en considération l'état d'éveil ou de sommeil du volcan pour reprendre la métaphore du Petit Prince, d'appréhender les intensités changeantes d'un espace donné.

L'urbaniste, nous dit Thierry Paquot, « *intervient sur les temps de la ville et influe sur les usages d'un territoire* » (Ibid.). En effet, la métamorphose qu'a connue le quartier du Flon, au cours des vingt dernières années a radicalement changé ses usages et son (ses) rythme(s) de vie. À présent, ce quartier est très dynamique et ceci tout au long de la journée : le matin les employés de l'administration communale ou les commerçants affluent, l'après-midi de semaine ou les dimanches ce sont les familles avec enfants ou chiens qui viennent y flâner et enfin la nuit c'est la jeunesse lausannoise et d'ailleurs qui vient « s'éclater » dans les différents établissements nocturnes du quartier. Enfin bref, la situation actuelle est le résultat d'un long processus résultant d'un choix de projet urbain (cf. Chapitre 6.1, Bref historique).

La qualité d'un espace publique dépend des rythmes qui lui sont intrinsèques :

*« Le souci de la qualité des espaces publics est aussi un souci de leurs temporalités et rythmes. Mais qui, des urbanistes, élus et personnels communaux, accorde toute l'attention qu'il mérite à un recoin urbain ? La chronotopie devrait être enseignée dans la formations aux métiers de la ville, le temps n'est-il pas aussi un*

*matériau de construction ? De construction de soi ? Le temps sort de l'intimité et s'affiche dorénavant sur la place publique. De plus en plus nombreux sont ceux et celles qui exigent des pouvoirs publics une intervention sur l'agencement des temps de la ville. Comment l'interpréter ? » (Ibid.).*

Ce qui semble important, dans cette tentative d'énumération de l'état de la recherche sur le sujet des temporalités urbaines, est que la littérature abonde depuis une quinzaine d'années sur le thème du temps. Ce paramètre est devenu une préoccupation non négligeable dans les différents métiers en relation avec la ville et l'urbain.

François Ascher nous dit que les villes changeront au moins autant, si ce n'est plus, temporellement que spatialement, alors il faut se donner des moyens nouveaux pour prévoir, projeter, maîtriser ou aménager leurs nouvelles transformations (Ascher, 1997 :29). Yves Chalas, lors d'une conférence à l'Université de Lausanne, avait commencé son exposé en disant : « *le chercheur est là pour rendre intelligible l'espace* ». S'il est vrai que les villes vont changer au moins autant, voire plus, temporellement que spatialement, le chercheur devra tenter de rendre intelligible ces temporalités.

La non-prise en compte du facteur temps dans les différentes politiques urbaines, en d'autres termes un non-chrono-urbanisme, serait une aberration. « *Le système des horaires fait partie intégrante de la vie de toute agglomération urbaine, car toute modification (les horaires d'une activité économique donnée, par exemple) a une incidence sur les rapports sociaux et le rythme de vie.* » (Bonfiglioli, 2002 :54).

Les heures d'ouverture et de fermeture des magasins, des bars, des discothèques, les horaires des écoles, de la poste, des services publics, des garderies et des transports en communs résultent de décisions, ou de non-décisions, des édiles. Les temps urbains sont une construction sociale, consciente ou inconsciente. Il faut bien comprendre ces temps afin de pouvoir, qui sait, intervenir et améliorer l'organisation temporelle des villes, et par conséquent la qualité de vie des citoyens.

Mais qu'est-ce qui influence les heures d'ouverture des magasins et des services ? Quelles sont les causes d'un rythme social donné ? Sandra Bonfiglioli cite Simonetta Tabboni pour déterminer ce qui régule le système. Selon Simonetta Tabboni le système est régulé par :

« - *des contrats sociaux (la loi sur l'horaire de travail),*  
- *par des relations de réciprocité (un rendez-vous implique au moins deux personnes qui doivent être là à ce moment),*  
- *par des horloges biologiques (le sommeil, la veille),*  
- *par des valeurs* » (Bonfiglioli, 1991 :150).



La partie empirique de ce travail tentera de comprendre les deux premiers points précités pour le quartier du Flon. À savoir d'une part quelle est la législation (les contrats sociaux) sur les heures d'ouvertures des magasins et quelles sont les licences nécessaires pour ouvrir un établissement, etc. et d'autre part ensuite quels sont les usages sociaux (relations de réciprocité) du quartier.



## 2.2 Rythmes anciens versus rythmes contemporains, l'évolution des techniques

La ville changera temporellement selon François Ascher. Ce chapitre expose très brièvement l'évolution des rythmes urbains au cours de l'histoire en essayant de comprendre certaines causes de cette évolution.

Quels étaient les rythmes des villes d'autrefois ? Quelles en étaient les causes ? Qu'est-ce qui a rendu les modes de vie contemporains aussi individualisés, imprévus et continus dans le temps ?

Autrefois, les gens travaillaient beaucoup plus que dans les pays développés d'aujourd'hui : « *La part du temps non travaillé représente dans les pays les plus développés entre 82 et 89% de la durée totale du temps éveillé d'un individu. Le temps et l'argent consacrés aux loisirs sont en hausse constante* » (Lipovetsky, 2006 : 15).

Les manières de produire, de s'approvisionner et de consommer dans les villes occidentales ont considérablement changé. Au XIXe siècle, la population ouvrière vivait au rythme de la cloche de l'usine, travaillait 13 à 15 heures par jour et ce 6 jours par semaine. En 1906, Jean-Yves Boulin écrit que les fonctions d'une ville se « *dissolvent* » dans le travail. Ainsi l'absence d'équipements et de services y est flagrante. A cette époque : « *le seul rythme des habitants, leur seule « atmosphère » est celle du travail* » (Paquot, 2001 : 36). Et certaines agglomérations ressemblent davantage à de vastes ateliers qu'à des villes (Ibid.).

François Ascher définit les villes « *comme des groupements de populations ne produisant pas elles-mêmes leurs moyens de subsistance alimentaire* » (Ascher, 2009 : 31). De nos jours, les villes occidentales se sont tellement tertiarisées, que l'on pourrait ajouter à cette définition, « *ne produisant pas elles-mêmes leurs biens matériels* ». Ces bouleversements dans la manière de produire et de consommer ont des influences sur les rythmes de vies notamment dans la souplesse des heures de travail et l'accroissement du temps libre. On pourrait dire, que les rythmes de vies sont tributaires de l'histoire des villes qui est, elle-même, influencée par les progrès techniques :

« *L'histoire des villes a été ainsi rythmée par l'histoire des techniques de transports et de stockage des biens (b), des informations (i) et des personnes (p). Ce système des mobilités, que nous appelons « système bip », est au cœur des dynamiques urbaines, de l'écriture à internet, en passant par la roue, l'imprimerie, le chemin de fer, le télégraphe, le béton armé, [...], la pasteurisation et la réfrigération, le tramway, l'ascenseur, le téléphone, l'automobile, la radiophonie, etc.*

*L'extension horizontale et verticale des villes a été rendue possible par l'invention et la mise en œuvre de ces techniques » (Ibid. : 32).*

Cette citation de François Ascher démontre comment l'évolution des techniques a permis à la ville de s'étaler horizontalement dans un premier temps, puis ensuite, verticalement. Aujourd'hui, les progrès techniques et les innovations technologiques permettent de coloniser les temps morts, pour le meilleur et pour le pire : la dernière frontière de la ville est-elle devenue le temps ? Luc Gwiazdzinski n'hésite pas à appeler un de ces livres « *La nuit, dernière frontière de la ville* » (Gwiazdzinski, 2005).

Les techniques d'éclairages tout simplement ont permis de prolonger les activités diurnes. « *Célébrant l'artificialisation du monde, la lumière a progressivement pris possession de l'espace urbain, gommant en partie l'obscurité menaçante de nos nuits et autorisant la poursuite des activités diurnes* » (Gwiazdzinski, 2003 : 30).

L'évolution des techniques, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC), a pour conséquence de modifier le rapport des individus au temps et, ainsi, leur manière de vivre la ville. A Lausanne, en août 2008, un *botellón* a été organisé par le biais du site communautaire Facebook. Des dizaines de jeunes se sont retrouvés sur l'esplanade de Montbenon pour « boire un coup ». Cet outil a permis de réunir des jeunes qui ne se connaissaient pas pour la plupart. Il y a bien d'autres techniques : le téléphone portable, le micro-onde, etc.

*« Toutes ces techniques sont à la fois des techniques de désynchronisation et de resynchronisation, de déplacement et de "replacement". Le succès du couple micro-onde/congélateur [...] l'illustre bien : il favorise l'autonomie alimentaire des individus, et en même temps il rend possibles des repas collectifs faits de plats individuels différents. Il est l'instrument par excellence de la famille contemporaine dans laquelle les individus s'efforcent "d'être libres, ensemble". Le téléphone portable est à la fois un outil de délocalisation et de relocalisation : il permet par exemple l'organisation rapide et au dernier moment des rassemblements de rave parties... » (Ascher, 2004 : 66).*

Les gestes de *togetherring* (selon l'expression consacrée de Rayve et Schenken) ont amenés les fans de Micheal Jackson à descendre collectivement dans les rues et à « *modifier substantiellement les fréquentations et dès lors les configurations des espaces publics qui s'offraient à eux* » (Lavadinho, 2009 : 91). Les intensités urbaines deviennent imprévisibles.

A l'échelle interurbaine, nous vivons un processus de synchronisation mondial grâce aux nouveaux moyens de télécommunication. L'économie procède par flux tendu et les bourses sont inter-reliées permettant au monde de la finance de tourner 24 heures sur 24. Tout va plus vite et les flux sont constants. Cet « *espace des flux* » est caractérisé par un « *temps intemporel* », une société qui vit en continu, un système mondial dans lequel l'information et le savoir transitent 24 heures sur 24 d'un coin à l'autre de la planète (Castells, 2001). Eberling, du Deutsches Institut für Urbanistik (DIFU) de Berlin, va dans le même sens en disant que les horaires traditionnels locaux sont en danger : « *L'évolution, poussée plus avant sous la pression de la globalisation et de la mondialisation de l'économie, va tisser un réseau global d'horaires qui détruira les temporalités locales à long terme* » (Eberling, 1991 : 139).



### 2.3 Maîtres du temps versus esclaves du temps, de nouveaux conflits ?

Les termes de « maîtres » et « esclaves » du temps sont empruntés à Luc Gwiazdzinski (Gwiazdzinski, 2005). Les temporalités des villes occidentales changent et créent de nouvelles inégalités. Il y a conflit d'intérêts entre les usagers qui veulent une plus grande amplitude d'ouverture et les travailleurs (agents) qui aspirent à un temps de repos adéquat. *« En effet, ceux-ci (les agents), n'ayant pas un mode de vie différent de celui des usagers, souhaitent justement être libérés de leur travail aux moments même où les usagers souhaitent voir les services publics ouverts »* (Paquot, 2001 :102).

Il y a divergence d'intérêts entre les oisifs et les travailleurs : une même personne peut être indécise car on est tous des oisifs et des travailleurs, mais pas au même moment. Le travailleur en vacances voudra s'amuser, consommer à n'importe quel moment. Indépendamment des vacances, Thierry Paquot dit que « les agents » souhaitent arrêter de travailler aux moments même où les usagers souhaitent consommer. Comment concilier dès lors ces différents ? Quel serait l'aménagement temporel optimal pour le plus grand nombre ? Bien malin qui saurait répondre à ces questions.

Les rythmes urbains de la ville contemporaine sont de plus en plus imprévisibles et complexes. Un constat néanmoins peut être dégagé : le citoyen consommateur vit ou veut vivre la ville 24 heures sur 24 et le citoyen « agent » ou travailleur aspire à un temps de repos convenable. La ville en continu soulève donc deux discours ; *« elle est synonyme pour certains de dictature de la part de l'idéologie de la compétition et pour d'autres, ce phénomène est vu comme une libération ; chacun peut aménager son temps comme il le souhaite »* (Gwiazdzinski, 2005 : 232). La ville en continu peut aboutir à de nouvelles inégalités sociales entre les « *maîtres du temps* » et les « *esclaves du temps* » (Ibid.). Edmond Hervé, député et maire de Rennes nous dit la chose suivante :

*« Le temps est un bien individuel et collectif qui participe aux inégalités et à la ségrégation urbaine. Agir sur les temps de la ville, c'est donc agir sur la construction de la vie collective [...]. Poser la question de l'ouverture des magasins le dimanche, c'est aussi poser la question de savoir qui souhaite travailler le dimanche ! La qualité de vie passe, par conséquent, par une réflexion sur les temps dont les réponses se situent essentiellement sur le terrain local »* (Ascher et al. 2002 : 59).

Les temporalités urbaines peuvent donc créer des ruptures sociales. Le critère discriminant n'est plus seulement spatial, il est aussi temporel. Mais ces inégalités sont mal connues et les chercheurs se doivent d'en étudier les tenants et les aboutissants :

*« Si les quartiers d'exil, qui cumulent tous les handicaps, commencent à être assez bien connus, en revanche nous connaissons fort mal les autres différenciations sociales urbaines contemporaines. Le rapport au temps semble être de ce point de vue un domaine de différenciation considérable et grandissant. Les groupes sociaux, les classes d'âges, les genres n'ont ni les mêmes emplois du temps ni les mêmes "emplois d'espace", et n'ont pas non plus les mêmes moyens de gérer et maîtriser leurs espaces-temps urbains » (Ascher, 1997 : 28).*

En plus des inégalités engendrées par les emplois du temps imprévisibles et individualisés, il y a l'apparition de conflits, surtout dans les zones de front : entre la nuit et le jour par exemple :

*« Disparités caricaturales : C'est entre ces espaces aux fonctions et aux rythmes différents, entre "la ville qui dort", "la ville qui travaille", "la ville qui s'approvisionne" et "la ville qui s'amuse", qu'apparaissent les tensions et les conflits qui nous permettent de repérer la (ou les) ligne(s) de front » (Gwiazdzinski, 2005 :155).*

À Lausanne, ces conflits sont manifestes : des municipaux veulent réintroduire la clause du besoin qui limitait le nombre d'établissements nocturnes dans un quartier donné car les nuisances au centre ville entre 5 heures et 7 heures sont trop importantes (cf. Chapitre 6.2.1, Législation et contrat social : la clause du besoin). Marc Vuillemiez, municipal de la sécurité publique, aimerait changer la législation sur les établissements de jour pour qu'ils n'ouvrent pas à 5 heures comme c'est le cas actuellement mais à 6h30, pour forcer les jeunes à aller se coucher. Comme argument il utilise la statistique : près de 2000 délits sont recensés entre 5 heures et 7 heures (Détraz, 2010).

L'individualisation des rythmes crée des inégalités, des conflits et des problèmes d'organisation dans la vie quotidienne. En Allemagne, le travail de le DIFU (Deutsches Institut für Urbanistik Berlin) relève que la coordination entre le travail et les heures de loisirs est devenue difficile à Wolfsburg : les sports individuels se développent alors que les équipes de football ont de plus en plus de peine à réunir onze joueurs. Les semaines de travail à quatre jours favorisent les escapades le temps du week-end.

*« Dans tous ces clichés rapides de l'évolution actuelle, nous retrouvons le même modèle. Les demandes économiques de synchronisation ont des conséquences sur la vie privée, l'environnement et la communauté. La synchronisation dans la vie privée devient difficile ; l'individualisation, l'isolement et une consommation principalement compensatoire ont augmenté, de*



*même que la circulation et la pollution de l'environnement. Dans une société non-stop, il n'y a pas de place pour la détente. Nous connaissons tous le terme de "biotope". Mais nous avons également besoin de "chronotopes" pour notre environnement et notre santé personnelle » (Eberling, 1991 : 142).*

Nous avons besoin de « chronotopes » dans le sens où il faut un déroulé temporel intelligible avec des intensités changeantes. La société vivant 24h/7 est en train « *d'annuler l'exceptionnel en banalisant chaque moment de la journée* » (Gwiazdzinski, 2003 : 71). Comme nous l'avons vu précédemment, Bernard Stiegler pense qu'il y a un risque de perte du lien social car, nous dit-il, « *c'est par la différence entre l'ordinaire et l'exception que se constitue un Nous...* » (Ibid.). Il faut comprendre les temps urbains afin de les réguler pour le bien être du plus grand nombre :

*« Par conséquent, nous avons besoin d'une politique urbaine des horaires qui prenne des mesures pour contrer les conséquences inégales de la modification rapide de ces horaires. La vie sociale et les horaires sociaux doivent être protégés, si l'on veut éviter l'éclatement de la société. Des horaires communs comme les soirées, les fins de semaines doivent être préservées. Les perdants de cette époque d'accélération ont besoins de réserves de temps personnel » (Eberling, 1991 : 142).*

Le marché, les fêtes culturelles, les rencontres de quartier sont des manifestations qui permettent de casser la banalité quotidienne et créer, dans ce conglomérat sans forme de vie continue, du lien social. Thierry Paquot va dans ce sens en affirmant qu'il faut « *donner plus de cohérence à la fois à l'emploi du temps de chacun et aux territoires urbains. [...]. Il s'agit de resserrer le lien entre la ville et ses habitants.* » (Paquot, 2001 : 23).



## 2.4 Le temps comme denrée rare, l'éloge de la lenteur

En synthétisant ce qui a été dit jusqu'à présent, la société contemporaine a une tendance à vivre en continu. Les individus font preuve d'une certaine hystérie qui consiste à avoir un emploi du temps surchargé de jour, comme de nuit : activités de loisirs, de consommation, travail, etc. Les emplois du temps sont individualisés et imprévisibles. De nouvelles inégalités et conflits surgissent.

Les entrepreneurs privés cherchent donc à créer des oasis de temps continu. Dans un contexte où les gens veulent optimiser leur temps et où cette ressource, dans la société contemporaine, est devenue une denrée rare, les individus recherchent ces lieux, équipés d'une multitude d'aménités et de service, qui leur permettent de faire et de consommer le plus de choses possibles par unité de temps. C'est cette combinaison entre densité et diversité ou plus simplement cette urbanité de qualité qui attire les individus. Le groupe LO-holding, propriétaire de la plateforme du Flon a d'ailleurs mis l'accent sur cet aspect. En développant la « Flon-Vision », les dirigeants de la LO ont affiché leurs ambitions : développer un quartier « *pas comme les autres, vivant 24 heures sur 24, où serait concentré un grand nombre d'activités de jour comme de nuit* » (Demont Catsicas et al., 2009 : 71).

Parallèlement à ce mode de vie où l'animation est continue, les activités qui nécessitent du calme, de la tranquillité et du temps se développent. Paradoxalement, dans une société où tout semble s'accélérer, on fait l'éloge de la lenteur.

*« La vitesse, en valorisant le temps, finit par valoriser symboliquement et économiquement tout ce qui en prend beaucoup. Fait significatif et amusant : dans plusieurs pays européens, viennent de se créer des clubs "Tempus" où collectivement on apprend à ralentir la vie quotidienne, par exemple en restant immobile sur les escaliers mécaniques et les trottoirs roulants ou en allant manger dans les nouveaux restaurants à la mode, les slow foods.*

*Ces attitudes, qu'il s'agisse de l'impatience, du rejet de l'incertitude, de la recherche de la multifonctionnalité ou, à l'inverse, de la temporisation, de la flânerie, de l'errance, les « adhérences » sont, j'en ai le sentiment, mal connues et peu intégrées par les acteurs professionnels de la ville [...] (Ascher, 1997 : 29).*

Il y a même un ouvrage de Pierre Sansot intitulé « *Du bon usage de la lenteur* » qui décrit la chose (Sansot, 1998).

Durant l'enquête de terrain qui sera abordée ultérieurement, j'ai constaté que certaines personnes préféraient le Flon le dimanche matin : le contraste entre les moments intenses et les moments calmes crée des sensations agréables.

La société hypermoderne veut tout, à n'importe quel endroit et tout le temps. Dans son ouvrage « *Le bonheur paradoxal* », Gilles Lipovetsky expose les réflexions de Zaki Laïdi concernant le rapport de la société contemporaine au présent. Le présent est sacralisé, de plus en plus détaché du passé et de l'avenir, c'est un « *présent absolu, autosuffisant* ». Il y a une sorte d'hystérie collective où tout s'accélère et, comme réponse à ce phénomène, se développent des activités qui valorisent la temporalité « *lente, qualitative et sensualiste* » (Lipovetsky, 2006 : 125).

La valorisation de la lenteur n'est pas à négliger par les professionnels de l'espace. Il semblerait que pour créer de l'urbanité, c'est-à-dire une ville de qualité, les endroits calmes favorisant les activités lentes et stimulant le lien social soient nécessaires.

## 2.5 Quelques exemples de politiques temporelles dans des pays européens

Les propos précédents montraient l'intérêt grandissant pour les temps urbains. Le présent chapitre tente d'exposer des applications concrètes de planifications temporelles. Il y a déjà plusieurs études de cas qui ont été réalisées sur le sujet. Bien évidemment, la liste qui suit ne prétend pas à l'exhaustivité.

Beaucoup d'exemples viennent d'Italie. D'importantes opérations, dans plusieurs villes y ont été réalisées :

- À Bolzano, ville de 80'000 habitants, l'opération visait à réduire la circulation des voitures individuelles ainsi que la congestion de la ville aux heures de pointe en augmentant l'utilisation des transports en commun (Bonfiglioli, 2002 :53).
- À Florence il y a eu une négociation concernant un meilleur équilibre des heures de travail et de loisirs pour les salariés d'un centre commercial (Ibid.).
- À Pesaro le projet visait à promouvoir la Piazza Redi en tant qu'espace central de la ville ; à favoriser les rapports non seulement entre voisins, mais aussi entre résidents et commerçants ; à aménager un espace urbain agréable à vivre et favorable à une mobilité à vitesse réduite. Un projet de modification des heures scolaires, en parallèle à celui qui précède, faisait partie de la planification temporelle de la ville (Ibid.).

Le terme de planification temporelle qui a été utilisé dans la ville de Pesaro est très intéressant et mérite qu'il soit relevé. En effet, peu de villes peuvent se vanter d'avoir un plan temporel. On constate donc que les villes italiennes sont à l'avant-garde en ce qui concerne le chrono-urbanisme. En Italie ces organismes ont été souvent créés à l'initiative de mouvements féministes. En effet, depuis que le travail féminin salarié s'est développé, il est devenu difficile pour elles de réaliser correctement les tâches domestiques et administratives aux heures ouvrables classiques (Ascher, 1991). En Italie, nous dit Sandra Bonfiglioli, mathématicienne et urbaniste de l'Institut polytechnique de Milan, 30 villes sont en train d'actualiser ou de commencer des politiques relatives aux temps urbains, parmi lesquelles Milan, Gênes, Rome, Bolzano, Venise, Ravenne, Naples. Milan est la première ville à s'être dotée d'un plan général rédigé et approuvé par le conseil municipal en 1994 et, depuis, en cours d'actualisation. En Italie, ces politiques ont deux origines nous dit-elle :

*« une proposition de loi d'initiative populaire présentée à la Chambre des députés par les femmes parlementaires progressistes de la fin des années quatre-vingt ayant pour titre : Horaires de travail, Saisons de la vie et Temps de la ville (signataire Livio Turco) et une première expérimentation conduite dans les mêmes années par la municipalité*

*de Modène, dont le maire est Alfonsina Rinaldi* » (Bonfiglioli, 1991 : 146).

Thierry Paquot relève, lui aussi, ce caractère « féministe » des plans temporels : il se questionne sur le bien fondé de la loi, adoptée par les députés à la demande du gouvernement français, autorisant le travail de nuit des femmes. Est-ce vraiment un progrès ? (Paquot, 2001 :14). Se poser la question c'est y répondre. Nous constatons que la femme est un sujet récurrent dans les questions temporelles.

L'organisation économique, la façon de produire et de consommer, le rôle de la femme, les progrès techniques, etc. tous ces paramètres interagissent les uns avec les autres et modifient le rapport que les individus ont avec leur ville et ses rythmes nouveaux et complexes.

Mais il n'y a pas que l'Italie qui est sensible aux planifications temporelles :

En Grande-Bretagne, des mesures spécifiques ont été adoptées dans certaines villes pour favoriser l'implantation de centres d'activités qui fonctionnent le soir, voire 24 heures sur 24, dans le but d'en renforcer la centralité et la sécurité. Aux Pays-Bas, un type de réglementation, dit A-B-C, définit le zonage en fonction des besoins et modes d'accessibilité des diverses fonctions urbaines (Ascher, 1991).

En Allemagne, le projet DIFU (Deutsches Institut für Urbanistik Berlin) travaille sur la mise en réseau des horaires administratifs avec les horaires des entreprises, des particuliers et des enfants. Ce groupe de recherche a travaillé, par le biais d'entretiens avec les dirigeants politiques et économiques, sur quatre villes allemandes : Wolfsburg, Bonn, Münster et Karlsruhe. Cet organisme veut créer des ateliers où ces personnes pourront se rencontrer et où une coopération pourra prendre naissance. Les premiers résultats de l'enquête montrent qu'à Wolfsburg, il y a 150 modèles différents de travail qui entraînent une grande variété de rythmes. Cette caractéristique temporelle conduit à moins d'embouteillages le matin et le soir, mais cela pose problème pour les employés qui pratiquaient le covoiturage et cela a été un problème pour les transports en commun. Les autobus ont perdu plus de la moitié de leur clientèle, le nombre d'abonnements est passé de 7000 à 3000 en l'espace de quelques années (Eberling, 1991 : 141). De plus, à cause d'un effet rebond dû à la baisse des embouteillages, l'utilisation de la voiture a augmenté fortement. Bref, cette multitude de rythmes a des conséquences sur la vie privée, l'environnement et la communauté.

Lausanne aussi a déjà réalisé un projet d'aménagement temporel. En effet, l'Université de Lausanne a désynchronisé le début des cours afin de désengorger le métro aux heures de pointes. Pour éviter d'être pris dans des congestions, un individu a deux possibilités : soit il change d'itinéraire, soit il se déplace à un autre moment. C'est cette deuxième option qui a été adoptée par l'université. La politique de l'Université lausannoise consiste à diluer l'ensemble

des usagers qui prennent le métro vers 8 heures dans le temps. Les congestions de la voirie ou des transports publics apparaissent lorsque le débit d'usagers est trop grand. Un débit mesure le nombre d'individus par unité de temps transitant par un lieu donné (individus/t). Par conséquent, il serait possible d'éviter des congestions en aménageant le temps, c'est-à-dire en diluant dans le temps la quantité d'usagers de la voirie, des transports publics ou même des magasins et des bureaux de poste.

Ces quelques exemples sont symptomatiques d'une réelle préoccupation pour ces questions temporelles.





## Partie II : L'Esplanade du Flon comme terrain d'étude



Vendredi, 23h01. Photo : M. Schiffrin



### 3 Cadre empirique

Ce chapitre pose un canevas à l'étude de terrain. Ce travail est une expérience tentant de rendre intelligible le déroulé temporel d'un lieu donné. C'est une étude multidisciplinaire concernant bien évidemment la géographie urbaine, mais aussi le droit, l'économie et la sociologie. Elle essaie de comprendre quand est-ce qu'il y a des flux de personnes, quels types de personnes ? Pour quels types d'activité ? etc. Il s'intéresse plus à la *civitas* qu'à l'*urbs*. Ola Soderstrom, dans *les urbanités* de la Radio Suisse Romande, définit ces deux termes latins comme suit :

*« Urbs + civitas: ces deux termes latins permettant de désigner la ville renvoient pour le premier à sa dimension matérielle, pour le second à sa dimension humaine. La qualité d'une ville réside dans la bonne combinaison de ces dimensions » (Soderstrom, 2008).*

Les temporalités urbaines concernent plus l'aspect humain que physique, mais une bonne combinaison entre les rythmes urbains et la dimension matérielle est un gage de qualité et d'urbanité.

#### 3.1 Échelle spatiale de référence

L'espace de référence est volontairement petit et concerne un quartier particulier de la ville de Lausanne : le quartier du Flon. C'est une étude exclusivement intra-cas descriptive. Ce travail ne sera pas inter-cas : on ne va pas comparer plusieurs sites comme dans une étude multi-sites. Ce mémoire est une sorte de prototype qui pourrait être appliquée à d'autres quartiers pour pouvoir, dans des études postérieurs, comparer les rythmes afin de pouvoir monter en généralité. Les conclusions ou généralisations qui seront faite durant ce travail ne pourront en aucun cas s'adresser à tous les espaces publics lausannois.

Le quartier du Flon est un espace privé appartenant à la société LO-Holding dont nous décrirons plus tard les particularités dans le chapitre concernant l'historique (cf. Chapitre 6.1, Bref historique). Lorsque l'on travaille sur une analyse temporelle d'un lieu donné, que ce soit pour bien comprendre les rythmes urbains (approche descriptive) ou pour influencer sur ces derniers (dans une approche plus prospective afin d'établir éventuellement une politique d'aménagement du temps), l'échelle spatiale doit être limitée :

*« Au plan qualitatif, les politiques temporelles fonctionnent au sein d'échelles spatiales limitées, suivant une philosophie d'action dont les principes ont été puisés dans la vie quotidienne. Leur intérêt porte en grande partie sur une dimension temporelle et spatiale qui favorise*

*des actions précises plutôt que des approches trop générales. »*  
(Bonfiglioli, 2002 : 56).

Les mesures ne sont donc pas universelles et généralisées. Elles prennent pour point de départ une « *philosophie humaniste de respect des lieux et des personnes* » (Ibid.).

Afin que l'analyse soit pertinente, il convient de ne pas être trop gourmand en voulant travailler sur un espace trop grand. A l'échelle du quartier du Flon, et plus particulièrement de l'Esplanade du Flon, une enquête sur le terrain est réalisable.



**Figure 1 : le Flon**

### 3.2 Échelle temporelle de référence

Afin de bien appréhender le sujet de la temporalité, il est important de différencier trois échelles temporelles : les temps longs ; de l'ordre d'un ou plusieurs siècles, les temps moyens ; de l'ordre de trente à cinquante ans et enfin les temps courts ; ceux de la quotidienneté. Bien évidemment l'énumération de ces trois échelles ne prétend pas à l'exhaustivité. Il y a des temps bien plus longs, notamment le temps géologique pouvant aller jusqu'à des milliards d'années, et des temps plus courts pouvant aller jusqu'aux centièmes de secondes. Cette distinction volontairement simplifiée permet une meilleure intelligibilité des différentes échelles.

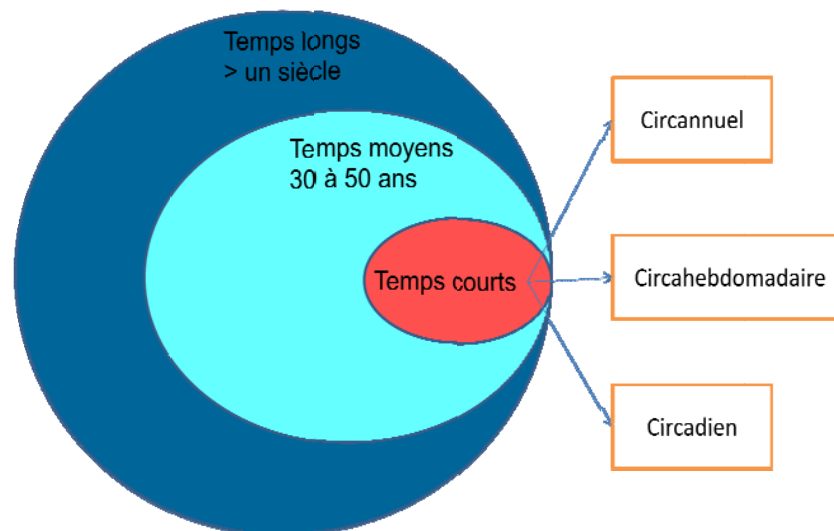


Figure 2

La ville évolue au cours du temps : elle représente un système évolutif. Les géographes et historiens ont longtemps étudié, et continuent de le faire, les modifications des régimes d'urbanisation au cours des siècles : de la ville médiévale on est passé à la ville industrielle puis enfin à la ville postindustrielle. Cette analyse diachronique qui consiste à décrire et comprendre les modifications de la ville au cours de l'histoire se base sur les temps longs : c'est-à-dire plusieurs centaines d'années.

La deuxième échelle temporelle est l'échelle des temps moyens qui est de l'ordre de trente à cinquante ans, lapse de temps caractéristique des évolutions démographiques.

Enfin les temps courts, ceux de la quotidienneté, permettent d'étudier la variation des rythmes journaliers, hebdomadaires voir saisonniers de la ville. On identifie plusieurs périodes différentes dans les temps courts : domaine « *circadien* » pour les rythmes voisins ou égaux à 24 heures ; le domaine « *circahebdomadaire* » pour les rythmes voisins ou égaux à une semaine ; le domaine « *circamensuel* » pour les rythmes voisins de 28 jours et enfin le domaine « *circannuel* » pour les rythmes voisins d'un an (Gwiazdzinski, 2005 : 145). C'est cette échelle

des temps courts, plus précisément les domaines *circadiens et circahebdomadaires*, qui seront abordés dans ce travail. Michel Bassand définit ces temporalités courtes comme ceci :

*« Les temporalités cycliques rythment la vie sociale et personnelle quotidienne, mensuelle, annuelle. Ce sont par exemple les temporalités du jour et de la nuit, celles des fins de semaine, les temporalités des jours de fêtes saisonnières ou religieuses, les temporalités des loisirs et des vacances.*

*Ce sont encore les temporalités des groupes comme les familles, les entreprises, les écoles, les associations, les partis politiques, les institutions politiques, etc. »* (Bassand, 2007 : 185).

L'évolution de la ville aux cours des siècles, dans le temps long, est fortement liée avec les progrès techniques (industrie, révolutions, voiture, micro-onde, téléphone portable, etc.) (Ascher, 2000). Ces modifications structurelles, dans les temps longs, influencent le rapport que la ville et les individus entretiennent avec leur quotidienneté : *« en effet, coexistent des temporalités historiques longues et des temporalités cycliques qui correspondent au fonctionnement social impliquant des cycles courts qui peuvent se répéter »* (Bassand, 2007 : 184).

Les échelles coexistent, interagissent et s'influencent réciproquement.

## 4 Questions de recherche et hypothèses

### 4.1 Questions de recherche

#### 4.1.1 Question méthodologique

Tout d'abord une question méthodologique : comment rendre intelligible les variations temporelles quotidiennes de la ville ? Ce travail tente de mobiliser des méthodes permettant de rendre compte des variations temporelles. Dans le chapitre concernant la méthodologie (cf. Chapitre 5, méthodologie), les méthodes mobilisées seront décrites plus en détails. Les méthodes utilisées sont nombreuses : la caméra vidéo comme outil scientifique, le questionnaire pour comprendre les variations de perception et d'usage selon un moment donné, les cartes dynamiques sur « géoclip » et quelques entretiens.

#### 4.1.2 Question descriptive et compréhensive

Une fois la question méthodologique posée le travail s'intéresse à la compréhension de ces rythmes : quels sont les rythmes urbains de l'Esplanade du Flon ? Cette question permet de mettre le doigt sur la nature de l'objet étudié, à savoir l'usage et le rythme de cet espace public. Cette deuxième démarche cherche à comprendre le phénomène.

#### 4.1.3 Question prospective

Enfin la dernière question : pourrait-on aménager le temps afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens ? Cette troisième démarche est celle d'une possible action. Proposer quelques idées de planification.

À cette dernière question s'ajoutent inévitablement d'autres : quelle ville voulons-nous vraiment ; une ville en continu avec des activités 24H/7 ou une ville avec des rythmes cadencés traditionnels ? Qui est-ce qui déciderait de ces aménagements temporels, quelle gouvernance ?

## 4.2 Hypothèses

Différentes hypothèses sont avancées plus en détails dans le chapitre suivant concernant la méthodologie. En bref, l'utilisation de l'espace public change selon la saison, le jour de la semaine ou bien encore l'heure de la journée : « *le labyrinthe urbain se transforme et se recompose. Une autre ville apparaît sous nos yeux, un décor et de nouveaux acteurs.* » (Gwiazdzinski, 2005 : 170).

En effet, différents acteurs utilisent l'espace public : le soir on trouvera plus volontiers des jeunes, le matin des gens allant au travail, l'après-midi une population plus mixte avec notamment des personnes âgées faisant leurs courses. Ce travail cherchera à confirmer ou à infirmer ces idées reçues.

Les acteurs, les activités et le décor changent. La perception de l'espace est altérée selon l'heure à laquelle on visite un lieu. Une personne se sentira plus à l'aise tôt le matin alors que le soir ce même individu se sentira étourdi par l'ambiance festive et enivrante de la vie nocturne de l'Esplanade du Flon.

Le Flon est un quartier vivant et dynamique avec une multitude d'activités différentes. On trouve de tout au Flon : expositions d'art, discothèques, cinémas, ateliers artistiques, bars, restaurants, service publics, supermarchés, pharmacie, écoles de musique, école de danse, etc. et la liste est encore longue. De cette concentration d'activités résulte un espace vécu de manière individualisée avec une multitude de rythmes et d'usage différents. Comme il y a été dit précédemment, la « Flon-Vision », élaborée par la direction du LO, a clairement affiché ses ambitions au début de la requalification du quartier : ils voulaient que le quartier devienne un espace « *pas comme les autres, vivant 24 heures sur 24, où serait concentré un grand nombre d'activités de jour comme de nuit* » (Demont Catsicas et al., 2009 : 71). Cette mixité fonctionnelle aboutit à un espace vécu plus ou moins en continu. Lorsque ce ne sont pas les personnes allant travailler qui occupent l'espace public, ce sont les chalands qui viennent se restaurer ou qui vont au cinéma, ou encore les jeunes qui vont danser ou jouer de la musique. Bref qui dit mixité fonctionnelle dit temps continus. Mais est-ce vraiment le cas ?



## 5 Méthodologie

Le travail sur le terrain comprend quatre démarches : la prise d'images avec une caméra vidéo, une enquête par questionnaire, des entretiens et enfin quelques observations libres. Ces quatre démarches sont complémentaires afin d'appréhender le déroulé temporel et toute la complexité de l'espace étudié. L'étude de terrain a été réalisée, à raison de 14 heures par jours, entre mars et avril 2010. Les dates étaient les suivantes :

**Tableau 1**

Jour	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Samedi
Date	14 mars	17 mars	19 mars	22 mars	23 mars	25 mars	10 avril
Météo	Ciel dégagé, 0°C le matin et ensuite entre 5°C et 10°C.	Idem.	Grand beau, entre 10°C et 15°C l'après-midi.	Temps sec mais nuageux. Le sol est mouillé. 5°C le matin, 15°C l'après-midi.	Grand beau, 15°C au meilleur de la journée	Idem.	Couvert le matin, beau le soir. 7°C le matin, 16°C en fin d'après-midi.
Lever du soleil	6h48	6h42	6h38	6h32	6h31	6h27	6h56
Coucher du soleil	18h37	18h41	18h44	18h48	18h49	18h52	20h14
Durée D'ensoleillement	11h48	11h58	12h05	12h15	12h18	12h25	13h18

### 5.1 La caméra comme outil d'observation

La vidéo permet en tout temps de revenir sur l'information, elle immortalise une réalité sur laquelle on peut s'arrêter. Elle permet de prendre du recul, ou, dans une approche plus inductive, de formuler des questions que l'on ne s'était pas posées initialement (Chenal, 2006). De plus, d'autres chercheurs peuvent aisément réutiliser ces données.

La caméra, programmée pour filmer toutes les dix minutes une tranche de 2 secondes, a été posée sur un trépied de 7 heures à 21 heures du dimanche au jeudi, et de 10 heures à 24 heures le vendredi et le samedi. La semaine a été construite « artificiellement ». Par artificiel il faut comprendre que les sept jours (lundi à dimanche) ne se sont pas succédés. En effet, afin

de réduire les paramètres altérant la comparaison, les sept jours ont eu, dans la mesure du possible, les mêmes conditions météorologiques : à savoir une météo clémente avec un temps sec et doux. Il a clairement été indiqué la température, le temps et d'autres informations concernant l'environnement du jour sur les données (cf. tableau 1). De plus, cette semaine comprend exclusivement des jours non fériés et en dehors des vacances scolaires. J'en profite pour remercier mon frère Mariano qui m'a grandement aidé sur le terrain.



**Figure 3 : Lundi à 6h59 et vendredi à 19h04. Photo : M. Schiffrin.**

La caméra filme un champ comprenant une partie du bâtiment *Les Colonnades* abritant le Pur, le *Flonplex* et enfin une partie du bâtiment du Mad. L'image interceptée par la caméra est visible sur la figure 3.

Cette méthode a permis un comptage des gens afin de construire un graphique d'affluence. Cette démarche est clairement quantitative et elle sous-entend une participation indirecte des acteurs.

## 5.2 L'enquête par questionnaire

Une fois la caméra installée sur son trépied et programmée afin de prendre des images toutes les dix minutes, j'ai eu le temps de poser des questions aux passants. Contrairement à la méthode précédente, la participation directe des sujets est requise.

Étant plus de douze heures en un lieu donné, l'échantillon de personnes interrogées est assez important ; une soixantaine de passants par jour à raison d'environ cinq personnes par heure. Une série de questions a été prédéfinie et une place à été laissée aux discours libres ou aux récits plus détaillés. La grille de questions permet d'éviter de récolter trop d'informations superflues. En effet, la surcharge de données pourrait compromettre l'efficacité et la force de l'analyse (Miles, Hubermann, 2007 (2003)). Les questions étaient formulées oralement et je remplissais le questionnaire pour éviter les problèmes de relecture.

Voici quelques questions qui ont été prédéfinies avec l'analyse qui en a été faite (cf. voir le questionnaire en annexe) :

- Donnez trois adjectifs qui qualifieraient ce lieu en ce moment ? En ce qui nous concerne, ce ne sont pas les mots eux-mêmes mais leur signification qui nous intéresse. C'est pourquoi les gens précisaient si l'adjectif était connoté positivement, négativement ou neutre ce qui permettait d'ajouter respectivement un " + ", " - " ou " ± " à côté du mot. L'hypothèse est que la perception de l'espace diffère selon l'heure du jour. Afin de faciliter l'analyse, j'ai synthétisé l'information en agrégeant des mots similaires : par exemple s'il y a une grande quantité de mots tels que « vivant », « festif », « social », « mélange », on pourrait leur attribuer le mot « animé ». En revanche aux mots « bruyant », « étourdissant », « surpeuplé » nous attribuerons le mot « plein - ». La totalité des adjectifs énoncés ont été agrégés en 21 catégories qui seront décrites plus tard dans l'analyse des données.

- A quel moment de la journée préférez-vous cet endroit ? Cette question a permis de savoir « quel Flon » les gens préfèrent : préfèrent-ils le « Flon du dimanche matin » ou le « Flon du vendredi soir » ?

- Seriez-vous favorable à une extension des horaires d'ouverture des services publics ou des commerces en ville ? Cette question permet de savoir ce que les gens désirent et si l'offre satisfait les usagers. Elle essaie de comprendre l'adéquation entre les rythmes de vie des individus interrogés et le système horaire des magasins et des services.

Bien évidemment, il a précisément été indiqué sur les questionnaires l'heure et la date à laquelle les réponses ont été données. Il y a d'autres paramètres qui entrent en ligne de compte : l'âge, le sexe, etc. : ces informations ont aussi été relevées. Une démarche itérative, un continuel va et vient entre les méthodes a permis d'appréhender la substantifique moelle du lieu et de ses rythmes urbains. Les questions ont été posées à un endroit bien défini pour limiter les paramètres influençant les réponses. Sur la figure 4 cette zone est délimitée en vert ; elle se situe à proximité de la pergola de l'Esplanade du Flon. Les questions ont été posées entre mars et avril 2010. Le nombre de questions par jour et par heure est plus ou moins constant afin d'avoir un échantillon représentatif du Flon : la fréquence des questions est distribuée uniformément dans le temps à raison de cinq individus interrogés par heure.



Figure 4 : Source du fond de carte : <http://maps.google.com/>

### 5.3 Entretiens

La méthode précédente du questionnaire mobilise des acteurs au hasard. En effet, les usagers de l'Esplanade ont été interrogés de manière aléatoire. En ce qui concerne les entretiens, des acteurs incontournables du Flon ont été consultés : des individus ayant une connaissance plus fine du lieu, des acteurs qui vivent cet espace au quotidien et qui l'on même façonné. Deux entretiens plus ou moins libres ont été réalisés : l'un avec Mario Galleguillos (Galleguillos, entretien, 27 avril 2010) concierge du Groupe LO-Holding depuis 2003 et l'autre avec Jean-Marc Regamey (Regamey, entretien, 22 mars 2010), gérant, entre autres, de la discothèque L'Atelier Volant et du restaurant le Pur. Cette démarche permet d'avoir une meilleure connaissance du lieu, notamment la nuit durant les heures qui ne sont pas couvertes par la caméra et le questionnaire.

### 5.4 Observations

En parallèle à ces trois méthodes bien définies et rigoureuses une prise de notes d'observations libres a été faite dans un carnet de recherche. Cette méthode sans instrumentation préalable a permis de me sensibiliser au site et aux phénomènes qui auraient pu m'échapper avec les méthodes précédentes : « *Si les phénomènes ou les constructions sous-jacents les plus importants en jeu sur le terrain ne sont pas repérables à travers l'instrumentation prévue, le chercheur les négligera ou les déformera* » (Ibid : 72).

Ayant passé beaucoup de temps sur place, j'ai pu faire de nombreuses observations qui ont permis de donner plus de détail à l'analyse. J'ai essayé de suivre les conseils de Georges Perec :

*« Travaux pratiques*

*Observer la rue, de temps en temps, peut-être avec un souci un peu systématique. S'appliquer. Prendre son temps.*

*Noter le lieu : la terrasse d'un café près du carrefour Bac-Saint-Germain*

*L'heure : sept heures du soir*

*La date : 15 mai 1973*

*Le temps : beau fixe*

*Noter ce que l'on voit. Ce qui se passe de notable. Sait-on voir ce qui est notable ? Y a-t-il quelque chose qui nous frappe ?*

*Rien ne nous frappe. Nous ne savons pas voir.*

*Il faut y aller plus doucement, presque bêtement. Se forcer à écrire ce qui n'a pas d'intérêt, ce qui est le plus évident, le plus commun, le plus terne » (Perec, 2000 [1974] : 100).*

Observer, prendre son temps, laisser de côté les *a priori*, telle a été ma démarche.

## 6 Résultats de l'étude de cas : L'Esplanade du Flon

Comme il a été dit précédemment, « *le système est régulé par des contrats sociaux (les lois), par des relations de réciprocité (un rendez-vous implique au moins deux personnes qui doivent être là à ce moment), par des horloges biologiques (le sommeil, la veille), par des valeurs* » (Bonfiglioli, 1991 : 150). Ce travail empirique va traiter les deux premiers points précités : les lois, qui régissent l'organisation temporelle, ainsi que l'aspect social en se concentrant sur les perceptions, les usages et les intensités du lieu.

Lorsque l'on travail sur le quartier du Flon, il est inévitable de ne pas parler de son passé et des différentes mutations qu'il a subi au cours de son histoire. Le passé industriel, et plus tard, l'ambiance alternative, folklorique et romantique du quartier sont toujours présents dans l'imaginaire des Lausannois. En termes de temporalités, le système d'aujourd'hui est le résultat d'un long processus de mutations.

*« Le temps social structuré par les régimes des horaires est une construction historique dans laquelle se représentent l'histoire civile d'un lieu, sa singularité géographique et son appartenance à de multiples échelles de relations (nationale, européenne). Le système des horaires est une sorte de monument invisible mais perceptible de l'histoire d'une ville »* (Bonfiglioli, 1991 : 150).

Un bref contexte historique va être fait avant d'aborder ce qui concerne l'offre (contrat social, législation, etc.) et l'aspect social (la perception, les usages et les intensités) du système temporel du Flon.

### 6.1 Bref historique

Ce travail concerne les temps court de la quotidienneté mais pour bien comprendre les temps court contemporains de l'Esplanade du Flon, un bref aperçu du contexte historique, dans une vision plus large, semble important. Les modifications structurelles d'un quartier, dans les temps longs, influencent le rapport que les usagers entretiennent avec le rythme quotidien ou hebdomadaire de ce dernier. Les échelles interagissent donc, et s'influencent réciproquement. L'évolution des activités que l'on implante en un lieu conditionne le rythme des usagers. Si le type d'activité change en un espace donné, la temporalité quotidienne s'en voit altérée. Il faut toutefois rester prudent et se prémunir contre toutes formes de déterminisme : il est vrai que l'on peut, en fonction des activités d'un lieu, prédire plus ou moins les moments de forte intensité, mais dans la société « *hypermoderne* » (Ascher, 2000) il devient de plus en plus difficile d'anticiper certains phénomènes. Les *botellones* organisés via facebook sont imprévisibles ou les gestes de « *togethering* » dont nous avons déjà parlé modifient les fréquentations.

## Première partie. Le passé industriel

Les photos de ce chapitre proviennent de la revue *Mémoire vive* sur le Flon (n°18, 2009).

Le Flon est le nom donné à la rivière qui coule encore au fond d'un tunnel souterrain tout au long de cette vallée désormais urbaine. L'histoire de cette dernière est liée à la compagnie du chemin de fer Lausanne-Ouchy créée le 12 mars 1874 (Demont Catsicas et al., 2009 : 31). À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, la plateforme actuelle du quartier du Flon n'était qu'une simple vallée dans laquelle coulait une rivière. Le Grand-Pont fut achevé en 1844. Son hauteur était, avec deux rangées d'arches, de 25 mètres au-dessus de la rivière. En amont de ce dernier, dans le quartier du Rotillon, il y avait des moulins, des tanneries et des scieries (Ibid.).

À la suite d'une densification importante, la vallée du Flon était devenue insalubre : épidémies, choléra en 1859, typhus en 1865 et paludisme dans la partie basse de la Louve qui se jette dans le Flon au niveau de la place Pépinet. Les autorités décidèrent d'assainir le secteur afin de le rendre plus hygiénique. Il s'en suit le voûtage de la Louve qui débute en 1812 ainsi que le comblement et le voûtage du Flon qui commence en 1873 dans la partie du Rôtillon (Ibid. : 32).

En 1856 est construite la première gare de chemin de fer de Lausanne sur le coteau de Mornex. Une solution devait être trouvée pour amener les marchandises de la nouvelles gare jusqu'en ville. En parallèle, le port d'Ouchy était l'une des escales les plus importantes du XIX<sup>e</sup> siècle sur le lac Léman. Une liaison entre ces trois nœuds (Ouchy-Gare-Centre) s'imposait. En 1871, le Grand Conseil vaudois accorde une concession pour la construction du chemin de fer Lausanne-Ouchy. Le comité d'initiative se constitue en une compagnie en 1874 (Ibid.).

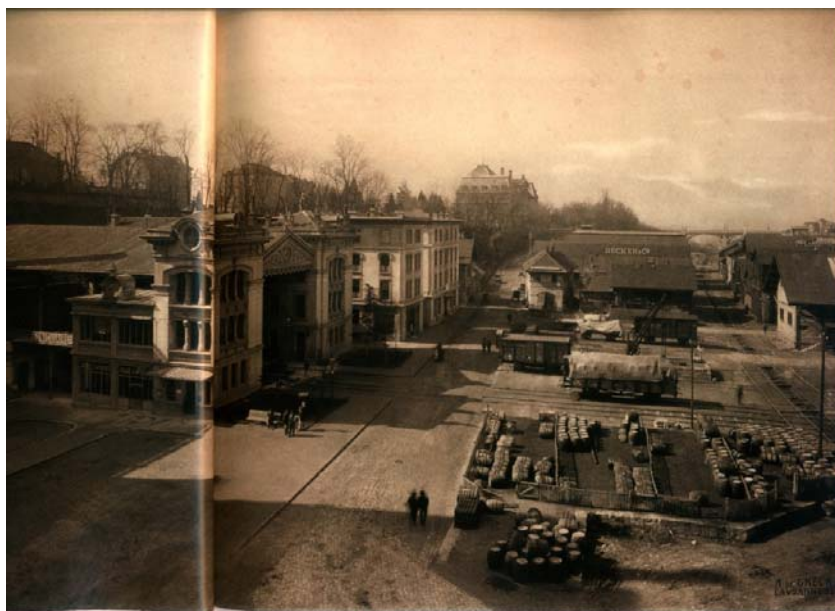


Figure 5 : La plateforme du Flon, après 1905. Photo : Robert De Greck.

Le Flon devient un terminal de marchandises avec des douanes et des entrepôts fédéraux. Les passagers n'étaient acceptés initialement qu'entre Ouchy et la gare. Les gravats issus de l'excavation du tunnel de Montbenon permirent, avec l'ajout de déchets ménagers, de combler la vallée du Flon. Le terrain plat qui se créa permit l'aménagement progressif de voies ferrées, de halles et d'entrepôts, dont l'industrie lausannoise avait grandement besoin (Ibid. : 34).



**Figure 6 : Déversement des ordures en contrebas de la place Chauderon, 1913. Photo : Frédéric Mayor.**

Dans un premier temps, durant près de quarante ans, cette portion de terrain ressemblait à un immense terrain vague. « *Le mode d'occupation du terrain était déterminé par une double contrainte : celle liée à la nature du terrain qui doit se tasser avant d'être bâti, et celle fixée par le réseau des voies ferrées [...] qui quadrille la plateforme* » (Ibid.). D'où le plan orthogonal que l'on retrouve encore aujourd'hui.



**Figure 7 : Entrepôts du quartier du Flon depuis le pont Chauderon, entre 1915 et 1930. Photo : André Kern.**

L'année 1953 sera déterminante pour l'avenir du quartier : le transfert de la gare de marchandises de Lausanne à Sébeillon fait que le funiculaire Lausanne-Gare est dès lors affecté exclusivement au transport de voyageurs. Néanmoins, une connexion est créée entre Sébeillon et le Flon pour y acheminer encore les marchandises mais l'avenir du quartier en tant qu'entrepôt de la ville semble compté. En 1954, les deux funiculaires sont transformés en chemin de fer électrique à crémaillère et en 1982 la compagnie cède l'exploitation des funiculaires à la ville de Lausanne. Dès 1982, le Lausanne-Ouchy n'est donc plus une compagnie de chemin de fer et devient exclusivement une société immobilière (Ibid. : 38).

En 1985, la compagnie du chemin de fer Lausanne-Ouchy se transforme en une holding : la LO Holding Lausanne-Ouchy SA. La LO Holding réalise des projets dans la région lausannoise, à Morges, sur la Riviera puis à Leysin, à Sierre et à Crans-Montana. Vers la fin des années 1990, le patrimoine du Lausanne-Ouchy finit par se concentrer essentiellement sur les bâtiments de la plateforme du Flon et sur les anciennes gares du funiculaire.



## Deuxième partie, mutation d'un quartier marginal en un quartier « tendance »

En 1953, l'affectation originale de la plateforme du Flon comme lieu d'entreposage des marchandises devient obsolète. Dans les années 70-80, plusieurs projets tombent à l'eau. Dès lors, le Flon se développe librement, de manière alternative et originale. Des ateliers d'artistes commencent à apparaître par-ci et par-là, ainsi que des galeries d'art, des clubs de danse, une école de jazz (EJMA), etc. Le quartier est fréquenté par une population jeune et marginale. Des sociétés quittent les lieux et des associations s'approprient l'espace, le Flon devient un « *no man's land* » : prostitution, drogues et sentiment d'insécurité la nuit font leur apparition. « *La vallée du Flon est exclue des parcours usuels des citoyens...* » (Ibid. : 48).

À la fin des années huitante, un choix se présente pour le groupe LO Holding : laisser le Flon figé dans sa vocation industrielle obsolète ou devenir un centre ville moderne. La deuxième option sera entreprise avec le concept de « Flon-Vision ». Ce concept a l'ambition de transformer le quartier de façon harmonieuse.

Le groupe LO est l'unique propriétaire de cette surface de plus de 55'000 m<sup>2</sup>. Pour donner un cadre formel et légal à la « Flon-Vision », un plan partiel d'affectation (PPA), compétence du Service d'urbanisme de la ville de Lausanne, est accepté par le Grand Conseil en 1999 et les travaux aboutiront au Flon que l'on connaît aujourd'hui (Ibid.).

L'image du quartier a fortement changé durant le siècle et demi passé : d'une vallée verdoyante et bucolique, cette portion de territoire s'est transformée en un dépôt industriel pour toute la ville. Suite à l'abandon de sa fonction industrielle, le quartier est devenu alternatif, marginal et, pour certains, malfamé. Puis, le Flon est devenu ce qu'il est aujourd'hui : un quartier moderne, tendance et économiquement dynamique pour le plaisir des uns et le désarroi des autres. Notamment les artistes qui occupaient le quartier et qui se sont regroupés en associations : l'Association des Intérêts de la Vallée du Flon (AIVF) et l'Association pour un Aménagement Harmonieux du Flon (APAHF). Selon Mario Galleguillos, employé du LO, « *Le Flon d'aujourd'hui a rompus avec le folklore et le romantisme d'antan. La période alternative et hippie est révolue* » (Galleguillos, entretien, 27 avril, 2010). Ce phénomène est visible dans toutes les villes du monde : la culture alternative est par définition destinée à se mouvoir selon les évolutions de la ville.

En ce qui concerne la vie nocturne, le Flon compte deux boîtes de nuit : le Mad, qui est la première boîte de nuit à avoir ouvert en 1984 et l'Atelier Volant qui ouvre en 1991 (Rotten : 2006). Le contrat particulier engagé entre le Mad et le groupe LO complique fortement la venue d'une nouvelle boîte de nuit au Flon (cf. Chapitre 6.2.1, Législation et contrat social : clause de non-concurrence du Mad).

*« Au début, le Flon était un quartier de maraîchers et de marchandises. Le soir les entrepôts accueillait les prostituées qui, aujourd'hui, se trouvent plus à l'ouest en périphérie, à Sévelin. Il n'était pas rare de voir aussi des dealers faire leurs petites affaires dans le coin. Bref le quartier du Flon était malfamé. Dans les années 80 la discothèque du MAD (qui a le statut de night club) est créée aux abords de l'esplanade du Flon. Vient ensuite l'Atelier Volant dans les années 90. L'ouverture de ces boîtes, accompagnées d'artistes underground, représente la première phase de requalification du quartier après la période industrielle. De nouveaux acteurs viennent dans le quartier : essentiellement des jeunes noctambules en quête de fêtes mais aussi d'autres individus attirés par une scène underground d'artistes alternatifs et d'associations.*

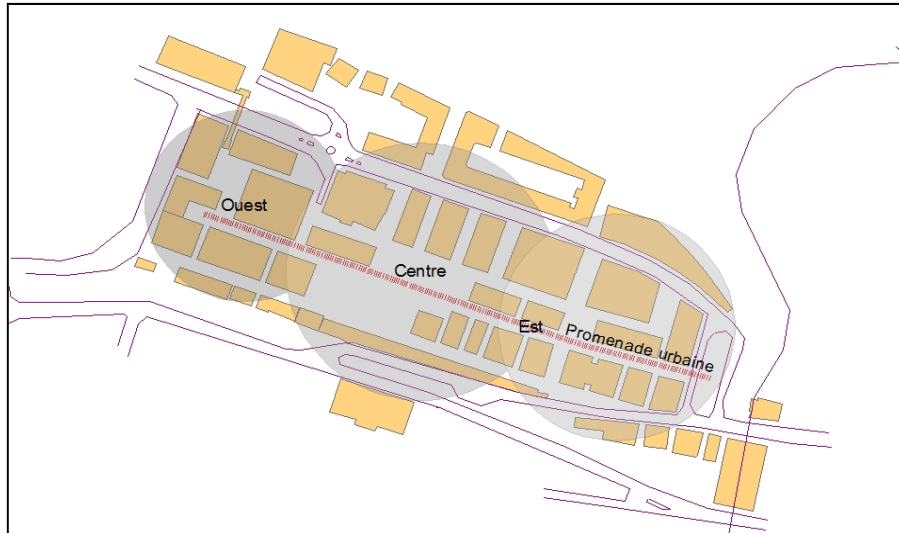
*La deuxième phase voit la construction des cinémas aux abords immédiats du MAD. L'implantation des cinémas est très importante pour le développement du quartier. En effet, les dealers et les prostituées disparaissent et des familles avec enfants commencent à fréquenter le quartier. Un travail important de mise en lumière du quartier est entrepris pour changer l'ambiance et la perception du lieu. Cette architecture immatérielle symbolisée par un jeu de lumière assez élaboré que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans la ville de Lausanne est un paramètre important de l'identité du quartier. »*  
(Regamey, entretien, 22 mars 2010).

Les ambiances et les rythmes d'aujourd'hui sont donc le résultat d'un long processus de mutations. En 1998, le Flon était animé essentiellement la nuit. Le jour il n'y avait que quelques activités artisanales et artistiques. Le Flon de jadis était un quartier alternatif, connu au-delà des frontières lausannoises. Mais en février 1998, le groupe LO, dirigé par le trio Rambert-Lambert-Fasel font une esquisse de la « Flon-Vision ». Cette « Flon-Vision » voulaient que le Flon devienne un quartier « *pas comme les autres, vivant 24 heures sur 24, où serait concentré un grand nombre d'activités de jour comme de nuit* » (Demont Catsicas et al., 2009 : 71). Le concept divise la plateforme du Flon en trois parties :

- à l'est, directement liées au centre, des activités de passage ;
- à l'ouest, des activités à destination, incitant les clients à traverser les 300 mètres qui les séparent de la place de l'Europe ;
- au centre, une Esplanade, lieu de rencontre, de culture, de loisirs, de formation, animé par des événements de qualité.

Le concept des trois pôles : « à destination », « de passage » et, au centre, « de rencontre » crée en quelque « *sorte trois quartiers dans un seul quartier* » (Ibid.).

Depuis 2009, le groupe LO est membre du Groupe Mobimo qui est une holding immobilière dont le siège se trouve à Luzerne.



**Figure 8 : La "Flon-Vision"**

La partie empirique va essentiellement se focaliser sur le centre : le pôle « de rencontre ».



## 6.2 L'offre : les heures d'ouverture des magasins et des établissements

### 6.2.1 Législation et contrat social

Le système actuel d'ouverture-fermeture des magasins et des établissements est le résultat de règles (législation) et de choix. De règles car les établissements et les magasins lausannois ont des plages horaires d'ouverture qui sont délimitées par deux règlements municipaux : le règlement municipal sur les établissements (RME) et le règlement sur les heures d'ouverture des magasins (RHOM). De choix car les commerçants organisent leurs horaires comme ils le souhaitent à l'intérieur de ces intervalles légales. Ces règlements sont de la compétence des communes. Le RME définit les heures d'ouverture et de fermeture des établissements publics selon des licences qui sont définies par la Loi cantonale sur les auberges et les débits de boisson (LADB). Il y a encore la loi fédérale sur le travail (LTr) qui limite le temps de travail mais qui ne sera pas traitée ici.

Quant aux références, les textes de loi dont sont tirés les commentaires suivants sont disponibles : en ce qui concerne les règlements (RME et RHOM), sur le site de l'administration communale de Lausanne (<http://www.lausanne.ch>, consulté le 10 mars) et pour la LADB sur le site du canton de Vaud (<http://www.vd.ch/>, consulté le 30 avril 2010). Ce chapitre est dense et contient beaucoup de références légales mais on ne peut pas comprendre les temporalités urbaines sans s'y référer.

#### **La Loi sur les auberges et les débits de boisson (LADB)**

La Loi sur les auberges et les débits de boisson (LADB) est une loi cantonale qui pose les bases légales en termes de licences pour les différents établissements. Tout établissement vendant des mets ou des boissons – alcoolisées ou non – doit posséder une licence. Au Flon l'Orchidée, le Pur, le McDonald's, le Nomade, Olé, le Petit-Prince, le Taccos et le bistrot du Flon ont une patente de « café-restaurant » qui leur permet de servir des mets et des boissons avec et sans alcool (Art. 12 de la LADB).

Le King-Size et le Punk sont des « café-bar », ce qui leur permet de servir des boissons avec et sans alcool à consommer sur place (Art. 14 de la LADB).

Les cinémas ont une licence de « buvette » : « *La licence de buvette liée à une activité culturelle ou sportive permet de servir des boissons avec et sans alcool à consommer sur place aux personnes qui ont participé à l'activité ainsi qu'à leurs accompagnants une heure avant son début, pendant son déroulement et deux heures après* » (Art. 15 de la LADB).

L'Atelier Volant bénéficie de la licence « discothèque avec restauration » car au rez-de-chaussée il y a le restaurant « le Nocturne ». Cette licence lui permet d'exploiter un établissement avec et sans alcool dans lequel la clientèle a la possibilité de danser et comme il

y a le restaurant, elle permet de servir, en outre, des mets à consommer sur place (Art. 16 de la LADB).

Le Mad, quant-à-lui, a une licence de « night-club » qui lui permet « *l'exploitation d'un établissement avec et sans alcool dans lequel sont organisées des attractions, notamment strip-tease ou d'autres spectacles analogues, pour autant qu'ils ne portent pas atteinte à la dignité humaine* » (Art. 17 de la LADB). Comme l'Atelier Volant, le Mad possède son restaurant : « le Bedroom zapof ».

En ce qui concerne les horaires d'exploitation de ces établissements, ce sont les communes qui légifèrent :

*« 1. Le règlement communal de Police fixe l'horaire d'exploitation des établissements. Il peut opérer une distinction entre les différents types d'établissements et les différentes zones ou quartiers de la commune. Il peut aussi fixer des conditions particulières visant à protéger les riverains des nuisances excessives.*

*2. Le titulaire de l'autorisation d'exploiter fixe librement l'horaire d'exploitation de son établissement dans ces limites. Les heures d'ouverture habituelles sont communiquées à la municipalité et affichées à l'extérieur de l'établissement »* (Art. 22 de la LADB).

Il faut donc se référer au règlement municipal sur les établissements pour connaître les heures d'ouverture des établissements publics. Les communes doivent établir un règlement de Police et ensuite obtenir l'approbation cantonale. Ce système implique des disparités entre les communes sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins, mais cela permet aussi de mieux s'adapter aux besoins locaux.

### **Règlement municipal sur les établissements (RME)**

Le règlement municipal lausannois sur les établissements (RME) définit les heures d'ouverture des établissements possédant une licence selon la LADB. L'heure de Police est fixée de la manière suivante (Art. 4 du RME) :

*« Établissements de jour : minuit*

*Les établissements de jour ne peuvent être ouverts qu'à partir de 5h et doivent être fermés à minuit. Des prolongations sont possibles, moyennant le paiement d'une taxe, selon le tarif établi par la Municipalité, jusqu'à 1h du dimanche au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir.*

*Établissements de nuit : 4h*

*Les établissements de nuit ne peuvent être ouverts qu'à partir de 17h et doivent être fermés à 4h. Des avancements et des prolongations de cet horaire sont possibles, moyennant le paiement d'une taxe, selon le tarif établi par la Municipalité, entre 15h et 17h et entre 4h et 5h ».<sup>2</sup>*

En résumé, le canton de Vaud, par le biais de la LADB, définit les licences pour les établissements publics et ensuite, selon ces licences, les communes règlementent les horaires.

**La Clause de non-concurrence du Mad**

Hormis l'Atelier Volant et le Mad, tous les établissements sis sur la plateforme du Flon sont des établissements de jour : le cinéma, le King-Size, le Pur, le Punk, le Nomade, etc. Ceci est dû à une particularité du Flon ou plus particulièrement du Mad. Lorsque le Mad s'implante en 1984, le Flon est plus ou moins à l'abandon. En forme de reconnaissance pour investir sur ce terrain, le Mad obtient une clause spéciale : « *Le MAD n'a pas réellement une situation de monopole mais dispose d'une clause de non-concurrence dans son contrat de bail, concernant des "activités semblables"* », explique Paul Rambert, de la direction du groupe LO (Rotten, 2006). Pascal Duffard, ancien patron du Mad, ajoute : « *À l'époque, le Flon n'était pas ce que nous connaissons aujourd'hui. On ne savait d'ailleurs pas si le quartier allait être détruit ou non. Nous avons entrepris d'importants travaux dans le bâtiment. Il y en a eu pour des centaines de milliers de francs. Personne ne nous a aidés. Alors, en contrepartie de notre prise de risque, nous avons demandé et obtenu cette clause d'exclusivité* » (Antonoff, 2006). Cette dernière complique donc sérieusement l'implantation de nouvelles boîtes de nuit sur la plateforme du Flon. Néanmoins, en 1991 l'Atelier Volant peut s'établir en payant une contribution au Mad, et ainsi programmer de la musique tropicale et ethnique, tandis que la house, la techno, la transe et la drum'n'bass restent un privilège du MAD.

---

<sup>2</sup> Tarif municipal relatif aux avancements et aux prolongations des horaires d'ouverture des établissements :

« (Art. 1) *Établissements de nuit :*

*Ouverture avancée entre 15h et 17h : Fr. 25.-/heure*

*Ouverture prolongée entre 4h et 5h : Fr. 70.-*

*Concerne les établissements suivants : discothèques, night-club, etc.*

(Art. 2) *Établissements de jour :*

*Ouverture prolongée entre minuit et 1h : Fr. 25.-/heure*

*Ouverture prolongée dès 1h : Fr. 35.-/heure supplémentaire*

*Concerne les établissements suivants : hôtel, café-restaurant, etc. »*

(<http://www.lausanne.ch/view.asp?DocId=22330>, consulté le 30 avril 2010)

Afin de pouvoir élargir son offre musicale à d'autres styles (*R'n'B, Reggae, etc.*), L'Atelier Volant a dû payer une deuxième fois le MAD pour garantir « *une paix des ménages au sein du quartier* » (Regamey, entretien, 22 mars 2010). Le paiement c'est échelonné sur 8 ans à raison de 1040 CHF par mois, pour un total de 100'000 CHF (Antonoff, 2006).

Étant privé, le quartier du Flon a donc des règles particulières qui vont au-delà des règlements municipaux sur les établissements. La clause de non-concurrence du Mad est toujours en vigueur. Va-t-elle durer ? Paul Rambert dit que le groupe LO souhaite que « *cette clause de non-concurrence soit abolie à moyen terme, mais à l'amiable* » (Ibid.).

L'implantation de boîtes de nuit au Flon est donc compliquée. Cela a des répercussions sur les temporalités du quartier : il y a beaucoup d'établissements de jour qui ferment à 2 heures le week-end mais ensuite, il n'y a que deux boîtes de nuit. Y'aurait-il vraiment la place pour une nouvelle boîte de nuit ?

Le groupe LO peut signer des contrats pour contrôler le type d'établissements qui s'implantent sur la plateforme mais en ce qui concerne les heures d'ouverture, cela reste de la compétence de la Municipalité par le biais du RME. Idem en ce qui concerne les boutiques ou les commerces qui sont régis par le règlement sur les heures d'ouverture des magasins (RHOM).

### **Règlement sur les heures d'ouverture des magasins (RHOM)**

Tout magasin se trouvant sur le territoire lausannois est soumis à ce règlement. Il y a toutefois quelques exceptions :

*« (Art. 2 du RHOM) Exceptions*

*Ne sont pas soumis au présent règlement : les banques, les entreprises de transports et d'autres cas particuliers.*

*(Art. 3 du RHOM) Les établissements faisant l'objet d'une patente d'établissement public, conformément à la loi sur la Police des établissements publics et la vente de boissons alcooliques, ne sont pas soumis au présent règlement.*

*(Art. 4 du RHOM) Le service des colonnes d'essence peut être assuré à toute heure.*

*(Art. 5 du RHOM) Après consultation de la Société des pharmaciens lausannois, la Municipalité fixe, par règlement spécial, les modalités d'ouverture des pharmacies, à tour de rôle, en dehors des heures fixées par le présent règlement.*



*Lorsqu'un motif d'intérêt public justifie une telle mesure, la Municipalité peut, après consultation des associations professionnelles intéressées, consentir de semblables exceptions, à titre temporaire ou permanent pour d'autres magasins spécialisés.*

*(Art. 6 du RHOM) Les ventes par le moyen de distributeurs automatiques ne sont pas soumises au présent règlement ».*

#### Heure d'ouverture

*« (Art. 9 du RHOM) Les magasins ne peuvent être ouverts au public avant 6 heures.*

#### Fermeture

*(Art. 10 du RHOM) Les magasins doivent être fermés au plus tard :*

*a) à 18 heures le samedi ;*

*b) à 19 heures les autres jours ouvrables.*

*Les magasins sont fermés les jours de repos public ».*

En ce qui concerne la plateforme du Flon, les commerçants ouvrent leur magasin, pour la plupart, plus tard que ce que leur permettrait la loi. Apparemment, cela n'est pas rentable. En revanche, en ce qui concerne les heures de fermeture, les magasins vont jusqu'à la limite tolérée. La Migros ouvre à 8 h.30 les jours de semaine alors qu'elle pourrait ouvrir à 6 heures. Elle ferme par contre à 19 heures, limite tolérée. La semaine, la librairie « Les yeux-fertiles » ouvre à 9 heures et ferme à 19 heures.

**Tableau 2 : Synthèse des lois et des règlements**

Loi fédérale	Loi cantonale	Règlements municipaux
Loi fédérale sur le travail (LTr)	Loi cantonale sur les auberges et les débits de boissons (LADB)	Règlement sur les heures d'ouverture des magasins (RHOM)
		Règlement municipal sur les établissements (RME)

Il y a encore quelques exceptions : le magasin « Relay » à la gare du Flon est considéré comme un magasin de tabac et de journaux ce qui lui permet d'ouvrir jusqu'à 22 heures tous les jours (cf. Art. 12.d du RHOM) :

*« (Art. 11 du RHOM) Les boulangeries-pâtisseries-confiseries, les magasins de glaces, les magasins de tabac et journaux, les kiosques,*

les magasins de fleurs et de jardinage, ainsi que les domaines agricoles pratiquant la vente à la ferme, sont autorisés à ouvrir jusqu'à 19 heures les jours de repos public.

(Art. 12 du RHOM) Les commerces suivants, dont la surface de vente n'excède pas 100 m<sup>2</sup>, sont autorisés à ouvrir jusqu'à 22 heures tous les jours :

- a) les magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, pour autant que la surface de vente dévolue aux produits non alimentaires n'excède pas 10% de la surface de vente totale ;
- b) les boulangeries-pâtisseries-confiseries, pour autant que la surface de vente dévolue aux produits non alimentaires n'excède pas 10% de la surface de vente totale ;
- c) les « shop » des stations services ;
- d) les magasins de tabac et journaux ;
- e) les magasins de glace.

Les kiosques sont autorisés à ouvrir jusqu'à 24 heures tous les jours ».

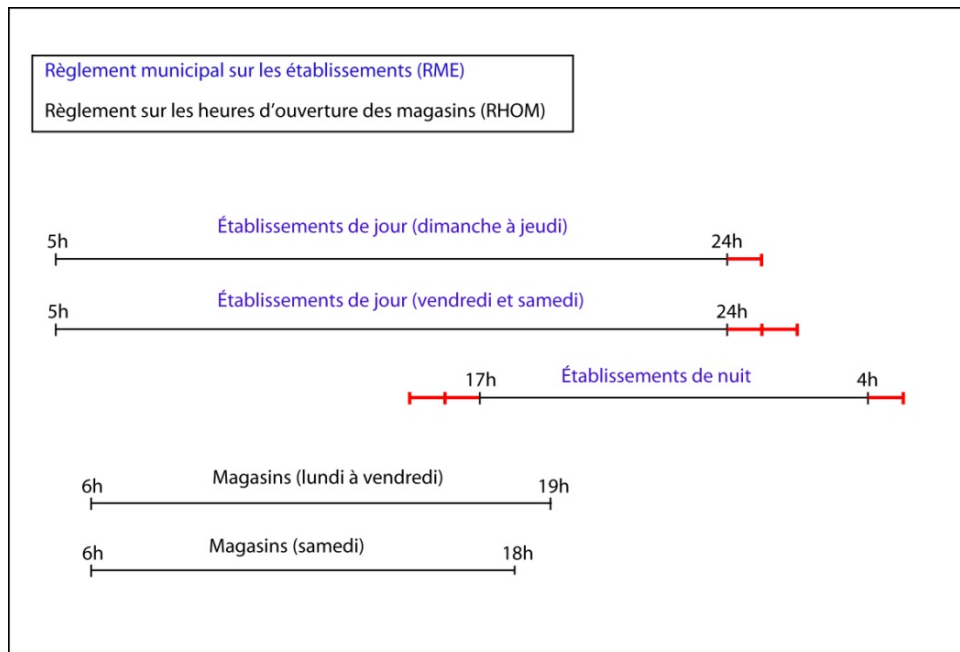


Figure 9 : Limites temporelles des établissements et des magasins avec en rouge les possibilités de prolongement des heures d'ouverture

Voilà ce qu'il en est de la législation lausannoise en termes d'ouverture/fermeture des magasins et des commerces. Il y a toutefois un aspect important qu'il faut encore préciser concernant la

LADB, ou plus précisément un article qui a été supprimé de cette loi : l'article concernant la clause du besoin.

### La clause du besoin

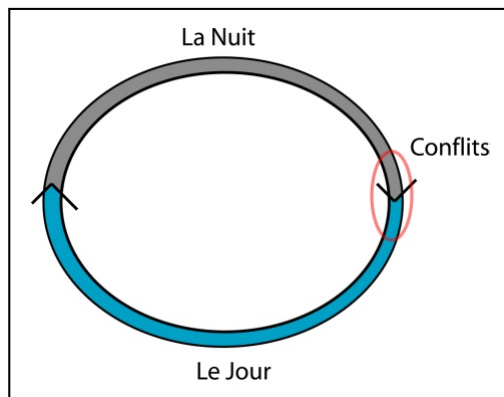
La clause du besoin a été supprimée de la LADB en 1995 dans le canton de Vaud et en 1997 à Genève. Cette dernière permettait de limiter les établissements publics dans un quartier donné. Avec l'abandon de cette clause, le nombre d'établissements publics tout genre confondu – cafés, restaurants, buvettes (cinémas), discothèques, hôtels – a plus que doublé entre 1995 et 2010. À Lausanne, il est passé de 286 à 651 (+127%) et à Genève, de 1'106 à 2'716 (+145%) établissements publics au total (Oddo, 2010).



**Figure 10: Dimanche 14 mars, 7h43. Quelques déchets de la veille à côté du Mad. Photo : M. Schiffrin.**

Cet accroissement des établissements publics engendre des conflits dans les franges de la nuit entre la ville qui s'amuse et la ville qui dort. Plusieurs politiciens veulent remédier aux nuisances nocturnes de la capitale vaudoise.

La Municipalité veut que les fêtards rentrent se coucher à 5 heures du matin. Avec la législation actuelle, les établissements de jour peuvent ouvrir dès 5 heures. La police du commerce recense 22 bars qui, dès 5 heures servent bière et vin aux « *couche-tard* » (Détraz, 2010). La municipalité veut repousser l'heure d'ouverture de ces établissements à 6h30 afin de rompre cette continuité. Marc Vuillemiez, municipal de la sécurité publique se base sur la statistique : en un peu plus d'une année, près de 2000 délits sont recensés entre 5 heures et 7 heures (Ibid.). Cette volonté politique impliquerait un changement dans le règlement municipal sur les établissements (RME) qui imposerait l'ouverture des établissements de jour à 6h30 au lieu de 5 heures actuellement.



**Figure 11: Front entre la nuit et le jour**

De son côté, Alain Hubler, conseiller communal POP a déposé un postulat en avril 2010 posant la question d'un retour de la clause du besoin pour résoudre le problème des violences urbaines (Oddo, 2010).

Bref il y a clairement un conflit sur le front entre la nuit et le jour. La frontière est floue entre la ville qui s'amuse et la ville qui se réveille, ceci pose problème pour la qualité de vie en ville.

Même si l'on doute de l'efficacité d'une éventuelle modification légale, il ne faut pas sombrer dans le fatalisme. La législation semble être un instrument qui permettrait d'atténuer les tapages nocturnes. Il subsisterait sans doute des irréductibles voulant prolonger la fête en organisant des « *afters* » ou des *botellones* mais une bonne partie des noctambules en serait ainsi dissuadée.

### 6.2.2 Illustration des heures d'ouverture des commerces et des services

Ce chapitre tente d'illustrer au moyen d'outils de cartographie dynamique le déroulé temporel des heures d'ouverture des magasins et des services de la zone d'étude. Cette illustration a été réalisée à l'aide du programme « géoclip », un outil de *web-mapping* contenant l'application « *flash* » qui permet de faire défiler différentes cartes et ainsi visualiser de manière dynamique des séries temporelles.



Figure 12: Magasins, établissements et services recensés dans la zone d'étude

La carte ci-dessus recense tous les lieux de consommation qui peuvent être accédés dans le périmètre d'étude. Se référer aux annexes pour voir à quel établissement correspond le numéro (cf. Annexe 2).

Ces cartes dynamiques permettent de rendre compte des rythmes circadiens, de la « *pulsation urbaine* », que Luc Gwiazdzinski définit comme ceci : « *nos métropoles respirent : elles se dilatent et se contractent comme de véritables organismes vivants selon un rythme propre* » (Gwiazdzinski, 2005 : 145). L'échelle de ce travail est le quartier, certes, mais lui aussi, à l'instar de la ville, respire, se dilate et se contracte selon son propre rythme.

Pour accéder à l'application « géoclip », il suffit de suivre le lien suivant :

<http://mesoscaphe.unil.ch/geovis/geoclip/flon/carto.php?gestion=1&lang=fr>



**Figure 13: Application "géoclip". Mardi, 20 heures.**

L'application est très facile à utiliser : en haut à droite, on peut sélectionner un jour et une heure. Les établissements et magasins qui sont ouverts apparaissent en vert alors que ceux qui sont fermés restent en rouge. Avec le triangle bleu qui se trouve en-dessous des heures, on peut faire défiler les cartes pour voir de manière dynamique les ouvertures et fermetures des différents établissements ou magasins. « Géoclip » permet de rendre compte des intensités changeantes en terme d'offre (ouvertures des établissements et des magasins) et ainsi montrer le rythme propre au quartier du Flon.

Le samedi à 3 heures, seuls les bancomats, le Mad avec le Bedroom et l'Atelier Volant avec le Nocturne sont ouverts : les activités se concentrent aux alentours de l'Esplanade du Flon, au centre de la plateforme. Le même jour à 15 heures, l'est de la plateforme est animé alors qu'à l'ouest, l'administration communale est toujours fermée. En faisant défiler les différentes cartes, on s'aperçoit des variations.

Cette application peut être utilisée à des fins de marketing urbain : elle pourrait être mise à disposition des usagers pour les informer des heures d'ouverture des établissements et autres commerces.

## 6.3 La demande : les relations de réciprocité

### 6.3.1 Intensités changeantes

Les résultats présentés dans ce chapitre, sont issus des images récoltées à l'aide de la caméra, des notes de terrain, ainsi que des entretiens, notamment celui de Mario Galleguillos, collaborateur du groupe LO-Holding (Galleguillos, entretien, 27 avril 2010). Pour plus de détails, se référer à la méthodologie (cf. chapitre 6, Méthodologie). Ce chapitre tente de rendre compte des intensités changeantes de l'Esplanade du Flon.

Dans le quartier du Flon, il y a des activités qui engendrent des spasmes : le cinéma, les discothèques et les métros. Ces spasmes nécessitent des espaces de déversement assez importants : la place de l'Europe et l'Esplanade du Flon remplissent cette fonction.

L'ouest de la plateforme est formé de ruelles plus étroites. La Migros, les boutiques, etc. engendrent des rythmes plus diffus qui permettent des aménagements moins gourmands en espace. La sensation d'ouverture et d'espace est beaucoup moins marquée à l'est (Flon-ville) et à l'ouest de la plateforme qu'au centre sur l'Esplanade. Ces petits espaces permettent « d'emprisonner » le chaland. Néanmoins, les rues piétonnes du Flon sont toutes plus larges que la moyenne lausannoise.

### Une semaine sur l'Esplanade du Flon

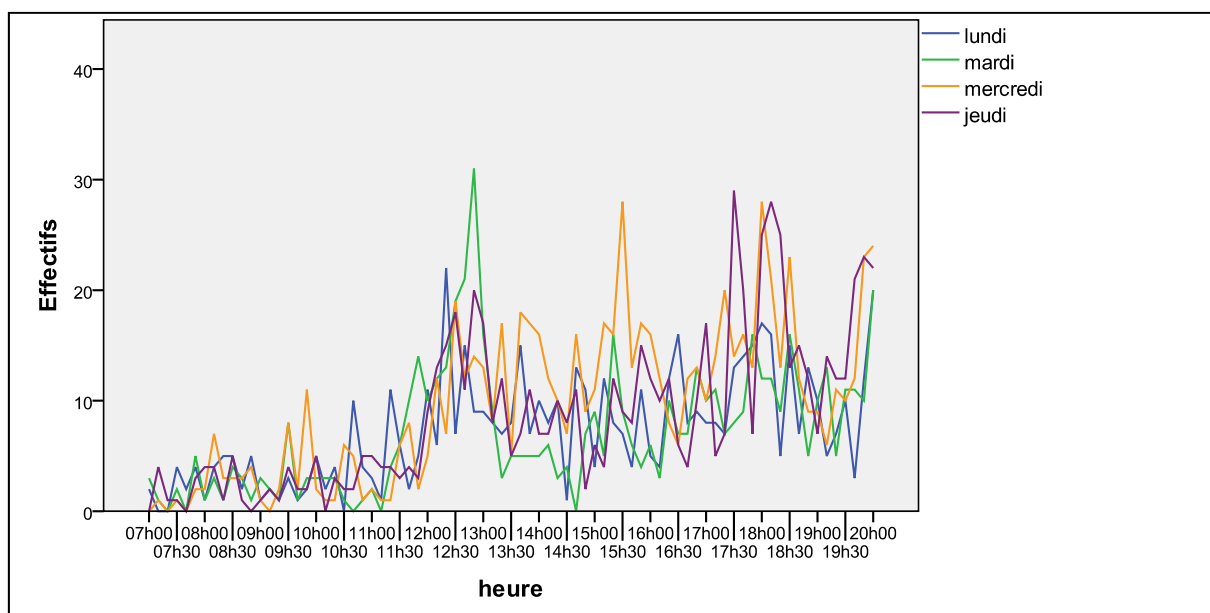


Figure 14 : Nombre de personnes comptées sur les photos.

Ce chapitre expose volontairement beaucoup de détails qui peuvent rendre la lecture dense. Une synthèse en fin de chapitre favorisera une meilleure intelligibilité de l'ensemble.

Les graphiques de ce chapitre montrent l'affluence à l'Esplanade du Flon. Les rythmes sont assez saccadés : les courbes ont une forme en dents de scie, les flux ne sont pas continus (cf. figure 14).

À 7 heures, les toilettes publiques sont encore fermées. Travailleurs de l'administration ou des commerces, étudiants allant à l'EPSIC, à l'École des métiers ou à l'École Migros traversent l'Esplanade du Flon. Le flux va d'est en ouest : les gens semblent venir de la place de l'Europe ; sans doute qu'ils y sont arrivés en métro (M1 et M2) ou en bus. Le flux est saccadé : tantôt il n'y a personne sur l'Esplanade, tantôt il y a un amas de gens. Les spasmes des transports publics se répercutent et sont visibles sur l'Esplanade du Flon. En effet, le Flon est entouré d'infrastructures lourdes de transport public : LEB, M1, M2 et bus.



**Figure 15 : trajectoires les matins de semaine entre 7 heures et 8 heures.**

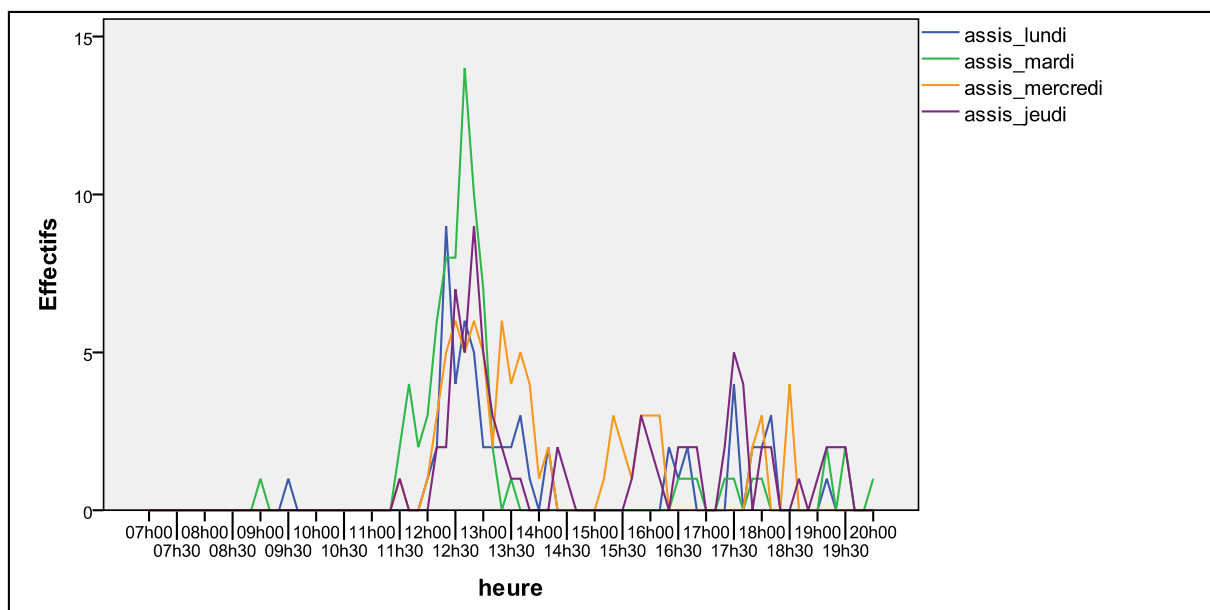
Les matins en semaine, à partir de 9 heures, il y a les clients des différents commerces alentours qui transitent par l'Esplanade : parmi eux, quelques personnes âgées. Les individus allant à l'administration communale engendrent, selon Mario Galleguillos, un important mouvement de va et vient à Flon-Ville, la partie ouest de la plateforme (Galleguillos, entretien, 27 avril 2010). Ces individus qui viennent pour des démarches administratives utilisent aussi la passerelle reliant Flon-Ville à Chauderon.

Entre 11h30 et 14 heures, il y a beaucoup de gens qui prennent leur pose de midi : un certain nombre d'entre eux s'assoient sur l'Esplanade pour manger leur sandwich (cf. figure 16). La terrasse du Pur se remplit, les bancs sont vite occupés et les gens s'assoient où ils le peuvent : scène des Télégraphes, bancs métalliques, anciens quais aux bords des bâtiments, etc.

L'après-midi il y a des allées et venues de jeunes : à Flon-ville certains jouent même au football. La Police intervient quelques fois pour leur confisquer le ballon. Les mercredis à 15h30, les mères viennent rechercher leurs enfants qui sortent du cinéma. On constate que les



nombreuses personnes assises le mercredi à midi ont tendance à prolonger leur pause : ceci s'explique probablement par le congé des écoles (cf. figure 16).



**Figure 16. Personnes assises.**

Entre 17h30 et 18h30 il y a un moment de forte intensité (cf. figure 14) : ce sont les gens qui sortent du travail pour un « afterwork » bien mérité. Après une journée de travail, les gens viennent boire l'apéro sur la terrasse du Pur ou sur les bancs de l'Esplanade. Cette dernière est un lieu de rencontre, on y vient se (re)poser et passer du bon temps : le graphique montrant les personnes assises le démontre bien, c'est à midi et en fin d'après-midi que les gens viennent s'asseoir pour boire un verre, discuter ou profiter du soleil.

Vers 20h45, les soirs de semaine, il y a un attroupement devant le cinéma pour les séances de 21 heures. Ce tumulte cesse instantanément après 21h30 pour laisser la place au calme et au silence.



**Figure 17 : Mercredi, 13h30. Attente devant le cinéma pour l'avant-première du film *Alice au Pays de Merveilles*. Photo : M. Schiffrin**

En récapitulant, les flux sont importants à midi, avec les nombreuses personnes venant manger sur l'Esplanade, le soir vers 17 heures pour « l'afterwork » et enfin vers 21 heures pour les séances de cinéma. Entre ces pics il y a des allées et venues pour l'administration, les commerces, les écoles, etc. Il y a aussi des pics particuliers comme par exemple le mercredi à midi ou vers 16 heures du fait des séances pour les écoliers (cf. figure 14). « *Le cinéma est programmé selon les horaires scolaires : le mercredi après-midi vers 16h tu ne peux pas passer* » (Galleguillos, entretien, 27 avril, 2010).



Figure 18 : Quelques photos utilisées pour le comptage. Lundi 12h20, 19h00, 19h20, 19h52

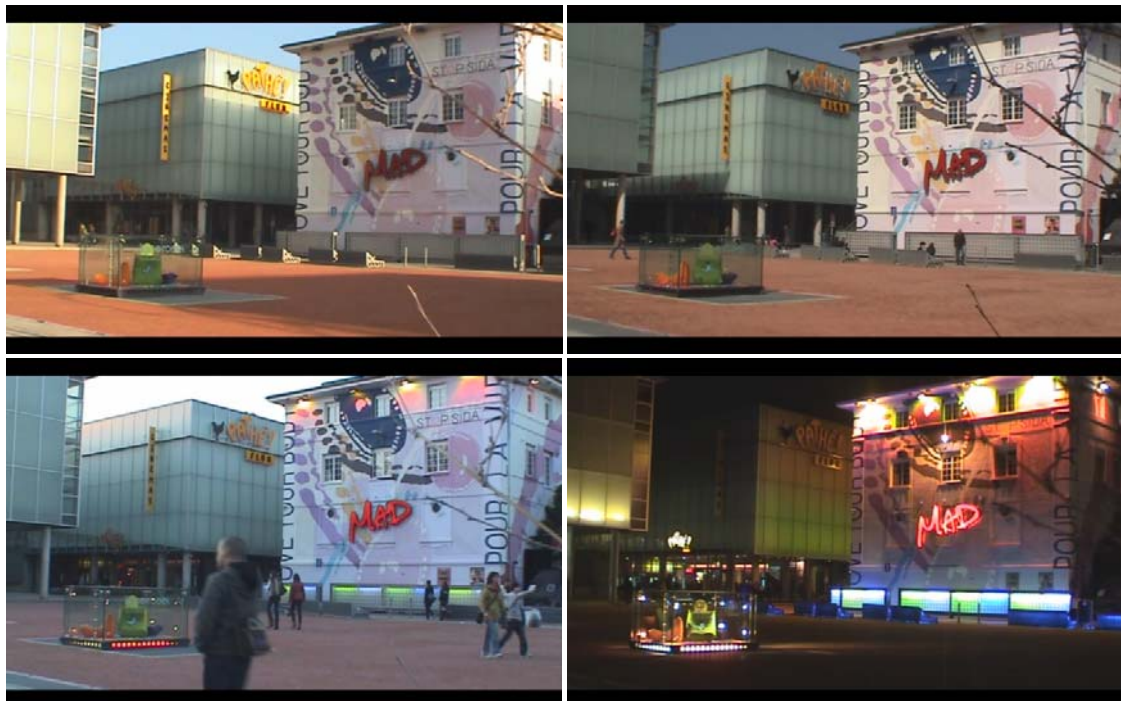


Figure 19: Mardi 08h08, 12h23, 18h29, 20h45

## Le week-end

### Un Vendredi sur l'Esplanade du Flon

Le vendredi il y a quatre flux importants. Le premier, entre 13 heures et 14 heures, concerne les gens qui viennent manger. Beaucoup d'entre eux s'assoient sur les bancs métalliques de l'Esplanade (cf. figure 21). Le deuxième concerne les « afterwork », entre 17 heures et 18 heures : les travailleurs et les étudiants commencent à fêter le week-end en buvant des bières généralement sur la terrasse du Pur pour les premiers et sur l'Esplanade pour les seconds.

19h35, la nuit commence à tomber. Le tumulte de « l'afterwork » de 18h laisse place à une Esplanade très calme, étonnamment calme pour un vendredi soir où il fait 15°C. C'est le calme avant la tempête, on sent que le lieu est en attente de vibrations. Sven, technicien de précision boit du vin rouge assis sous la pergola de l'Esplanade, il est seul, la place est vide. Il apprécie le calme de l'Esplanade qui « *contraste avec l'agitation de la ville* », me dit-il.

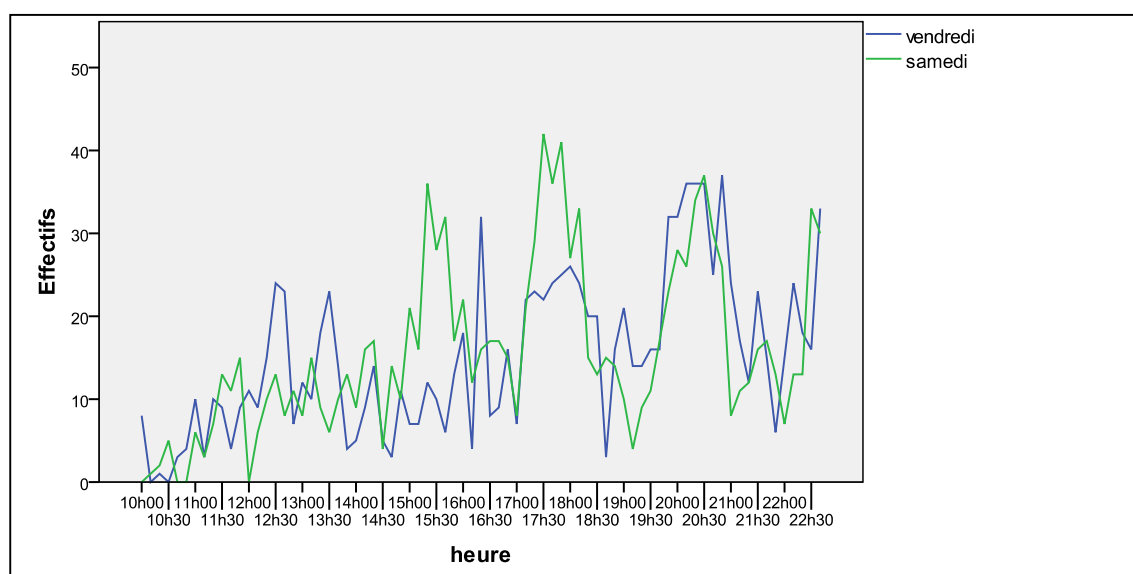


Figure 20

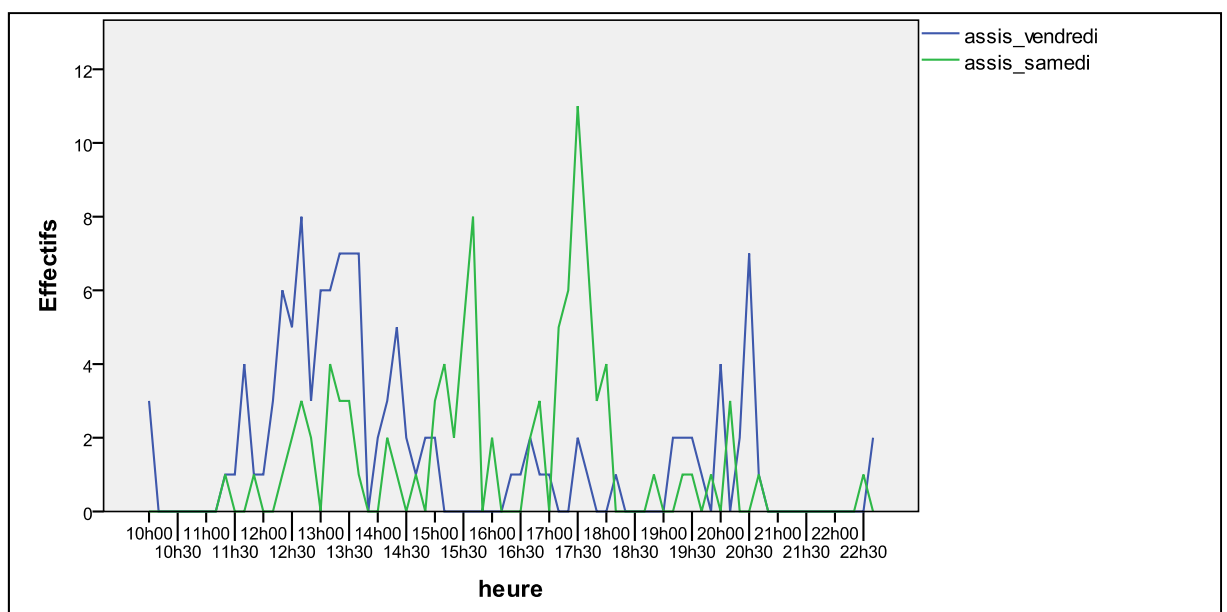
Le troisième flux important se déroule entre 20 heures et 21 heures. Il concerne les nombreuses personnes allant au cinéma. Quand il fait beau comme ce vendredi-ci, certains couples ou certains amis s'assoient sur l'Esplanade en attendant le début de la séance. Certains d'entre eux en profitent pour manger. Mais en général, les gens se dirigent directement vers le cinéma ce qui crée un débit important de personnes transitant par l'Esplanade.

À partir de 20h30, il y a beaucoup de jeunes qui viennent commencer leur soirée sur l'Esplanade : des jeunes sont assis sur les bancs sous la pergola de verdure : ils boivent des bières et écoutent de la musique. 5 minutes plus tard, un autre jeune voyant la caméra tente de

la dévisser de son trépied pour la voler. À 21h10, deux agents de police traversent l'Esplanade. 21h30, un groupe de jeunes filles s'assoit sur la scène des télégraphes pour un *botellón*. 21h55, après le rush de 20-21 heures des gens se rendant au cinéma, tout est redevenu calme. Il y a deux-trois groupes de jeunes qui font des *botellones* sur l'Esplanade. À part eux, la place est vide, le Mad est encore fermé, il n'y a pas encore les barrières devant l'entrée. Les gens semblent intimidés lorsque j'essaie de leur poser des questions, ils se méfient, sont suspicieux, ont peur. Seules les personnes assises vers lesquelles je m'approche répondent. Les gens qui marchent ne s'arrêtent plus.

Le quatrième et dernier flux important du vendredi commence à 22h30 lorsque les cinéphiles sortent du cinéma et que les noctambules commencent à s'agglutiner devant le Mad. Ces deux flux distincts se superposent et provoquent une forte affluence. Plus le temps avance et plus la queue du Mad grossit. Au cinéma, les séances de 23 heures commencent.

24h00, les lampadaires sur la pergola de verdure s'éteignent.



**Figure 21 : Personnes assises le vendredi et samedi**

### Un samedi sur l'Esplanade du Flon

Le samedi à midi, il y a moins de monde qui mange ou qui s'assied sur l'Esplanade. Les gens qui transitaient ou s'assaillaient les autres jours de la semaine étaient des travailleurs en pause : le samedi il y en a bien évidemment moins. Cette tendance se confirme sur le graphique des personnes assises (cf. figure 21). Le samedi à 15h30 il y a une forte affluence sur l'Esplanade : ce sont probablement des cinéphiles venant aux séances de l'après-midi ou des flâneurs (cf. figure 20). À 17h40, il y a une bagarre de jeunes au milieu de l'Esplanade : ils sont une dizaine contre un, un coup de point part et la victime s'échappe en courant. Il y a

pourtant du monde sur la place mais personne ne réagit. L'ambiance est pesante. Le pic de 17h30 est provoqué par des personnes sortant du cinéma, des jeunes assis qui discutent ainsi que des adultes bavardant au milieu de la place. Le Flon est un point de rendez-vous : sa situation géographique au milieu d'infrastructures lourdes de transports (métro(s), parking, bus, etc.) fait qu'il est un lieu privilégié pour les ralliements.

18h00, il y a plusieurs groupes de 4 à 5 personnes, des jeunes pour la plupart, qui font des *botellónes*. L'ambiance est tendue. Les personnes sont plus jeunes que les autres jours : certains « galèrent » sur l'Esplanade.

Comme pour le vendredi, vers 18h40, le tumulte s'estompe et laisse place à une ambiance très calme. Il ne fait pas très beau et l'air est frais. Quelques personnes sont parsemées sur la terrasse du Pur et l'Esplanade est désormais vide.

21h20, il fait plus frais que les autres jours d'enquête. Il n'y a personne sous la pergola de verdure, personne sur l'Esplanade, personne sur la terrasse du Pur, personne sur la scène des Télégraphes. Ce vide est dû à la météo : le mercredi et le vendredi à la même heure il y avait plus de monde car il faisait beau.

21h30, hors mis les 5 personnes assises sous la pergola de l'Esplanade, il n'y a personne : l'ambiance est bien plus calme, sereine et sûre qu'à 17 heures lors de la bagarre.

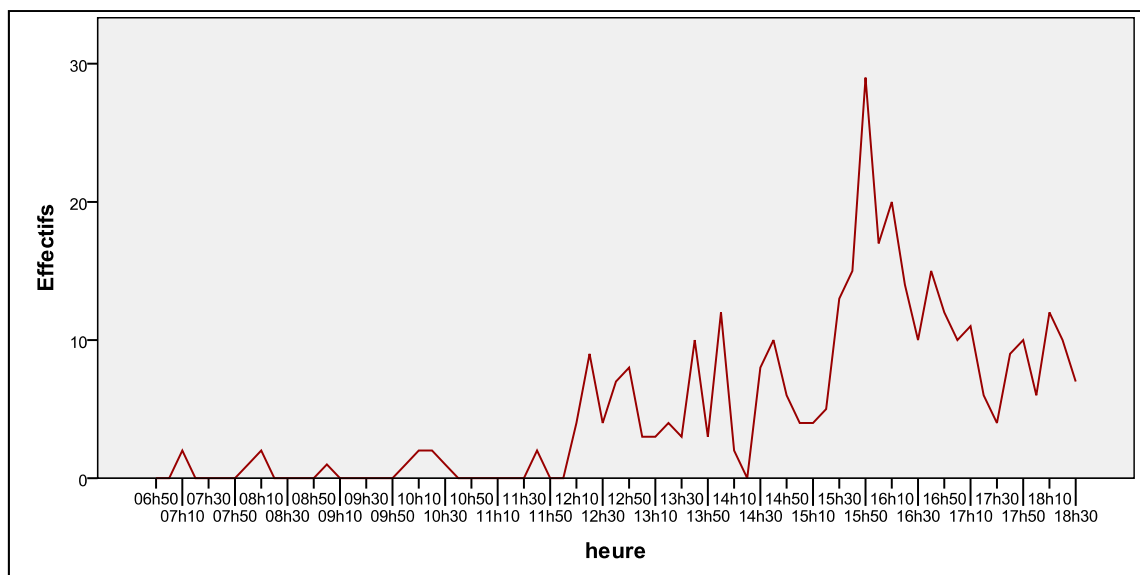
À partir de 19h30, la courbe du samedi suit la même tendance que celle du vendredi : flux important de cinéphiles et de jeunes commençant leur soirée entre 20 heures et 21 heures. Creux vers 21 heures, puis forte affluence à partir de 22h30 (cf. figure 20).

Les nuits de fin de semaine, peu avant que les boîtes de nuit ne ferment, vers 4 heures, le restaurant le Nocturne est pris d'assaut par les noctambules. Pendant un pic d'une demi-heure, les fêtards commandent leurs pizzas et les mangent sur l'Esplanade du Flon (Galleguillos, entretien, 27 avril 2010). Le lendemain, les cartons jonchant le sol alourdissent le travail de Mario Galleguillos. Sonia Lavadinho lie ces nouveaux phénomènes intenses à ce qu'elle appelle la « *mobilité libre* » (Lavadinho, 2009 :97). Les boulangeries qui sont prises d'assaut à 5 heures sont des phénomènes intenses qui durent très peu de temps et qui sont difficilement prévisibles contrairement aux heures de pointes du matin et du soir en semaine qui rythment les déplacements pour le travail.

Les nuits de fin de semaines au Nocturne se découpent en trois moments : Jusqu'à minuit, il y a essentiellement les gens qui sortent ou qui vont au cinéma. Il y a ensuite un creux jusqu'à 1h30, puis cela reprend jusqu'à la fermeture avec les pizzas à l'emporter surtout. Contrairement au Bedroom du Mad, le Nocturne a un avantage : le client peut directement accéder au restaurant depuis l'extérieur, on n'a pas besoin d'entrer dans la boîte car ce sont deux entrées différentes (Regamey, entretien, 22 mars 2010). À Lausanne, il y a une réelle demande pour les

restaurants de nuit. Actuellement il y en a quatre : Le Nocturne, le Bedroom, la Brasserie du Château et enfin le Broadway Av. qui a ouvert en mai 2010. Ils doivent avoir la licence de discothèque ou de night-club pour pouvoir ouvrir jusqu'à 4 heures ou 5 heures moyennant une taxe de prolongement d'horaire. Bien que le gros du service se fait entre 19 heures et 24 heures, Jean-Marc Regamey, patron du Nocturne, est satisfait de l'affluence, il est même « *très content* » du bilan global (Ibid.).

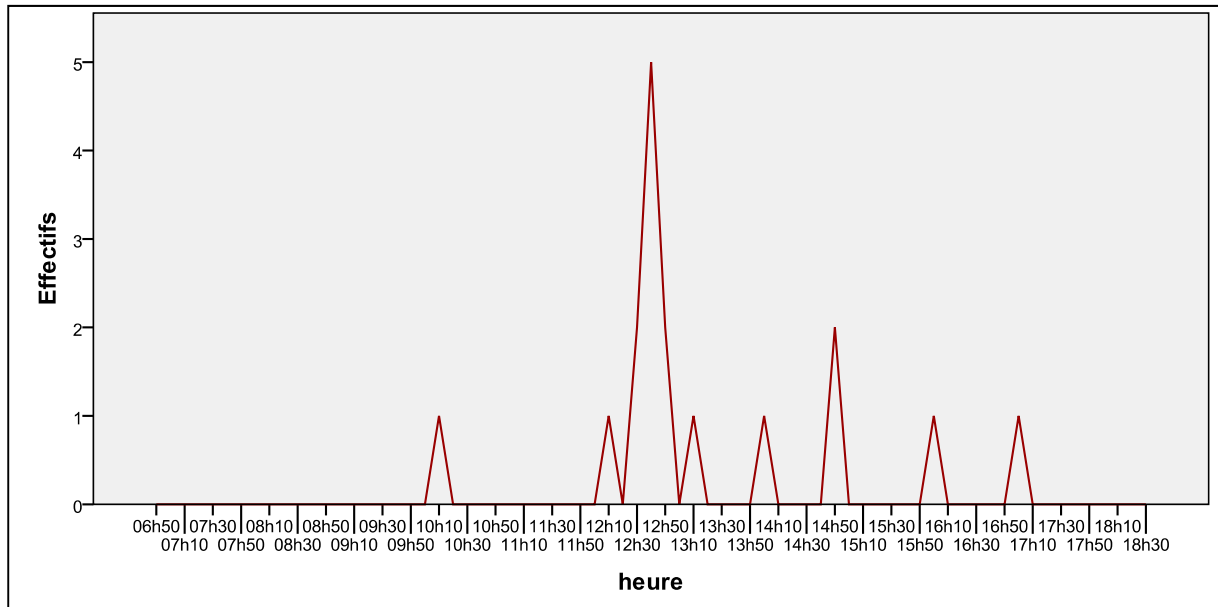
### Un dimanche sur l'Esplanade du Flon



**Figure 22 : le dimanche**

À 7 heures, trois hommes balaient les déchets, témoins de la fête de la veille, témoins d'une toute autre ambiance, d'autres bruits, d'autres odeurs, d'autres rythmes. Les toilettes publiques de l'Esplanade sont encore fermées. Un petit camion orange de nettoyage s'affère à récolter les déchets que les balayeurs ont regroupés sur la chaussée. Ces nettoyeurs sont sous contrat avec la LO puisque la plateforme est privée. Certaines personnes sortent de l'Atelier Volant : sans doute les travailleurs de la nuit ; barmaid, DJs, sécuritas, etc. À 8h30, les employés du Pur mettent en place la terrasse : il fait beau, il y aura du monde aujourd'hui.

Le dimanche est un jour à part. Le matin, l'Esplanade est vide et l'après-midi, elle est fréquentée essentiellement par des familles dont certaines avec poussettes. On y trouve quelques chiens accompagnés de leur maître ou des joggeurs. Les gens viennent pour y manger, flâner ou simplement aller au cinéma. Le premier dimanche du mois, on peut même combiner le restaurant et le cinéma avec le « ciné-brunch », résultant d'un partenariat entre le cinéma et le Pur (Regamey, entretien, 22 mars 2010).



**Figure 23 : Personnes assises le dimanche**

La plus forte affluence observée est à 15h50 (cf. figure 22) : elle est due aux nombreuses familles, enfants, couples et cinéphiles. L'ambiance est détendue. le dimanche est le jour du repos. « L'afterwork » n'est bien évidemment pas présent le dimanche : vers 17 heures il n'y a pas un pic comme pour les autres jours. Le soir vers 21 heures il y a un léger afflux de cinéphiles qui transitent à travers l'Esplanade.

En ce qui concerne les personnes assises, comme pour les autres jours, c'est à midi que l'on en rencontre le plus. Mais le dimanche, les gens s'assoient moins pour manger que pour profiter du soleil : sur les images, il ne semble pas qu'ils soient en train de manger.

La journée, seuls le Pur, l'Orchidée, le McDonald's, le centre espagnol et les cinémas sont ouverts. Le Flon du dimanche est très calme. Les contrastes avec la forte affluence des nuits en fin de semaine créent une ambiance surréaliste le dimanche matin.



**Figure 24 : Dimanche, 7h59. Photo: M. Schiffrin.**



### Limites de la méthodologie

L'emploi de la caméra a quelques limites. Le champ de la caméra était orienté vers le Pur, le cinéma et le Mad. Une autre orientation aurait peut-être donné d'autres résultats. En centrant la caméra sur la terrasse du Pur, peut-être que d'autres tendances auraient été observées.

En complétant l'analyse par des observations libres, les limites de la caméra sont quelque peu comblées.

### Le caractère événementiel de l'Esplanade du Flon

Périodiquement, l'Esplanade du Flon accueille des activités qui peuvent modifier considérablement les fréquentations et par conséquent les configurations de l'espace. Au Flon, il y a des opérations marketing pour animer l'Esplanade. En créant des activités comme la patinoire en hiver, les terrains de beach-volley en été ou encore les expositions d'art dans des cubes extérieur en verre, *Flon Events* – groupe créé par LO-Holding – cherche à rentabiliser cet espace. Ces rythmes saisonniers ne sont pas analysés dans ce travail.



Figure 25 : La patinoire sur l'Esplanade le 21 janvier à 17h07. Photos : M. Schiffrin.



### 6.3.2 Usages changeants

Ce chapitre concerne les types d'activités pour lesquelles les individus viennent au Flon. Le questionnaire a été réalisé de manière homogène dans le temps durant toute une semaine. Il y a eu plus de 428 personnes interrogées : 5 par heure en moyenne, 14 heures par jour, durant 7 jours. Les graphiques ci-dessous indiquent le moment en abscisse et la proportion de personnes selon l'activité donnée. Les questions ont été posées dans un périmètre restreint afin de limiter les paramètres influençant les résultats (cf. Chapitre 6, Méthodologie). En tout, il y a 11 types d'activités recensées :

1. achats	7. de passage ou parking
2. travail	8. discothèque
3. administration	9. flâner, manger ou boire quelque chose sur la place (en dehors d'un établissement privé)
4. restaurant	
5. boire un verre	10. formation
6. cinéma	11. autre

Dans un premier temps une analyse hebdomadaire sera réalisée. Ensuite, une observation plus fine, à l'échelle des heures, permettra de comprendre le déroulement des activités lors d'une journée.

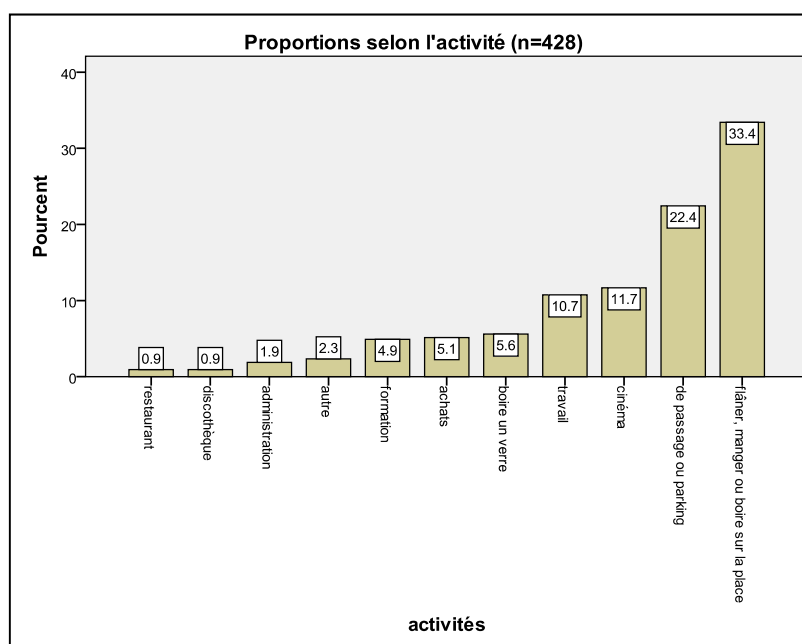
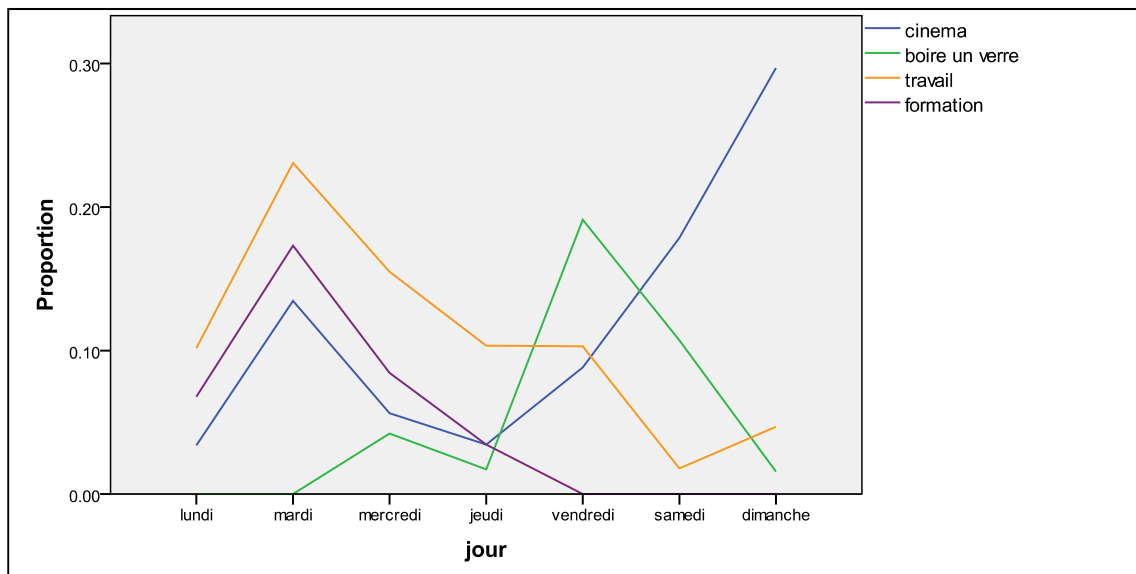


Figure 26

Les gens interrogés, viennent essentiellement au Flon pour flâner (33.4%), pour profiter du parking ou tout simplement traverser l'Esplanade (22.4%). Les gens venant en discothèques sont peu nombreux (0.9%) car l'enquête a été réalisée de jour. L'activité « cinéma » vient en troisième position avec 11.7%.

### Activités selon le jour

Par souci d'intelligibilité, les activités ont été représentées sur deux graphiques. La courbe « autres activités », agrégeant les activités déjà mentionnées avec une occurrence de moins de 5% sur le total de la semaine, n'est pas représentée. Les proportions s'interprètent comme ceci : le dimanche par exemple (cf. figure 27), 30% des individus qui ont répondu au questionnaire allaient au cinéma.



**Figure 27**

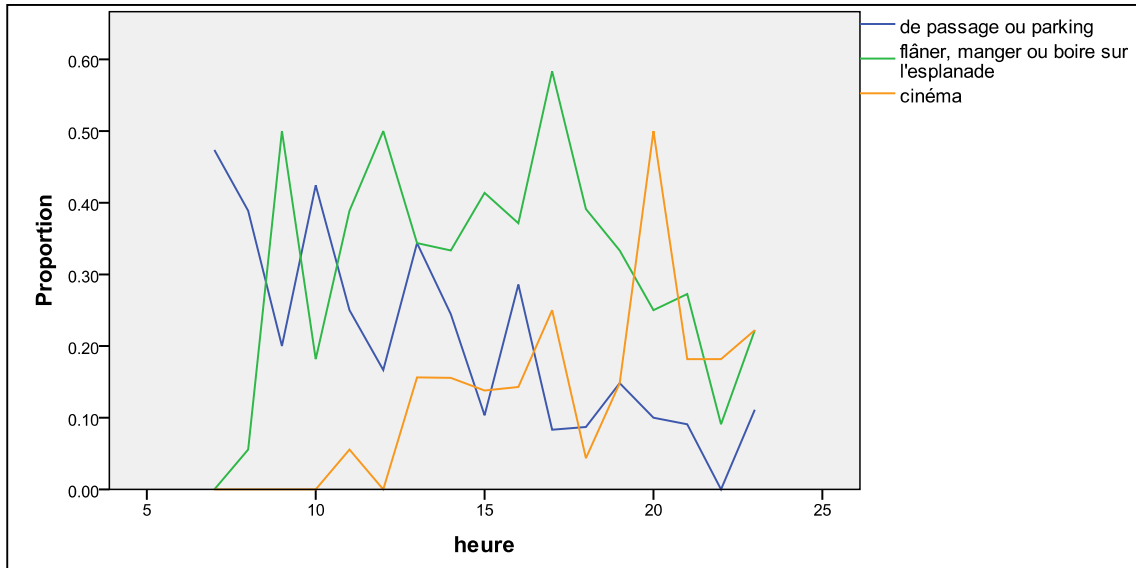
Les courbes « travail » et « formation » ont plus ou moins le même profil : la semaine, la proportion de personnes venant pour ces deux activités est importante alors que le week-end elle est quasiment nulle. En ce qui concerne « boire un verre », la tendance est tout autre : c'est le vendredi et le samedi que celle-ci est la plus importante. Le cinéma draine des personnes toute la semaine avec une forte proportion en fin de semaine.

**Figure 28**

En ce qui concerne les achats, la proportion est faiblement constante durant les sept jours sauf le dimanche car les magasins sont clos. Les individus venant sur l'Esplanade du Flon pour flâner sont nombreux tout au long de la semaine avec un léger creux le mardi et mercredi. Il y a un pic de flâneurs le samedi avec plus de 40% des individus interrogés. On peut attribuer deux hypothèses à ce fort pourcentage de flâneurs le samedi : premièrement, c'est un jour de congé où les magasins sont ouverts. Deuxièmement, la fermeture de ces derniers entre 17 heures et 18 heures laisse place à la déambulation libre. La proportion de personnes de passage ou au parking est plus ou moins constante durant les sept jours autour de 20%.

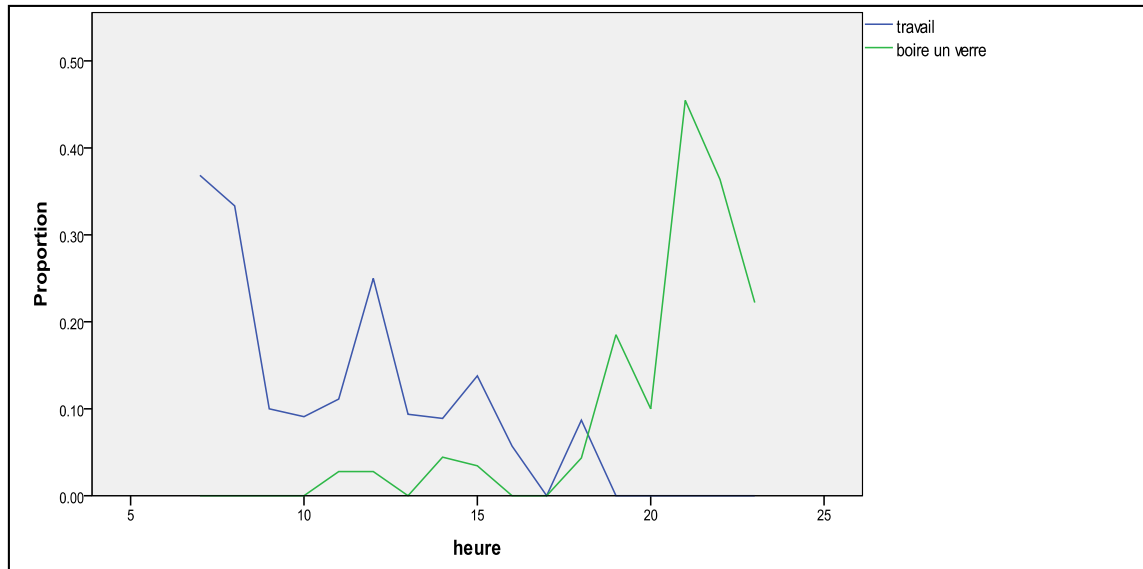
### Activités selon l'heure

Comme pour le cas précédent, par souci d'intelligibilité, les activités ont été représentées sur deux graphiques. La courbe « autres activités », n'est pas représentée.



**Figure 29**

La courbe verte représente la flânerie, les apéros ou les *botellones*. Vers 18 heures il y a clairement un pic : il y a beaucoup de gens qui font des « afterworks » sur l'Esplanade du Flon. Ils passent à un magasin d'alimentation acheter des bières et des chips et ensuite ils viennent s'asseoir sous la pergola, sur la scène des télégraphes, etc. C'est un phénomène récurrent, lorsque la météo le permet. En ce qui concerne le cinéma, c'est clairement en soirée que les usagers y viennent, ce qui n'est guère surprenant si l'on considère que les séances se concentrent en fin de journée.



**Figure 30**

Il y a un temps pour tout : les travailleurs ne se mélangent pas aux oisifs. Le graphique ci-dessus montre bien que les usagers du Flon viennent y travailler le matin puis s'y détendre en fin d'après-midi pour un « afterwork » bien mérité.

Le samedi et le dimanche il y a beaucoup de touristes qui se promènent : ceux qui se promènent tôt le matin voient encore les déchets de la veille. C'est un exemple de deux temporalités qui se chevauchent. C'est le problème d'un quartier attractif qui vit plus ou moins en continu : la voirie n'a pas le temps de nettoyer avant que d'autres usagers occupent la place.

### Limites de cette méthode

Cette enquête a été réalisée de 7 heures à 21 heures du dimanche au jeudi et de 10 heures à 24 heures le vendredi et le samedi : pour cette raison l'activité « aller en discothèque » n'est pas présente dans l'analyse. Il est probable que cette activité apparaisse si l'étude s'étendait sur 24 heures.

L'enquête a été réalisée sur un périmètre restreint (cf. Chapitre 6, méthodologie) et l'échantillon de 428 individus est peut-être trop petit pour avancer des conclusions générales.

### Déroulé quotidien des usagers

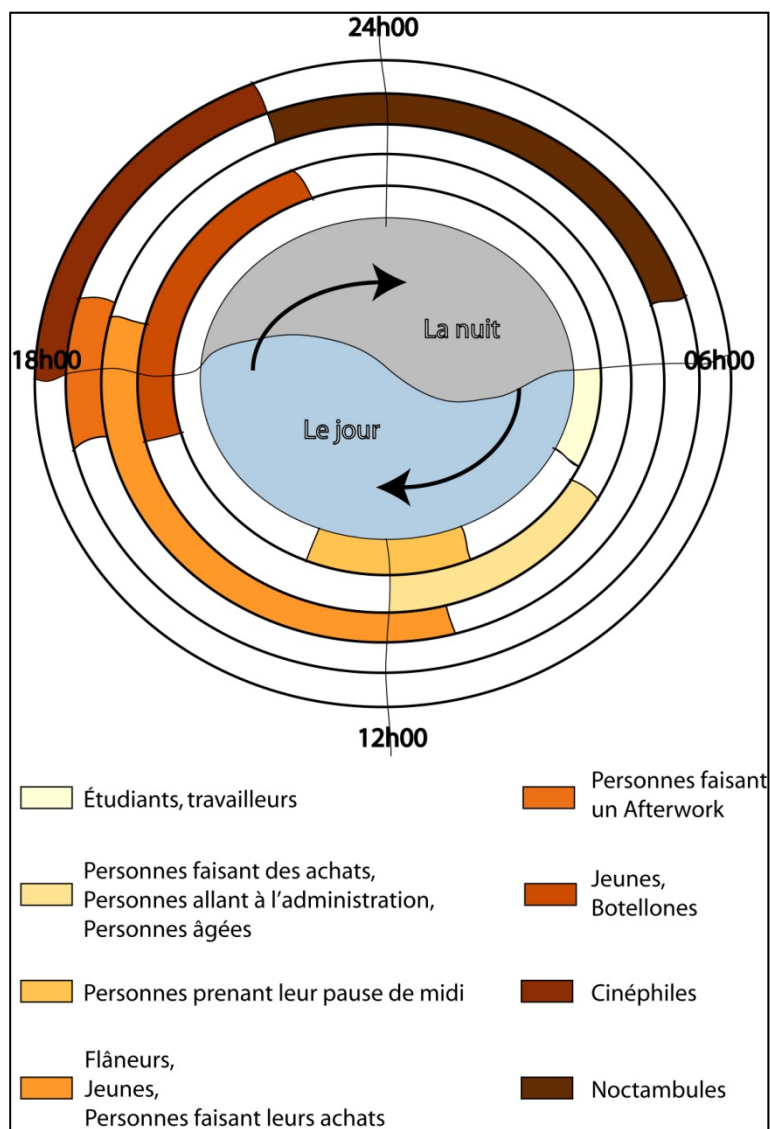


Figure 31

La figure 31 ci-dessus synthétise grossièrement la succession dans le temps des principaux usagers que l'on rencontre sur l'Esplanade du Flon. Le matin il y a un faible afflux de travailleurs et d'étudiants qui transitent à travers la place pour se rendre soit à l'administration communale, soit à l'une des nombreuses écoles sises au Flon ou à Sévelin. Vient ensuite, à partir de 9 heures un *melting-pot* d'usagers : personnes faisant des achats, individus allant prendre un café au Pur, personnes âgées, personnes allant à l'administration, etc. À midi, les gens viennent manger en masse au Pur ou sur l'Esplanade. Puis, durant l'après-midi on rencontre beaucoup de flâneurs, des jeunes, les clients des boutiques et déjà quelques cinéphiles. Le soir vers 18 heures il y a une certaine effervescence provoquée par les « afterworks ». À cela s'ajoutent les jeunes qui font des *botellones* et certains cinéphiles qui commencent déjà à affluer. À partir de 23 heures, les cinéphiles rentrant chez eux croisent les noctambules qui se dirigent vers le Mad et l'Atelier Volant.



### 6.3.3 Perceptions changeantes

Ce chapitre essaie de comprendre comment la perception de l'Esplanade du Flon peut varier selon le moment de la journée ou le jour de la semaine. Le Flon du dimanche matin n'est pas le Flon tumultueux du vendredi soir. La perception est changeante : les sensations de quiétude, d'insécurité, d'euphorie, etc. changent d'un moment à l'autre. Mais comment les usagers perçoivent-ils l'ambiance de l'Esplanade ?

Les données de ce chapitre sont issues du même questionnaire utilisé dans le chapitre précédent.

Tout d'abord, une analyse à l'échelle de la semaine a été effectuée. Cette première partie tente de comprendre comment les individus perçoivent le lieu selon le jour de la semaine. Ensuite une approche plus fine permet d'analyser les variations circadiennes en observant les modifications plus en détails : quels adjectifs sont utilisés pour décrire l'Esplanade le matin, l'après-midi ou le soir ?

Magique, coloré, hors du commun, agréable, calme, festif, etc. Une multitude d'adjectifs différents – 1088 pour être plus exact – ont été énumérés. Ils ont été agrégés dans 21 catégories qui apparaissent dans les tableaux de contingence (cf. tableaux 3 et 4)).

Afin de synthétiser cette grande quantité d'informations, une analyse factorielle des correspondances a été réalisée. Le chapitre qui suit introduit rapidement les caractéristiques de cette méthode.

#### Analyse factorielle des correspondances

Cette analyse a été réalisée avec le programme SPSS. L'analyse factorielle des correspondances (AFC) a pour objectif premier la visualisation simultanée des catégories lignes ( $j=1, \dots, m_1$ ) et des catégories colonnes ( $k=1, \dots, m_2$ ) d'une table de contingence de façon à mettre en évidence les écarts à l'indépendance. Deux catégories  $j$  et  $k$  en attraction (répulsion) auront ainsi des représentants proches (lointains) sur le graphique. Aussi deux catégories lignes  $j$  et  $j'$  (ou deux catégories-colonnes  $k$  et  $k'$ ) auront des représentants d'autant plus lointains que leurs profils relatifs (tels que donnés par leurs quotients d'indépendance associés) sont dissemblables.

On calcule des dissimilarités entre les différentes lignes et les différentes colonnes. La dissimilarité utilisée est celle du Chi2 :

$$D_{jj'} = \sum_{k=1}^{m_2} P_k (Q_{jk} - Q_{j'k})^2$$

Où  $P_k$  est le poids de la colonne  $k$ ,  $Q_{jk}$  est la valeur se trouvant sur la ligne  $j$  et la colonne  $k$ . Le  $\chi^2$  est le carré d'une distance euclidienne. Plus la dissimilarité du  $\chi^2$  est grande, plus les lignes  $j$  et  $j'$  sont dissemblables et par conséquent, distantes dans le graphique.

Lors de l'analyse factorielle de correspondance, la distance et l'angle entre les différents adjectifs est fonction du moment de la journée où ces adjectifs ont été énoncés. Si la distance varie entre deux adjectifs donnés, ce n'est pas parce que leur sens diffère mais bien parce qu'ils ont été dits à des moments différents. L'esplanade du Flon est conviviale certes, mais à quel moment de la journée ? Son calme est-il apprécié tout au long de la journée ? La visualisation simultanée des adjectifs et du moment de la journée rend compte de la perception changeante de l'Esplanade. Seule la méthode symétrique sera utilisée. Avec l'option « symétrique » : c'est une représentation « anglo-saxonne » qui représente correctement les angles mais déforme quelque peu les distances :

- si l'angle est aigu ( $<90^\circ$ ), alors les catégories sont en attraction.
- si l'angle est obtus ( $>90^\circ$ ), alors les catégories sont en répulsion.
- si l'angle est droit ( $=90^\circ$ ), alors les catégories sont en neutralité.

Si en comparant la table de contingence et le graphique il vous semble qu'il y a des incohérences, sachez que l'analyse factorielle des correspondances relativise les valeurs pour annuler les éventuels effets de taille : si dans le graphique, le terme « insécurité » est davantage lié à la nuit qu'au matin, alors que le terme, dans la table de contingence apparaît plus de fois le matin que la nuit, c'est que, proportionnellement, le terme « insécurité » est énoncé dans 30% des adjectifs mentionnés la nuit alors que le matin ce pourcentage chute à 5%<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Données fictives afin d'illustrer l'explication.

## Variation de la perception selon le jour

jour	Code de l'adjectif								
	urbain -	urbain +	urbain	vide -	vide +	vide	abs_vert	lumineux	météo
Lundi	10	9	1	25	28	6	3	2	3
Mardi	5	13	2	13	26	9	1	5	10
Mercredi	12	19	0	9	44	6	1	9	10
Jeudi	17	11	4	11	34	7	3	3	4
Vendredi	12	15	0	15	24	0	2	9	7
Samedi	4	4	1	22	32	6	2	3	7
Dimanche	8	21	0	17	35	0	1	3	5
Total	68	92	8	112	223	34	13	34	46

jour	Code de l'adjectif							
	modulable	sale	agréable	moderne	convivial	chic	bruit	insécurité
Lundi	5	1	2	17	11	3	3	0
Mardi	0	0	4	13	12	1	2	0
Mercredi	8	4	8	22	11	0	1	0
Jeudi	5	2	5	14	15	1	2	0
Vendredi	3	1	8	24	24	4	2	2
Samedi	0	3	6	11	10	1	3	1
Dimanche	2	6	13	29	9	1	1	1
Total	23	17	46	130	92	11	14	4

Jour	Code de l'adjectif				
	animé	nocturne	coloré	autre	total
Lundi	2	2	9	1	143
Mardi	6	1	11	0	134
Mercredi	4	0	5	1	174
Jeudi	6	3	6	3	156
Vendredi	24	1	11	1	189
Samedi	6	2	5	0	129
Dimanche	7	1	1	2	163
Total	55	10	48	8	1088

Tableau 3

Variation de la perception selon le jour

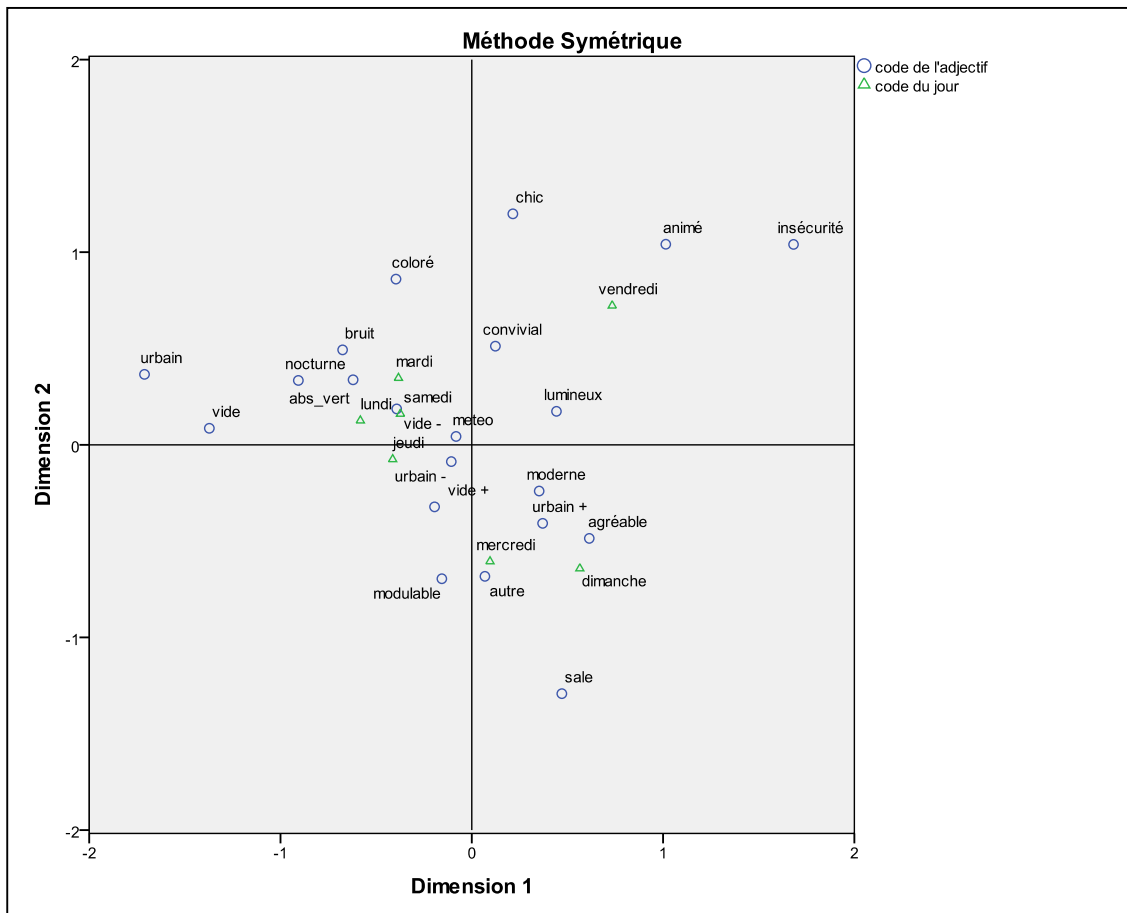


Figure 32 : Représentation graphique de l'analyse factorielle des correspondances avec la méthode symétrique

« Vide + », ainsi que « agréable » se rapprochent du mercredi et du dimanche : le calme du dimanche est fortement apprécié par les usagers. On remarquera aussi que l'adjectif « sale » est énoncé le dimanche aussi. Le dimanche matin, comme nous l'avons précédemment explicité, l'Esplanade est assez sale à cause des fêtards de la veille.

Le « vide + » est donc en attraction (angle < 90°) avec le mercredi et le dimanche et en répulsion (angle > 90°) avec les autres jours, surtout le samedi. Les usagers apprécient le vide le mercredi et le dimanche. En revanche, le « vide - » est aligné avec le lundi, le mardi et le samedi : les usagers n'apprécient pas le manque d'animation et la sensation de vide ces jours-là.

Le « vide - » est en répulsion avec le mercredi et le dimanche, ce qui est logique vu que c'est plutôt le « vide + » qui est associé à ces deux jours. Selon ces données, de l'animation devrait être créée le lundi, mardi et samedi mais pas le dimanche et le mercredi. Le tableau de contingence (cf. tableau 3) montre que 223 adjectifs répartis sur l'ensemble de la semaine se réfèrent au « vide + », ce qui représente approximativement 20% des adjectifs énumérés au

total qui est la proportion la plus importante. Par conséquent, l'Esplanade du Flon est appréciée pour son calme : le fait qu'il n'y ait pas de voitures y est sans doute pour quelque chose. Quoiqu'il en soit, il serait dommageable de perturber cette tranquillité en voulant organiser continuellement des activités sur l'Esplanade.

À l'opposé, il y a aussi une part d'individus qui se plaignent d'un certain manque d'animation. En effet, 112 adjectifs se réfèrent au « vide – » ce qui représente 10% du total. Cette catégorie est essentiellement présente le lundi et le samedi.

En ce qui concerne l'animation, c'est le vendredi qui est considéré comme étant le plus « animé ». Il est aussi considéré comme le jour de la semaine le moins sûr : le terme « insécurité » se rapprochant de vendredi et étant aligné avec l'origine et ce dernier. Ce constat est fort intéressant. S'il n'est pas rare de vouloir peupler un lieu pour le sécuriser (Gwiazdzinski, 2004), on constate que pour l'Esplanade du Flon, le regroupement social la nuit n'est pas gage de sécurité. Est-ce dû aux jeunes qui boivent sur la place, aux bruits engendrés par les attroupements, à l'éclairage sombre, à une perception biaisée véhiculée par les médias locaux ? Difficile de répondre à cette question sur la base de cette enquête. Il faut toutefois pondérer ce constat par la faible occurrence du terme « insécurité », énoncé seulement quatre fois parmi le total de 1088.

Quant aux autres adjectifs nous n'allons pas nous attarder dessus car ils se réfèrent à des caractéristiques rigides qui n'évoluent pas selon le jour de la semaine : la place est « moderne » quel que soit le jour. Il en va de même pour « abs\_vert » qui se réfère à l'absence de vert, « modulable », « urbain » et « chic ».

**Variation de la perception selon le moment de la journée**

	Moment de la journée					Total
	matin	midi	après-midi	soir	nuit	
code de l'adjectif abs_vert	3	3	5	2	0	13
animé	0	13	17	7	18	55
lumineux	1	5	3	20	5	34
meteo	11	13	16	6	0	46
modulable	2	8	10	2	1	23
nocturne	0	1	2	4	3	10
sale	6	4	5	2	0	17
insécurité	1	1	1	1	0	4
urbain -	12	17	30	8	1	68
urbain +	12	28	36	12	4	92
vide -	27	30	28	19	8	112
vide +	53	60	67	31	12	223
agréable	8	13	15	6	4	46
moderne	23	37	47	9	14	130
convivial	11	30	35	10	6	92
chic	1	5	5	0	0	11
bruit	1	4	8	0	1	14
urbain	3	1	1	3	0	8
vide	20	2	2	8	2	34
coloré	10	3	7	19	9	48
autre	3	1	3	1	0	8
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>279</b>	<b>343</b>	<b>170</b>	<b>88</b>	<b>1088</b>

**Tableau 4**

### Variation de la perception selon le moment de la journée

Cette analyse est faite avec les mêmes 1088 adjectifs que dans le chapitre précédent concernant l'analyse selon les jours. Le graphique ci-dessous rend compte du lien entre les adjectifs et le moment de la journée où ils ont été énumérés. Les sept jours de la semaine sont intégrés dans l'analyse : la somme des adjectifs énoncés se distribue de manière plus ou moins uniforme dans les sept jours (cf. tableau 3). Les heures ont été agrégées en 5 catégories :

[7heures à 11 heures ] <sup>4</sup>	matin
[11 heures à 14 heures [	midi
[14 heures à 18 heures [	après-midi
[18 heures à 21 heures [	soir
[21 heures à 24 heures]	nuit

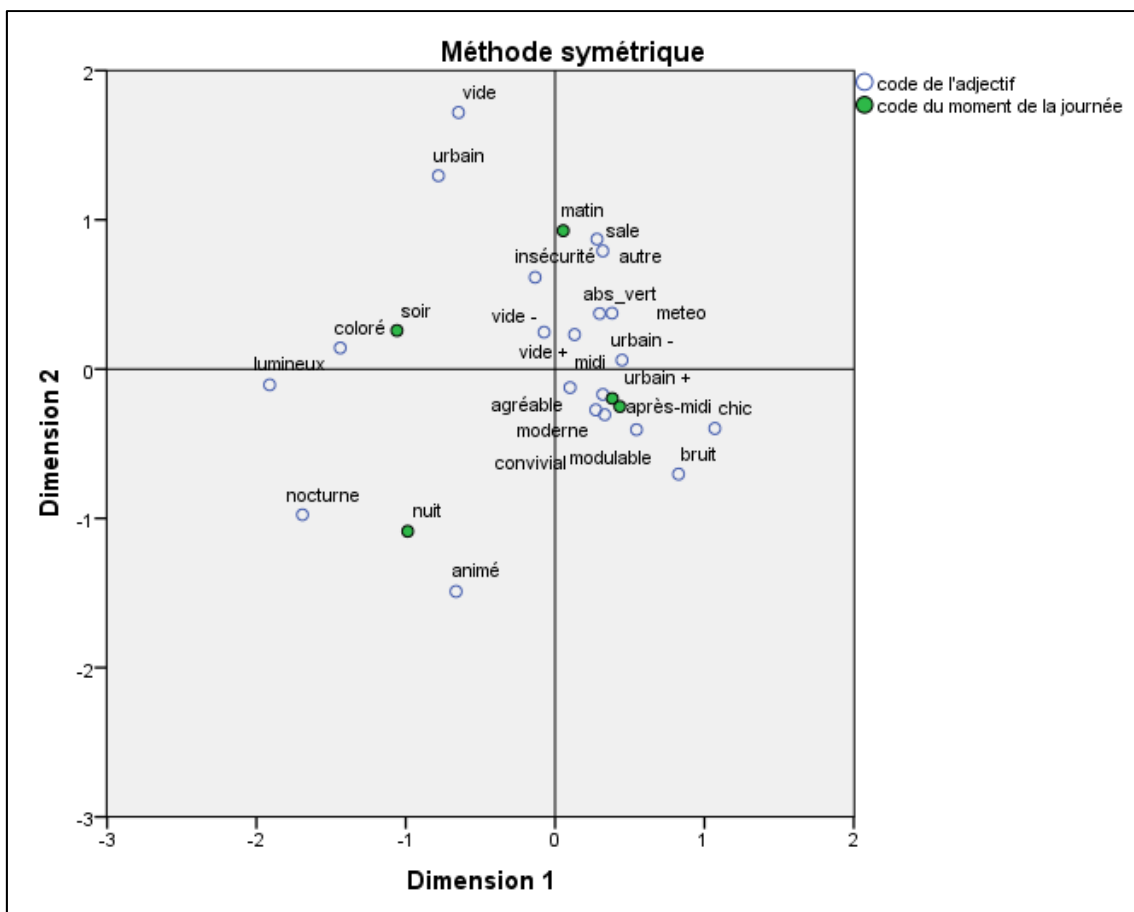


Figure 33 : Représentation graphique de l'analyse factorielle des correspondances avec la méthode symétrique

<sup>4</sup> « [7 heures » = les adjectifs énoncés à 7 heures sont compris,  
« 11 heures [ » = les adjectifs énoncés à 11 heures ne sont pas compris.

Les adjectifs qui ont été énumérés le plus fréquemment sont plus proches de l'origine. Les adjectifs « vide + » et « vide – » sont assez proches et sont liés au matin. En effet, c'est durant la matinée que la place s'avère le plus vide. C'est aussi le matin que la sensation de saleté se fait le plus sentir.

En ce qui concerne la sensation d'insécurité, elle était présente, à l'échelle hebdomadaire, le vendredi. Pour ce qui est du moment de la journée, le terme « insécurité » apparaît une fois dans chaque catégorie (matin, midi, après-midi et soir) mais pas la nuit (cf. tableau 4). Cette constatation est néanmoins à prendre avec prudence. En effet, ce mot n'a été énoncé que 4 fois sur les 1088 mots totaux. Il me semble que le sentiment d'insécurité est indiscutablement plus fort la nuit. Il faut savoir que les personnes interrogées la nuit étaient moins nombreuses ; la probabilité que le terme « insécurité » soit énoncé était donc plus faible. En effet, la nuit, il n'y a que 88 adjectifs qui ont été énumérés contre 343 l'après-midi (cf. tableau 4). Néanmoins, l'analyse factorielle des correspondances relativise les données pour annuler ces éventuels effets de taille. En tant qu'enquêteur, ce sentiment nocturne d'insécurité ne m'a pas échappé : entre 21 heures et 24 heures, la plupart des gens vers lesquels je m'approchais pour poser des questions ne s'arrêtaient pas. Un couple m'a même avoué avoir pensé que je voulais leur vendre de la drogue. Les lumières tamisées de l'Esplanade du Flon crée une luminosité, certes agréable et appréciée par beaucoup, mais tout de même relativement sombre. La nuit, les gens sont plus méfiants. D'ailleurs, ce n'est pas par hasard que les deux tentatives de vol de la caméra ont eu lieu le vendredi à 20h15 et le samedi à 22 heures quand il faisait déjà nuit. Les deux fois les auteurs étaient des jeunes d'une vingtaine d'années. Ces petites anecdotes sont symptomatiques d'une certaine insécurité la nuit qui entraîne une méfiance des usagers.

Sur les 88 adjectifs énoncés la nuit, 18 se réfèrent au terme « animé », le plus représenté de cette tranche horaire (cf. tableau 4). Pour cette raison, le terme est relativement proche de la nuit sur le graphique. Selon la perception des usagers, c'est donc la nuit que le Flon s'anime. Sans surprise, l'adjectif nocturne se rapproche de la nuit.

En ce qui concerne la convivialité, c'est à midi et l'après-midi que cette sensation est la plus ressentie. D'ailleurs, ce n'est pas étonnant qu'en journée on rencontre des familles avec des poussettes, des gens qui viennent s'asseoir pour manger, des groupes d'amis qui viennent bavarder et boire un verre, etc.

Quelle que soit l'heure, j'ai eu la sensation, en discutant avec les usagers du Flon, qu'ils se réfèrent souvent au Flon « by night ». LO-Holding a su créer une identité nocturne propre au Flon. Cette ambiance particulière reste présente dans l'imaginaire collectif des usagers et ce, y en dehors des heures festives du vendredi et du samedi soir.



### À quel moment préférez-vous le Flon ?

Ce chapitre concerne le moment préféré des individus. La question a été formulée de la manière suivante : À quel moment de la journée préférez-vous le Flon ? 424 individus y ont répondu. Ce sont toujours les mêmes individus que dans les chapitres précédents sauf pour quatre d'entre eux qui n'ont rien répondu. Les questions ont été posées de manière uniforme dans le temps.



**Figure 34 : Vendredi 17h50 : La terrasse du Pur est pleine (gauche) et des jeunes boivent des bières sous la pergola (droite). Photos : M. Schiffrin.**

Pour rappel, l'enquête a été réalisée durant sept jours ayant des conditions météorologiques plus ou moins similaires : temps sec, ciel dégagé, températures agréables comprises entre 15 et 20°C au meilleur de la journée. La météo est un facteur déterminant dans la perception et les usages de l'Esplanade du Flon. En effet, le temps étant agréable, il y avait beaucoup de personnes qui, en sortant du travail, venaient s'asseoir sur les bancs de l'Esplanade ou sur la terrasse du Pur pour « l'afterwork » en fin d'après-midi. Il ne faut donc pas oublier ce paramètre dans toutes les observations qui sont faites dans ce travail.

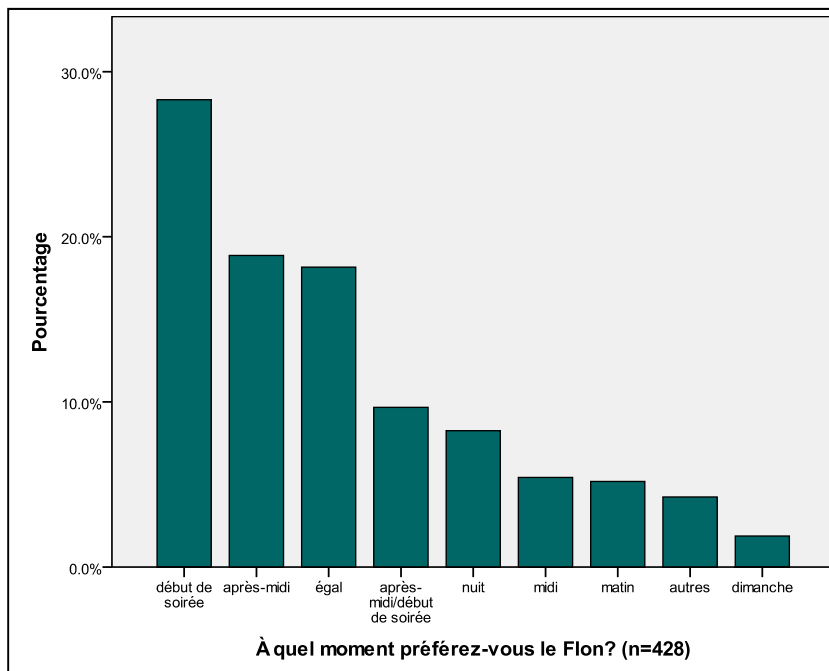


Figure 35

Le moment préféré des individus interrogés est le début de soirée avec 28.3% de réponses. Les individus aiment particulièrement la luminosité créée par le subtil mélange du crépuscule avec les lumières artificielles. En agrégeant « après-midi », « après-midi/début de soirée »<sup>5</sup> et « début de soirée », le pourcentage est de 56,8%. En d'autres termes, plus d'une personne sur deux préfère le Flon l'après-midi et en début de soirée. Ce n'est pas étonnant au vue du temps qu'il faisait lors de l'enquête.



Figure 36 : luminosité de l'Esplanade du Flon, lundi 18h48. Photos : M. Schiffrin.

<sup>5</sup> Le label « après-midi/début de soirée » se réfère aux réponses des individus qui ont répondu « fin d'après-midi » ou « après-midi et début de soirée ».

Le dimanche ainsi que l'ensemble des matins de la semaine sont appréciés par 7% des répondants pour leur calme.

Les différents moments de la journée ; matin, midi, après-midi, soir et nuit, pourraient être considérés comme des lieux différents. Le Flon du matin n'est pas celui du soir. L'intensité, la perception et les usages changent. Si l'on admet cette démarche heuristique consistant à considérer les moments comme des lieux différents, il serait fort intéressant, dans une optique économique et de marketing urbain, de bien comprendre quel est « le Flon » que les individus préfèrent. Préfèrent-ils « le Flon du matin » ou le « Flon du soir » ? Une étude de marché sur les rythmes devient intéressante pour un commerçant qui chercherait le bon endroit et le moment optimal pour une activité donnée.



## 6.4 Synthèse des temporalités de l'Esplanade du Flon

Après avoir parcouru les différentes méthodes, les unes après les autres, il faut essayer à présent de les comparer afin d'avoir une vision plus synthétique du déroulé temporel de l'Esplanade du Flon. Ainsi, il s'agit de relever les points importants collectés à l'aide des différents outils mobilisés durant l'enquête.

Pour rappel, le diagnostic du déroulé temporel s'est fait en deux parties distinctes : la première partie se référait à l'offre, c'est-à-dire les législations concernant les amplitudes horaires ainsi que les heures d'ouvertures effectives des magasins et des établissements publics ; la deuxième partie, plus conséquente, s'est basée sur la demande et les relations de réciprocité.

En ce qui concerne l'offre, la plateforme propose des activités quasiment en continu, 24 heures sur 24 : les établissements de nuit ferment à 5 heures, alors que le kiosque Relay de la gare du Flon ouvre à 6 heures et le café-restaurant le Petit-Prince ouvre à 7 heures. Bien évidemment, l'offre n'est pas uniformément répartie dans le temps. Les jours de semaine, entre 9 heures et 19 heures les nombreux magasins du quartier sont ouverts. En revanche le vendredi à 23 heures, seuls les discothèques et les bancomats sont en activité. Il n'y a pas d'adéquation entre le nombre absolu d'établissements ouverts et les pics d'affluence des usagers : ce n'est pas parce que 90% des établissements et magasins sont ouverts qu'il y aura foule. Qu'en est-il donc des flux des usagers ?

### Lieux « de passage » et lieux « à destination »

Les termes « de passage » et « à destination » sont empruntés à la « Flon-vision » (Demont Catsicas et al., 2009 : 71), mais ils sont appliqués dans ce chapitre non pas à l'échelle du quartier mais à l'échelle de l'agglomération.

Sur l'Esplanade du Flon, les heures de pointe du matin et du soir, rythmées par les déplacements pour le travail, ne sont pas aussi visibles que dans d'autres sites de la ville qui subissent des congestions importantes le matin et le soir comme par exemple la place de l'Europe à proximité de la gare du Flon, certaines pénétrantes urbaines comme à la route de Berne à La Sallaz ou encore les jonctions autoroutières de Crissier dans l'ouest de l'agglomération lausannoise. Les lieux où ces congestions sont visibles sont essentiellement des lieux « de passage ». Le Flon en revanche, est un lieu « à destination » se trouvant au centre de Lausanne. Les graphiques d'affluence ne montrent pas un flux important le matin. Bien évidemment il y a des travailleurs qui transitent à pied, à travers la place mais le flux est de faible intensité. Le soir en revanche, l'heure de pointe des fins de journée est présent au Flon comme pour les lieux de transit précités mais pas pour les mêmes raisons : si dans les lieux « de passage » les congestions sont provoquées par les travailleurs rentrant chez eux, il en est tout autre pour l'Esplanade. En effet, l'Esplanade du Flon est un lieu de rencontre, on y

vient pour boire un verre, discuter et prendre du bon temps. C'est « l'afterwork » qui engendre de fortes affluences vers 18 heures et non pas l'envie de rentrer chez soi.

### **La coupure de midi et les « afterworks » : quand les horaires des emplois donnent la mesure**

Les heures de pointe liées au travail sont donc peu visibles le matin. En revanche, elles sont très intenses à midi et le soir. Les horaires de travail donnent donc la mesure en ce qui concerne les pauses de midi et les « afterworks ». La coupure dans les heures de travail à midi se répercute sur l'affluence de l'Esplanade du Flon : il n'y a jamais autant de personnes assises sur l'Esplanade que lors de la pause de midi. Cet important afflux de personnes est dû probablement à la situation géographique centrale du quartier et à la présence du Pur et de sa terrasse ainsi que de plusieurs lieux de restauration : Migros Take-Away, Casino, McDonald's, l'Orchidée, le bistrot du Flon et le centre espagnol. Ces flux de midi et des « afterworks » sont certes subis, car ils sont tributaires des horaires de travail, mais aussi choisis pour différentes raisons : qualité de l'espace public, convivialité, calme, silence, absence de voitures, lieu central, moderne, coloré, festif, agréable, etc. À midi les gens pourraient aller manger n'importe où ailleurs en ville et le soir, ils pourraient simplement rentrer chez eux. Rappelons que l'enquête s'est faite par temps beau ce qui favorisait la présence de monde sur l'Esplanade.

### **Phénomènes intenses dus à la « mobilité libre »**

La « mobilité libre » est un terme emprunté à Sonia Lavadinho qui se réfère à la mobilité autre que celle liée au travail ou à la formation (Lavadinho, 2009 : 97).

D'accord, les flux importants de midi et des « afterworks » sont liés au rythme du travail. Mais sur l'Esplanade du Flon, d'autres phénomènes intenses sont engendrés par la « mobilité libre ». L'Esplanade du Flon est entourée du Pur, des cinémas, du Mad, de l'Atelier Volant, de galeries d'art, de magasins, etc. Ce sont des activités « à destination » qui invitent les gens à venir se divertir durant leur temps libre. Cela engendre des rythmes spécifiques aux loisirs, rythmes quelques fois imprévisibles.

Les mercredis après-midi, l'Esplanade grouille de mères de familles et d'enfants qui vont aux cinémas. Lorsqu'il fait beau et qu'il n'y a pas l'école, certains jeunes viennent se languir sur l'Esplanade. Il peut même arriver qu'ils jouent au football !

Les cinémas engendrent d'importantes affluences aux alentours de 21 heures. Les rythmes dus aux cinémas sont saccadés : entre les séances la place est vide et dès qu'une salle se vide elle grouille de monde. D'importants contrastes sont observés dans des temps assez courts.

Les discothèques du Flon – le Mad et l'Atelier Volant – provoquent de forts afflux entre 23 heures et 5 heures en fin de semaine avec certains pics de courte durée : peu avant la

fermeture, les fêtards se ruent au Nocturne pour acheter une pizza. Bref, la « mobilité libre » engendre des rythmes aussi intenses que brefs. Ils sont plus imprévisibles que les flux liés aux horaires de travail.

### **Un calme à ne pas perturber ?**

Nous avons vu comment l'économie a tendance à grignoter les temps morts avec notamment le restaurant le Nocturne qui ouvre jusqu'à 5 heures, le magasin Relay à la gare du Flon qui est ouvert jusqu'à 22 heures tous les jours ou encore les différentes activités organisées par Flon-Events sur l'Esplanade durant toute l'année. La « Flon-Vision » est sans détour : le Flon doit être animé 24 heures sur 24.

Les usagers du Flon apprécient l'animation ; le moment préféré des personnes interrogées correspond au début de soirée et à l'après-midi (rappelons que l'enquête a été réalisée essentiellement de jour). Les usagers aiment le subtil mélange du crépuscule avec les lumières artificielles, le calme et la convivialité créés par les individus venant s'asseoir sur l'Esplanade pour un petit *botellón*. En agrégeant les personnes ayant répondu « l'après-midi » et « le début de soirée » comme étant leur moment préféré, le taux atteint 57% (cf. Chapitre 6.3.3, Perceptions changeantes). En d'autres termes, plus d'une personne sur deux préfère le Flon en fin d'après-midi et en début de soirée.

À l'opposé de ces usagers qui aiment le Flon animé des débuts de soirée, on trouve une petite partie de personnes – quasiment 10% des individus interrogés – qui apprécient particulièrement le Flon le matin en semaine et le dimanche pour leur calme (cf. Ibid.). L'Esplanade du Flon est un lieu privilégié pour la flânerie car elle a l'avantage de ne pas subir toutes les externalités négatives engendrées par les transports motorisés individuels. Rappelons que 33,4% des personnes interrogées disent venir au Flon pour flâner (cf. Chapitre 6.3.2, Usages changeants). Le dimanche, il y a des familles avec des poussettes, des enfants, des chiens, des jeunes, des couples, des joggeurs, etc. qui viennent se promener. Les moments de calme sur l'Esplanade du Flon, que ce soit les matins de semaine ou le dimanche, doivent-ils être préservés ? Il serait intéressant de considérer ces moments calmes avec une certaine attention. Notons que les adjectifs se référant au « vide + », à savoir calme, agréable, serein, etc. ont été énoncés 223 fois sur les 1088 adjectifs collectés, cela représente 20% du total, le plus grand taux de l'échantillon (cf. Chapitre 6.3.3, Perceptions changeantes). De plus, esthétiquement parlant, l'Esplanade vide est appréciée par les photographes, les flâneurs et les artistes.

Rappelons que 10% des adjectifs énoncés se réfèrent au « vide - », à savoir mort, ennuyeux, glauque, etc. Ce taux est le troisième plus grand de l'échantillon après « vide + » et « moderne ». Bien évidemment l'Esplanade du Flon, de part sa situation centrale dans la ville de Lausanne, se doit d'être animée et dynamique pour garantir la durabilité économique du quartier. Mais cette durabilité économique ne doit pas se faire au détriment d'une certaine

urbanité ou d'une certaine qualité des temps de la place. La sérénité et le calme de l'Esplanade dus à l'absence de circulation motorisée sont des atouts fortement appréciés par les usagers. Il faudrait donc assurer un juste milieu entre animation, dynamisme économique et moments calmes propices à une urbanité sereine. Le Flon devrait préserver quelques moments – le dimanche et certains matins de semaine – qui seraient des sortes d'oasis de temps calmes dans le tumulte de la ville. Je ne dis pas qu'il faille créer un Flon calme tout le temps. Bien au contraire, le Flon doit être un quartier dynamique et un support de l'économie lausannoise. Mais son déroulé temporel devrait rester cohérent et intelligible en préservant certains moments plus sereins.



« Les gens consomment car ils ont peur de la mort ! »  
Pascal Auberson, musicien ayant son local au Flon, mardi 9h20.

### Partie III : Quelle ville voulons-nous vraiment ?



Dimanche, 7h19. Photo: M. Schiffrin.



## 7 Prospective, quelles temporalités urbaines voulons-nous ?

La société contemporaine se caractérise par une individualisation des rythmes de vie (Ascher, 1997, 2000, 2004, 2009). Les gens ont des horaires de travail plus souples et le temps consacré aux loisirs s'est accru ces dernières années. En réponse à cette caractéristique, le marché tente de coloniser chaque instant du jour et de la nuit, à « *grignoter les temps morts* » (Gwiazdzinski, 2005 : 29) : restaurants nocturnes, distributeurs 24/7, prolongement de l'amplitude horaire des transports publics etc. Luc Gwiazdzinski a d'ailleurs intitulé un de ses ouvrages « *La nuit, la dernière frontière de la ville* » (Ibid.). La ville a subi un étalement urbain dans l'espace depuis la révolution industrielle et aujourd'hui, elle s'étale aussi dans le temps. Gilles Lipovetsky décrit très bien ce phénomène :

*« Peu à peu s'évanouissent les anciennes limites de temps et d'espace qui encadraient l'univers de la consommation : nous voici dans un cosmos consommateur en continu, désynchronisé et hyperindividualiste où plus aucune catégorie d'âge n'échappe aux stratégies de segmentation du marketing mais où chacun peut construire à la carte son emploi du temps, remodeler son apparence, façonner ses manières de vivre »* (Lipovetsky, 2006 : 13).

Il dit aussi qu'un peu partout en Europe, les législations sur les horaires d'ouverture des commerces s'assouplissent : « *tandis que se desserrent les législations coercitives des horaires et des jours, on voit se dessiner une sorte de continuum temporel consommateur dégagé des rythmes codés du passé* » (Ibid. : 121).

Mais qu'en est-il à Lausanne ? L'offre en heures d'ouverture répond-elle à la demande ? Les jeunes sont-ils satisfaits des plages horaires que la ville leur propose ? Est-ce que les femmes sont davantage favorables que les hommes à une extension des heures d'ouverture des magasins et des services ? Ce chapitre essaie de comprendre l'adéquation entre les rythmes de vie des individus interrogés et le système horaire des magasins et des services. L'analyse se fait dans un premier temps de manière générale en agrégeant tous les individus, ensuite les réponses sont traitées de manière plus fine selon l'âge des individus et enfin selon le sexe. Ces réponses ont été données par les 428 individus interrogés en mars et en avril 2010. Bien évidemment, ce petit échantillon ne contenant qu'une partie des usagers du Flon semble dérisoire à l'échelle de la ville. Néanmoins ces questions méritent d'être posées.

La question posée aux passants était toujours formulée de la manière suivante : Seriez-vous favorable à une extension des horaires d'ouverture des services publics ou des commerces en ville ?

Il y a cinq types de réponse :

- « égal » lorsque l'individu n'a pas d'avis sur la question,
- « non » lorsque c'est clairement non,
- « oui » lorsque c'est clairement oui,
- « oui/non » lorsque les individus ont une sensibilité sociale à l'égard des travailleurs. Ils veulent dire oui en tant que consommateur mais non en pensant aux travailleurs.
- « ouisem/nondim » lorsqu'ils sont favorable à une extension la semaine mais pas le dimanche.

### Réponses en général

Avec 45,3% de réponses favorables, les personnes interrogées désirent que l'amplitude horaire des magasins et des services soit augmentée. En ce qui concerne les opposants, le taux est de 35,5%. Avec un simple test du Chi2 on va comparer si la proportion de « oui » est significativement différente de celle du « non ». Nous ne tenons compte que de ces deux réponses et laissons momentanément les trois autres de côté. Pour rappel, le test du Chi2 pour une variable catégorielle teste l'égalité des proportions des différentes modalités de la variable en question. Ici cette variable est composée de deux modalités : « oui » et « non ». Pour cela, une table de contingence est créée avec les effectifs observés et les effectifs attendus sous indépendance (sous indépendance, la proportion de « oui » serait égale à celle de « non »).

**Tableau 5**

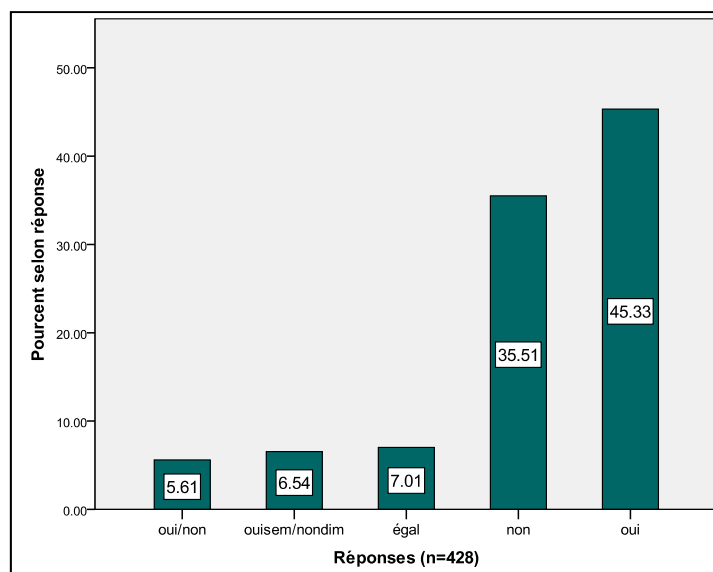
	OUI	NON	Total
Effectifs observés	194	152	346
Effectifs sous indépendance	173	173	346

Le Chi2 se calcule comme ceci :

$$\text{Chi2} = \sum \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{theo})^2}{n_{jk}^{theo}}$$

Le résultat du Chi2 est de 5,1 et le test indique que la valeur p se rapproche de 2%. En d'autres termes, il y a 2% de chance de se tromper en affirmant que les deux proportions sont égales.

Il y a donc, significativement à  $\alpha=5\%$ , une majorité des gens qui désirent une extension des horaires. Ce constat est néanmoins à considérer avec prudence car l'échantillon de 428 personnes (346 en ne comptant que les « oui » et « non ») est dérisoire à l'échelle de la ville.



**Figure 37**

Avec un peu de recul, l'aspiration des gens à vivre la ville 24 heures sur 24 n'est pas si flagrante. Avec 35,5% de réponses négatives, 5,6% de réponses indécises pour des raisons sociales et enfin 6,5% de personnes défavorables à une ouverture les dimanches, cela fait 47,6% des gens qui vraisemblablement voteraient contre une extension des horaires. La somme des réponses négatives et indécises montre une certaine méfiance vis-à-vis d'une ville fonctionnant en continu.

On constate que l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres. Ainsi il est difficile de déterminer ce que désire réellement la majorité. Les problématiques des temporalités urbaines représentent un nouveau défi de gouvernance : quels rythmes sont adéquats à une portion de ville donnée ? Qui est compétent pour les planifier ? Des éléments de réponses sont apportés en fin de chapitre.

### Réponses selon l'âge

En observant de manière plus fine les réponses données, on constate que l'âge des individus influence le type de réponse. Les individus ayant moins de 30 ans sont favorables à une extension des horaires alors que la tendance est opposée pour les plus de 50 ans. En ce qui concerne la tranche d'âge intermédiaire, le « non » est légèrement supérieur au « oui ».

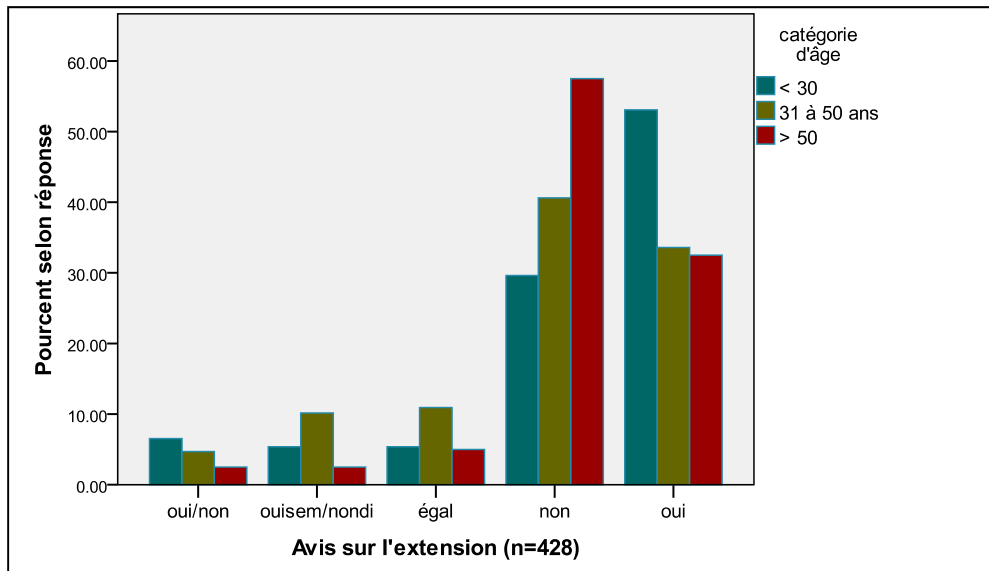


Figure 38

Afin de comparer le lien entre le type de réponse donné et l'âge des individus, un test du Chi2 a à nouveau été réalisé. Pour rappel, le test du Chi2 teste le lien entre deux variables catégorielles, ici le sexe et le type de réponse. La valeur p du test est de 0.001. En d'autres termes, il y a moins de 1% de chance de se tromper en affirmant qu'il y a effectivement un lien entre le sexe et la réponse donnée. En d'autres termes, dis-moi quel âge as-tu et je te dirais ce que tu penses.

Tableau 6

Test du Chi2			
	Valeur	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Chi2 de pearson	27.116	8	.001
N	428		

En résumé, la plupart des moins de 30 ans désirent une extension alors que les plus de 50 ans, refusant une éventuelle augmentation, ont une position plus conservatrice.

### Réponse selon le sexe

Dans la partie théorique, il a été dit qu'en Italie, les organismes soucieux des temps urbains ont souvent été créés à l'initiative de mouvements féministes. En effet, depuis que le travail féminin salarié s'est développé, il est devenu difficile pour elles de réaliser correctement les tâches domestiques et administratives aux heures ouvrables classiques (Ascher, 1991). Il est donc intéressant de comparer les réponses selon le sexe.

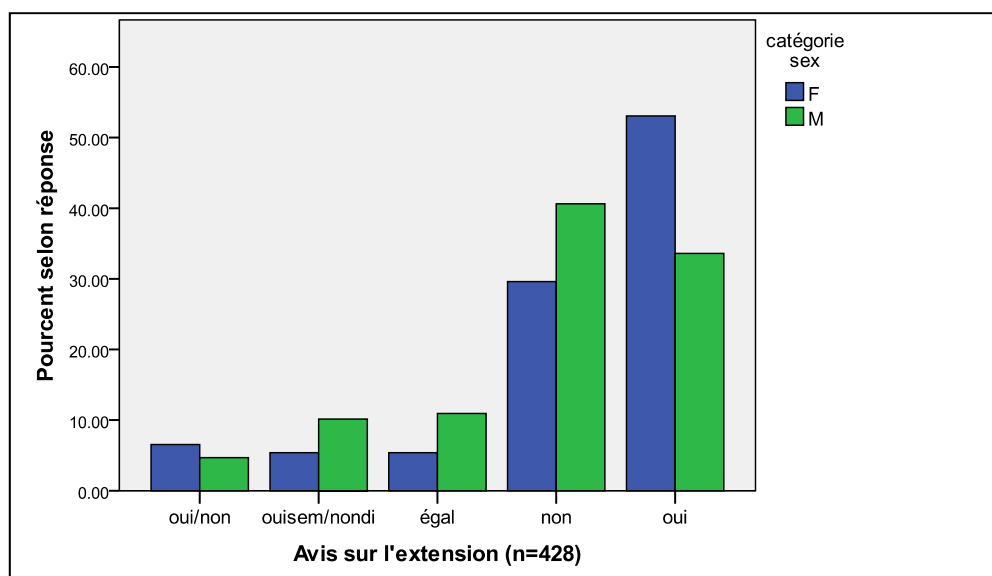


Figure 39

Les femmes sont nettement favorables à une extension des heures d'ouverture des magasins et des services alors que pour les hommes, la tendance est inversée. Elles sont légèrement plus sensibles aux problèmes sociaux que les hommes car 6,6% d'entre elles étaient indécises (oui/non) par respect vis-à-vis des travailleurs.

Tableau 7

Test du Chi2			
	Valeur	df	Asymp. Sig. (bi-latéral)
Chi2 de pearson	8.914	4	.063
N	428		

En ce qui concerne le test du Chi2, il y a 6,3% de chance de se tromper en affirmant que le sexe détermine la réponse. Le lien est donc un peu plus faible que dans le cas précédent pour l'âge.

Les femmes sont donc plus favorables à une extension. Ont-elles des difficultés à concilier leurs nombreuses activités ? Apprécient-elles plus le shopping ? Il est difficile de déterminer les causes de ce résultat.

Une hypothèse peut être énoncée sur la base de la littérature (Ascher, 1991 ; Bonfiglioli, 1991, 2002). L'émancipation de la femme et le développement du travail salarié féminin engendrent des problèmes d'organisation dans les ménages. S'il était courant autrefois que les femmes restent à la maison pour s'occuper des enfants, faire à manger et faire les courses ; la situation est toute autre aujourd'hui. Cette nouvelle configuration sociale pose donc quelques problèmes de gestion du temps pour les femmes.

### **Une volonté de calmer le rythme ?**

Si la majorité des individus ayant répondu sont favorables à une extension des horaires, il y a néanmoins une part importante d'opposants ou d'indécis qu'il s'agit de ne pas négliger. On sent une certaine méfiance vis-à-vis d'une ville en continu. Que ce soit pour des raisons d'équité sociale, de santé, de confort et de qualité de vie, certains se montrent septiques concernant une éventuelle extension des horaires d'ouverture des magasins et des services. Une certaine peur de voir la ville devenir un conglomérat sans forme de vie continue et surtout de devoir travailler plus. Les jeunes sont dans une période de leur vie où l'euphorie les pousse à aspirer à une ville qui vie en continu, où ils pourraient s'amuser tout le temps.

### **Un changement difficile**

Il est vrai que les temps sociaux sont une construction de l'Homme mais ils restent néanmoins difficiles de les changer car ils sont inscrits profondément dans les mœurs des habitants. Sandra Bonfiglioli nous dit qu'« *agir sur les horaires des services n'est pas une action banale ; cela comporte d'agir sur une stratification historique de pactes sociaux, sur la densité des implications qui relient les moyens d'usages et les assises morphologiques de la ville* » (Bonfiglioli, 1991 : 149). En effet il y a une histoire des rythmes : depuis la taylorisation du travail à nos jours sans oublier la propension à fêter des événements religieux commémoratifs. L'organisation économique – la façon de produire et de consommer –, le rôle de la femme, les progrès techniques, etc. tous ces paramètres interagissent les uns avec les autres et modifient le rapport que les individus ont avec leur ville et ses rythmes nouveaux et complexes. Les lois assez rigides régissant les heures d'ouverture et de fermeture ne peuvent pas être modifiées du jour au lendemain. À cela s'ajoute les horloges biologiques qui ne peuvent pas être chamboulées ; la nuit généralement, les gens ont besoin de dormir.

### **Comment améliorer la planification temporelle pour une meilleure qualité de vie en ville ?**

Avant de savoir que faire, il faudrait commencer par savoir ce que les citoyens veulent. Pourquoi ne pas organiser des séminaires participatifs pour tout simplement commencer à parler des problèmes temporels. Des réunions avec des élus, des entreprises, des sociologues, des géographes et autres professionnels de l'espace. Ces séminaires pourraient s'inspirer des démarches participatives initiées par les tenants du développement urbain durable. Il faudrait une meilleure coordination entre les différents acteurs (entreprises, transports publics, etc.) car



« la non-coordination entre la communauté et les entreprises est très coûteuses aux deux parties » (Eberling, 1991 : 143).

Eberling ajoute que « l'aspect du temps, immatériel, est – en comparaison avec celui de l'espace – relativement instable » (Eberling, 1991 : 138). Certes, il est instable, mais cette caractéristique est, ou peut devenir, un atout. Malgré les difficultés énumérées précédemment, l'organisation des horaires sociaux n'est autre qu'une construction sociale. À la manière de la ville qui est un « biotope » artificiel, nous créons nous-mêmes nos « chronotopes » qui sont quant à eux plus facilement modifiables. Il suffit d'une prise de conscience et d'une politique temporelle pour changer le cours des choses. En effet, les élus ou les professionnels de l'espace, lorsqu'ils décident d'implanter certaines activités à un endroit donné, conditionnent les usages de ce lieu et, par conséquent, les rythmes sociaux et la (les) temporalité(s) de celui-ci. Le temps est intégralement construit par les sociétés (Paquot, 2001).

Il n'y a pas une recette miracle de politiques temporelles. Ces politiques s'appliquent premièrement à des unités spatiales bien définies dans le respect de l'identité du lieu et des particularités locales. En outre, ces planifications doivent être co-construites dans un processus participatif incorporant le plus d'acteurs possible. Pourquoi ne pas créer des ateliers comme celui de la DIFU (Deutsches Institut für Urbanistik Berlin) qui réunit différents acteurs autour d'une table pour travailler sur la mise en réseau des horaires administratifs avec les horaires des entreprises, des particuliers et des enfants. Bien évidemment il y aura toujours des « gagnants » et des « perdants », mais l'important est de tempérer ces inégalités en créant la « moins mauvaise » politique temporelle. Il faut savoir rester humble et avoir la lucidité d'intégrer le plus d'acteurs possible dans le processus participatif.



Figure 40 : L'Esplanade diurne versus nocturne. (Lundi 6h59 et vendredi 19h04). Photos : M. Schiffrin



## 8 Conclusion

### 8.1 Retour sur les hypothèses

Ce travail est un diagnostic du déroulé temporel de l'Esplanade du Flon. Étant une démarche plutôt inductive, il est donc difficile de parler de retour sur les hypothèses. Essentiellement descriptif, les constats intéressants ont surgi durant l'enquête de terrain. Bien évidemment, certains *a priori* étaient présents avant de débiter l'étude. Nous allons voir s'ils étaient fondés ou non.

#### **La perception, les intensités et les usages changent selon l'heure de la journée et le jour de la semaine**

Pour rappel, la première hypothèse prédisait simplement que l'espace public changerait en termes d'usages, de perception et en termes d'intensité selon le moment donné. Grâce aux outils mobilisés durant l'enquête de terrain – caméra, questionnaire, entretiens, notes libres – ces variations ont pu être démontrées : la succession des activités tout au long du déroulé temporel a été rendue visible, ainsi que la succession des usagers et la succession d'intensités. Cette hypothèse était somme toute logique, tout le monde a conscience des variations temporelles d'un lieu. Le but de ce travail consistait donc moins à démontrer ces changements évidents qu'à bien les décrire et à bien les comprendre.

Quelque fois les fortes intensités étaient *a priori* prévisibles : les fortes affluences à midi, le mercredi après-midi et la nuit pour le cinéma ou les discothèques étaient manifestes avant même d'entamer l'étude. D'autres observations, en revanche, étaient plus surprenantes : l'Esplanade du Flon le matin est vide, hors mis quelques employés ou quelques jeunes en formation qui y transitent, alors que je m'attendais plutôt à voir une multitude de personnes allant travailler. Cette caractéristique est due, comme il a été dit dans la synthèse, au fait que le Flon est un lieu « à destination » et non pas un lieu « de passage ». Une autre intensité surprenante est celle provoquée par les nombreux noctambules allant se restaurer au Nocturne. Il y avait donc des *a priori* et certaines découvertes fortes intéressantes. Mais indépendamment de ces résultats, l'étude était pertinente dans sa volonté de modéliser ces nombreuses nuances.

Le déroulé temporel du Flon n'est donc pas un conglomérat sans forme de temps continu. Il y a des moments de fortes intensités et d'effervescences, et des moments plus calmes, plus sereins, plus relaxes. C'est cette succession de contrastes qui rend intelligible les rythmes de cette place, qui permet aux usagers de s'identifier à elle et d'y faire des rencontres plus ou moins attendues. En effet, en allant au Flon un samedi à 3 heures ou à 15 heures, on s'attend à rencontrer, respectivement, un lieu festif et jeune pour le premier et un lieu plus familial et calme pour le second.

### **L'Esplanade du Flon n'est pas vécue en continu**

La deuxième hypothèse concernait l'éventuel lien entre la mixité fonctionnelle et un espace vécu en continu. Comme on l'a vu durant le travail, on trouve de tout au Flon : discothèques, cinémas, ateliers artistiques, bars, restaurants, services publics, écoles de musique, école de danse, etc. et la liste est encore bien longue. Je pensais que de cette concentration d'activités il en résulterait un espace vécu de manière individualisée avec une multitude de rythmes et d'usages différents et une certaine continuité temporelle. Mais est-ce vraiment le cas ?

Il faut tout d'abord différencier les trois pôles de la plateforme du Flon : à l'est, le pôle « de passage » contient beaucoup de magasins, c'est donc un espace vécu essentiellement de jour, bien que le soir la présence des bars le Punk et le Taccos, ainsi que le restaurant le Nomade aient dynamisé le lieu jusqu'à 2 heures. À l'ouest, dans le pôle « à destination », il y a un important afflux le matin pour l'administration communale alors que le soir venu cette portion de la plateforme est totalement inanimée. Une fois passé 2 heures, en pleine nuit, ces deux extrémités sont en *stand-by* et c'est le centre qui s'anime. La zone centrale, « de rencontre », est en effervescence essentiellement durant les moments « libres » : à savoir durant les pauses de midi, durant les « afterworks » et la nuit.

Alors à la question : « est-ce que le Flon est vécu en continu ? », il faut répondre en tenant compte de l'échelle. En effet, à l'échelle de toute la plateforme, nous pouvons dire que l'animation y est plus ou moins continue : l'amplitude horaire des activités couvre une bonne partie du déroulé quotidien. En revanche, à une échelle plus fine, les fortes intensités se concentrent à certains moments. L'Esplanade du Flon n'est pas vécue en continu puisque le matin elle est vide, et les extrémités est et ouest de la plateforme sont plutôt animées et dynamiques durant le jour.

Pour synthétiser ce retour sur les hypothèses, nous pouvons affirmer, sur la base des observations, qu'effectivement les usages, les acteurs et les intensités changent significativement selon l'heure de la journée. L'Esplanade du Flon n'est pas vécue en continu.

## 8.2 Conclusion générale

### Un challenge méthodologique

Ce travail était avant tout un challenge méthodologique. Au vu du peu de données disponibles, ce projet est devenu une aventure de terrain, une sorte d'expédition urbaine. Il a fallu observer durant de longues heures pour saisir les nuances du lieu, pour se rapprocher de la vie réelle, de la quotidienneté et de ses phénomènes sociaux. Il y a une nuit des données selon Luc Gwiazdzinski (Gwiazdzinski, 2005) : en comparaison avec l'élément espace qui est plus rigide, il y a très peu de données sur les phénomènes éphémères, et ceci est d'autant plus vrai s'il s'agit de temporalités nocturnes. Il faudrait donc développer des outils permettant de saisir toutes les nuances des temps urbains : la caméra, la photographie, le GPS, la téléphonie mobile, etc. Il faudrait en effet des méthodes automatisées pour observer les variations temporelles. L'étude des temporalités urbaines soulève donc un problème avant tout méthodologique : il est très difficile d'acquérir des données dont l'unité temporelle est l'heure ou même la minute. Ces phénomènes sont donc difficiles à saisir ; non seulement du fait de ces problèmes méthodologiques, mais aussi par le manque de recul sur notre quotidien. George Perec nous dit que « *ce que nous appelons quotidienneté n'est pas évidence, mais opacité : une forme de cécité, une manière d'anesthésie* » (Perec, 2000 : « prière d'insérer »<sup>6</sup>). Nous considérons comme évidentes les temporalités d'un quartier jusqu'à ce qu'une analyse plus fine nous fasse reconsidérer nos *a priori* ou nous en apprenne davantage. Mais cela ne suffit pas car des méthodes trop automatisées peuvent passer à côté de l'essentiel. Pour comprendre la réalité sociale dans sa quotidienneté il faut adopter une approche plus qualitative, il faut aller discuter, échanger et interviewer pour compléter l'analyse. Il faut donc trouver un juste milieu entre méthodes automatiques et observations plus souples, avoir une certaine distance avec l'objet étudié tout en concertant les individus qui habitent le quartier, un compromis entre une approche quantitative et une approche qualitative, un accord entre le rationnel et l'intuitif.

### Une meilleure compréhension des temps urbains

Une fois le problème méthodologique plus ou moins résolu, nous avons tenté de comprendre quel était le déroulé temporel quotidien et hebdomadaire de l'Esplanade du Flon, ou plus simplement de le lire, de le rendre intelligible. En tant que diagnostic, ce travail a adopté une démarche inductive et descriptive. Étant une étude intra-cas il était difficile de monter en généralité. Mais dans des études ultérieures, il serait intéressant de travailler sur d'autres portions d'espaces pour pouvoir les comparer. En révélant les constantes et les différences entre les lieux étudiés, il pourrait en surgir des règles générales qui aideraient à comprendre les temps urbains. L'approche ne serait plus strictement descriptive mais tendrait vers le nomothétique.

---

<sup>6</sup> Cette citation provient d'une feuille volante du livre *Espèces d'espaces* (Perec, 2000).

### **Un support d'aide à la décision pour la planification urbaine**

Que ce soit pour l'Esplanade du Flon ou pour d'éventuelles études futures dans d'autres portions de la ville, les travaux de ce type doivent être un support d'aide à la décision en termes de planification urbaine. Dans une éventuelle action future, dans une approche plus prospective, cette meilleure connaissance des temporalités est un atout. Le but final d'un projet urbain durable est de concilier une durabilité économique, une durabilité sociale et une durabilité environnementale. Ceci passera forcément par une bonne coordination entre les différents acteurs – publics et privés – et une planification cohérente et co-construite des temporalités urbaines. Un processus participatif incluant les différents acteurs qui font et qui vivent la ville est nécessaire pour aboutir à une planification urbaine harmonieuse qui améliore la qualité de vie du plus grand nombre. Certains exemples ont été donnés dans ce travail, notamment les ateliers de la DIFU (Deutsches Institut für Urbanistik Berlin) qui réunissent différents acteurs autour d'une table pour travailler sur la mise en réseau des horaires administratifs avec les horaires des entreprises, des particuliers et des enfants. On pourrait s'inspirer aussi d'autres processus participatifs, notamment dans le projet lausannois *Métamorphose*.

La planification temporelle peut donc devenir un outil de développement urbain durable qui permettrait de concilier intérêts économiques, sociaux et environnementaux. Un bon agencement des temps urbains pourrait diminuer entre autres les congestions, la consommation énergétique, le stress des citoyens, etc. Il faut faire attention néanmoins aux éventuels effets rebonds provoqués par de telles diminutions : accroissement de la mobilité individuelle motorisée, diminution de la clientèle des transports publics, affaiblissement du lien social dû à une désynchronisation des « *horaires sociaux* » (Eberkling : 142), à savoir les soirées, les fins de semaines, les matins de marché, etc. Une bonne planification devrait donc concilier le lien social, le dynamisme économique et enfin le respect de l'environnement.

## Remerciements

La réalisation de ce travail a été possible grâce à l'intervention de beaucoup de personnes qui m'ont offert moyens, temps, efforts et encouragements, sans lesquels je n'aurais jamais pu finir.

Tout d'abord merci à Antonio Da Cunha, mon directeur de mémoire, pour son enthousiasme et le partage de son expérience. À Laurent Matthey, mon expert, pour ses conseils et son aide. Aux 428 anonymes qui m'ont donné un peu de leur temps pour répondre à mes questions. À Mario Galleguillos, collaborateur de LO-holding, pour sa vision affûtée du Flon et sa sensibilité sociologique, pour sa gentillesse et pour les différentes personnes qu'il m'a présentées. À Jean-Marc Regamey, gérant, entre autres, du Pur et de l'Atelier Volant, pour sa disponibilité, pour ses remarques pertinentes et constructives sur le quartier du Flon. À Laurent Rivier, président du Groupe LO, pour son temps et son intérêt pour mon travail. À Mariano Schiffrin qui m'a aidé durant les longues heures passées sur le terrain, qui m'a soutenu moralement et pour son dévouement. À Alexandre Budry pour m'avoir accompagné plus d'une fois lors de ma recherche sur le terrain, pour ses commentaires, ses corrections et les longues discussions que nous avons eues sur le sujet. À Luis Diaz, du service audio visuel de l'EPFL (SAVE), pour m'avoir facilité l'accès à la salle de montage. À Beatriz Schiffrin pour ses nombreuses corrections et son aide inconditionnelle. Au peintre Russe anonyme pour sa vision subversive du Flon. À Federico Schiffrin pour ses conseils. À Carolina de Santiago Del Estero pour le design. À Lucas Jeanrichard qui m'a prêté du matériel et pour avoir relu une partie de mon mémoire. À Ian Losa pour les discussions et les échanges d'informations. À Pascal Hunziker, Nicolas Hazi, Eduardo Schiffrin, pour leur soutien. À Sven. Aux personnes de l'IGUL et de l'UNIL : François Bavaud, Martin Simon, Béatriz Bochet, Manon Rosset et Marcia Curchod. Et à tous ceux que j'oublie.





## Sources

### Bibliographie

ANTONOFF Laurent (2006, 2 février). L'Atelier Volant achète 100 000 francs la paix de la nuit avec le MAD. *24 heures* [en ligne]. <http://archives.24heures.ch/VQ/LAUSANNE/-/article-2006-02-94/jean-marc-regamey-l-un-des-trois-responsables-de-l-atelier-volant-au-flon-tient-entre-ses-mains> (consulté le 24 mars 2010).

ANTONOFF Laurent (2010, 14 mai). Les noctambules du tunnel passent à table au Broadway. *24 heures*, n°110, p. 26.

ASCHER François (1997). Demain la ville de tout les temps. In OBADIA Alain (Dir), *Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services* (pp. 17-32). Cerisy-la-Salle : Éditions de l'Aube.

ASCHER François (2000). *La société hypermoderne*. La Tour d'Aigues : Éditions de L'Aube.

ASCHER François et al. (2002, mars-avril). Espaces, temps, modes de vie, nouvelles cohérences urbaines. *Revue Urbanisme*, supplément au n°323.

ASCHER François (2004). *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de L'Aube.

ASCHER François (2009). *L'âge des métropole*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

BASSANT Michel (2007). *Cités, villes, métropoles. Le changement irréversible de la ville*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

BONFIGLIOLI Sandra (1991). Politique sur les temps urbains : le panorama des villes italiennes. In OBADIA Alain (Dir), *Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services* (pp. 144-159). Cerisy-la-Salle : Éditions de l'Aube.

BONFIGLIOLI Sandra (2002, mars-avril). Italie : changer le temps pour changer la ville. *Revue Urbanisme*, supplément au n°323, pp. 51-56.

CASTELLS Manuel (2001). *La société en réseaux*. Paris : Fayard.

CHALAS Yves (2001). *Villes contemporaine*. Paris : Éditions Cercle d'Art.

CHENAL Jérôme (2006). *Anthropologie visuelle en Afrique urbaine : Guide méthodologique*. Thèse de doctorat. LASUR (Laboratoire de sociologie urbaine), EPFL, Lausanne, Suisse.

CHENAL Jérôme, PEDRAZZINI Yves, CISSÉ, KAUFMANN Vincent (éds.) (2009). *Quelques rues d'Afrique. Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott*. École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) : Éditions du LASUR.

CHESNEAUX Jean (1996). *Habiter le temps*. Paris : Bayard éditions.

CHOAY Françoise (2006). *Pour une anthropologie de l'espace*. Paris : Seuil.

DA CUNHA Antonio (2009). *Urbia, Les cahiers du développement durable, Intensités urbaines*. n°9, Lausanne : Observatoire universitaire de la ville et du développement durable.

DEMONT CATSICAS Hélène, RAYMOND Armande, RIVIER Laurent, RAMBERT Paul, BOLLI Laurent (2009). *Le Quartier du Flon*. Lausanne : Éditions du Flon

DÉTRAZ Alain (2010, 22 avril). La ville veut que les fêtards rentrent se coucher à 5h du matin. *24 heures*, p. 20.

EMELIANOFF Cyria (2007, juin). Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ? In DA CUNHA Antonio (Dir). *Urbia, Les cahiers du développement durable, Éco-quartiers et urbanisme durable* (pp. 13-30). n°4, Lausanne : Observatoire universitaire de la ville et du développement durable.

EBERLING Matthias (1991). Une politique des horaires urbains. In OBADIA Alain (Dir) *Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services* (pp. 138-143). Cerisy-la-Salle : Éditions de l'Aube.

FIELOUX Michèle, LOMBARD Jacques (1990). *Images d'Afrique et Sciences sociales*. Paris : Karthala, Orstom.

GRAS Pierre (2002, mars-avril). Une réflexion dans l'aire du temps. *Revue Urbanisme*, supplément au n°323, pp. 42-49.

GWIAZDZINSKI Luc (2003). *La ville 24 heures sur 24 : regards croisés sur la société en continu*. La Tour d'Aigues : L'Aube.

GWIAZDZINSKI Luc (2004, 22-28 novembre). Moins il y a d'activités nocturnes, plus la ville est dangereuse. *Revue L'Express*, pp. 11-12.

GWIAZDZINSKI Luc (2005). *La nuit, dernière frontière de la ville*. La Tour d'Aigues : l'Aube.

HABERMAS Jürgen (1962). *Espace public*. Paris : Payot.

HALL Eduard T. (1971). *La dimension cachée*. Paris : Seuil.

- HALL Eduard T. (1984 [1983]). *La danse de la vie. Temps culturel, temps vécu*. Paris : Seuil.
- HUBLER Alain (2009, 19 septembre). Violences urbaines : un début de solution. *Blog politique d'un conseiller communal de Lausanne, Vaud, Suisse* [en ligne]. <http://alainhubler.wordpress.com/2009/09/19/violences-urbaines-un-debut-de-solution/> (consulté le 01.05.2010).
- KERN Stephen (1983). *The Culture of Time and Space, 1880-1918*. Cambridge : Harvard University Press.
- LE GOFF Jacques (1977), Calendario. In *Enciclopedia* (pp. 501-534). Vol. II. Turin : Einaudi.
- LAVADINHO Sonia (2009, décembre). Dynamiques d'intensité événementielle : visions d'une urbanité en devenir. In DA CUNHA Antonio (Dir). *Urbia, Les cahiers du développement durable, Intensités urbaines* (pp. 87-104). n°9, Lausanne : Observatoire universitaire de la ville et du développement durable.
- LEPETIT Bernard, PUMAIN Denise (1993). *Temporalités Urbaines*. Paris : Anthropos.
- LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.
- LIPOVETSKY Gilles (2006). *Le bonheur paradoxal*. Saint-Amand : Gallimard.
- LYOTARD Jean-François (1998). *L'inhumain, causerie sur le temps*. Paris : Galilée.
- MERZ Yves (2009, 28 février). Chaque ville revoit ses horaires d'ici à l'harmonisation du district. *24 heures*, p. 8.
- MILES B. Matthew, HUBERMAN A. Micheal (2007 [2003]). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles : De Boeck.
- MANGIN David (2004). *Infrastructures et formes de la ville contemporaine, la ville franchisée*. Paris : Éditions de la Villette.
- MARRAMAO Giacomo (1993). *Kairós. Apologia del tempo debito*. Bari : Laterza.
- MAUSS Marcel (1967). *Manuel d'ethnographie*. Paris : coll. Petite Bibliothèque, Payot.
- MÉDA Dominique (2001). *Le temps des femmes : pour un nouveau partage des rôles*. Paris : Flammarion.
- MÜCKENBERGER Ulrich. (Hersg) (2000). *Zeiten der Stadt*. Munich: Edition Temmen.

OBADIA Alain (Dir) (1997). *Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services*. Cerisy-la-Salle : Éditions de l'Aube.

ODDO Tatiana (2010, 28 avril). Aux Pâquis, on réclame la clause du besoin. *Site de la Radio Suisse Romande (RSR)* [en ligne].

[http://info.rsr.ch/fr/news/Aux\\_Paquis\\_on\\_reclame\\_la\\_clause\\_du\\_besoin.html?siteSect=2010&sid=11997316&cKey=1272441689000](http://info.rsr.ch/fr/news/Aux_Paquis_on_reclame_la_clause_du_besoin.html?siteSect=2010&sid=11997316&cKey=1272441689000) (consulté le 1<sup>er</sup> mai 2010).

PAQUOT Thierry (2001). *Le quotidien urbain. Essais sur les temps des villes*. Paris : Éditions La Découverte.

PAQUOT Thierry (2009, mars-avril). Pour un urbanisme chronotopique. *Revue Urbanisme*, n°365, pp. 64-68.

PAQUOT Thierry (2009). *L'espace public*. Paris : Éditions La Découverte.

PEREC Georges (2000 [1974]). *Espèces d'espaces*. Paris : Édition Galilée.

PIETTE Albert (1996). *Ethnographie de l'action, l'observation des détails*. Paris : Métailié.

RAVUSSIN Frédéric (2010, 24 février). L'ouverture prolongée du samedi a du plomb dans l'aile. *24 heures*, p. 33.

RICOEUR Paul (1983). *Temps et Récit*. Paris : le Seuil, 3 vol.

ROTEN Philippe (2006, février-mars). Ainsi Flon, Flon Flon...*Site de la revue universitaire « l'Auditoire »* [en ligne]. <http://www.auditoire.ch/> (consulté le 24 mars 2010).

SANSOT Pierre (1998). *Du bon usage de la lenteur*. Paris : Payot.

SODERSTROM Ola (2008). Les enjeux de la ville contemporaine. *Site RSR-Les Urbanités* [en ligne]. <http://urbanites.rsr.ch/olasoderstrom/2008/05/19/les-enjeux-de-la-ville-contemporaine/> (consulté le 14 avril 2010).

TABBONI Simonetta (1987). *La rappresentazione sociale del tempo*. Milan : Angeli.

THIBAUD Jean-Paul, GROSJEAN Michèle (2001). *L'espace urbain en méthode*. Marseille : Editions Parenthèses.

## Entretiens

GALLEGUILLOS Mario, concierge du groupe LO-Holding, (27 avril, 2010), entretien oral enregistré.

REGAMEY Jean-Marc, patron entre autre du Pur et de l'Atelier-Volant, (22 mars, 2010), entretien oral.

## Conférences

GWIAZDZINSKI Luc (2005, septembre). Introduire l'approche temporelle dans l'aménagement et le développement durable. Colloque de l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, *Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance*, Université de Lausanne.

GWIAZDZINSKI Luc (2008, 3 décembre). *Vers une nouvelle ingénierie des temps et des mobilités*, Université de Lausanne.

## Site Web

Site du Groupe LO :

<http://www.lo-holding.ch/>

(Consulté le 10 mars 2010)

Site de l'administration du Canton de vaud :

<http://www.vd.ch/fr/themes/economie/emploi-chomage/legislation/cct-et-contrats-type/>

(On peut y consulter la Loi sur le travail (LTr) et la Loi sur les auberges et les débits de boisson (LADB), consulté le 30 avril 2010)

Site de l'administration lausannoise :

<http://www.lausanne.ch>

(Règlements communaux ainsi que les détails de la Loi sur les auberges et les débits de boisson, consulté le 10 mars 2010)

Site d'informations météorologiques :

<http://www.ephemeride.com/calendrier/solaire/19/?jsessionid=4044FF0859CE5D80891E43B637DDFA56?>

(Pour les éphémérides, consulté le 9 mai 2010)

Site pour le design cartographique :

<http://colorbrewer2.org/>

(Consulté le 23 mai 2010)

### **Fond de carte**

Toutes les cartes ont été réalisées par Matias Schiffrin. Le fond de carte utilisé pour la réalisation de ces cartes provient du serveur SIG de l'Université de Lausanne : UnilGis. Le fond de carte utilisé s'appelle L56\_10 et contient le cadastre du quartier du Flon. Pour y accéder il faut passer par crypto : **<https://crypto.unil.ch/>**. Ensuite il faut entrer le lien suivant : **\\UnilGis.unil.ch\data. Et suivre le parcours suivant : 20\_Europe\ Switzerland\ Vaud\ Lausanne\ AI\ Cadastre\ Lausanne\_PE\_2009\ ILOT1000\**

## Acronymes

Art.	Article(s)
GPS	De l'anglais « Generalized Position System » qui signifie système de localisation généralisé
Ibid.	Du latin « <i>Ibidem</i> » qui signifie « <i>le même endroit</i> ».
LADB	Loi sur les auberges et les débits de boisson.
LO	Lausanne-Ouchy.
M1	Métro n°1.
M2	Métro n°2.
RHOM	Règlement municipal sur les heures d'ouverture des magasins.
RME	Règlement municipal sur les établissements.
SPSS	De l'anglais « <i>Statistical Package for the Social Science</i> », programme statistique.





## Annexes

### Annexe 1 : Questionnaire

Je suis étudiant en Géographie à l'Université de Lausanne, et j'effectue une étude dans le cadre de mon mémoire concernant les rythmes urbains.

Vous pouvez y participer en répondant à l'enquête qui va suivre, et cela ne vous prendra que quelques minutes !

Notez qu'il est nécessaire de remplir ce questionnaire le plus sincèrement possible, sachant qu'il est anonyme, et qu'il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses.

Date : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

1. Pour quel(s) type d'activité(s) venez-vous au Flon ?
- |                |                          |
|----------------|--------------------------|
| Shopping       | <input type="checkbox"/> |
| Travail        | <input type="checkbox"/> |
| Formation      | <input type="checkbox"/> |
| Cinémas        | <input type="checkbox"/> |
| Discothèques   | <input type="checkbox"/> |
| Restaurant     | <input type="checkbox"/> |
| Administration | <input type="checkbox"/> |
| Parking        | <input type="checkbox"/> |
| De passage     | <input type="checkbox"/> |
| Flânerie       | <input type="checkbox"/> |
| Autres : _____ |                          |

2. A quel moment de la journée préférez-vous cet endroit (indiquez le plus précisément possible) ? \_\_\_\_\_

3. Donnez trois adjectifs qui qualifieraient ce lieu en ce moment ?

(Précisez si l'adjectif est selon vous connoté positivement, négativement ou s'il est neutre en ajoutant respectivement un " + ", " - " ou " ± " à côté du mot.)


4. Seriez-vous favorable à une extension des heures d'ouverture des services publics ou des commerces ?

\_\_\_\_\_

5. Remarques

\_\_\_\_\_

Merci pour votre collaboration

**Annexe 2**

ID	Nom	Type	ID	Nom	Type
01	Cinéma	Cinéma	43	Peter Half Peintures	Atelier
02	Le King Size	Bar	44	Pump it up	Magasin
03	L'Orchidée	Restaurant	45	Galileo	Atelier
04	Migros take away	Supermarché	46	Galerie Raynald Métraux	Atelier
05	Migros1	Supermarché	47	Bancomat Raiffeisen	Bancomat
06	Le Mad	Night-Club	48	Raiffeissen	Banque
07	Bedroom Zapof	Restaurant	49	Odysée (boutique)	Magasin
08	Le Pur	Restaurant	50	Vom Fass	Magasin alimen.
09	le Pur (cuisine)	Restaurant	51	Okaïdo (habits enfant)	Magasin
10	Trophy	Magasin	52	Global Boutique	Magasin
11	Galerie Port Franc	Galleries	53	Migros2	Spermarché
12	Malles anciennes brocante	Atelier artisan	54	Pharmacie M	Pharmacie
13	Bureaux communaux	Administration	55	NavyBoot	Magasin
14	Contrôle des habitants	Administration	56	G-Star Raw	Magasin
15	Service intercommunal des taxis	Administration	57	Pôle Sud (association)	Association
16	Service public et sport, police du commerce	Administration	58	La Solderie	Magasin
17	Mc-Donald's	Restaurant	59	Neverland	Magasin
18	Bancomat BCV1	Bancomat	60	Pompes Funèbres	Magasin
19	BCV	Banque	61	Zoo	Magasin
20	Athleticum	Magasin	62	Relay (gare)	Kiosque
21	Casino	Supermarché	63	Pharmacie (gare)	Pharmacie
22	Le Petit-Prince	Restaurant	64	Bancomat BCV2	Bancomat
23	Réception École Club Migros	École	65	Le Café Luna	Café-Restaurant
24	Olé	Restaurant	66	Le Café Luna (Cuisine)	Café-Restaurant
25	Toilettes	Toilettes	67	Audio Concept	Magasin
26	Gallerie Nelly L'Esplatenier	Atelier	68	Le Punk	Bar
27	Synopsis (art)	Atelier	69	Le Nomade	Restaurant
28	Flon Moto Center (FMC)	Magasin	70	Les yeux-fertiles	Magasin
29	3e main	Magasin	71	Official (habits hip-hop)2	Magasin
30	Official (habits hip-hop)1	Magasin	72	Natuzzi (meubles)	Magasin
31	242 (skate-shop)	Magasin	73	La Fnac	Magasin
32	Justice de paix	Administration	74	Maniak	Magasin
33	Le Nocturne	Restaurant	75	Le Point Bar	Bar
34	L'Atelier Volant	Discothèque	76	Police	Police
35	Trend-Mania	Magasin	77	TI	Trans. Publics
36	Coiffure 17e avenue	Coiffure	78	Wellness	Restaurant
37	Adecco	Entreprise	79	EJMA médiathèque	École
38	Sport discount	Magasin	80	Mozaïk (centre social)	Association
39	RipCurl	Magasin	81	Permanence PMU	Permanence
40	Le bistrot du Flon	Restaurant	82	Imagerie du Flon	Santé
41	Boutique terre des hommes	Magasin	83	Ascenseur	Ascenseur
41	Dépôt-vente instruments	Magasin	84	Bibliothèque sonore	Bibliothèque